

GRAMMAIRE ABRÉGÉE

DE LA

LANGUE ALLEMANDE

A L'USAGE DES CLASSES ÉLÉMENTAIRES

PAR

H. BACHARACH

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie
RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14
1854

A. Bruel


SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

GRAMMAIRE ABRÉGÉE

DE LA

LANGUE ALLEMANDE

GRAMMAIRE ABRÉGÉE

DE LA

LANGUE ALLEMANDE

A L'USAGE DES CLASSES ÉLÉMENTAIRES

PAR

H. BACHARACH

PROFESSEUR DE LANGUE ALLEMANDE A L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE, ETC.

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14

(Près de l'École de Médecine)

1854

AVANT-PROPOS.

Beaucoup de nos collègues nous ont demandé un abrégé de la *Grammaire allemande* que nous avons publiée il y a environ un an, et dont le succès a dépassé nos espérances. Les commençants ont, en effet, besoin en toutes choses de livres spécialement composés et écrits pour eux. L'abondance des matières contenues dans notre Grammaire, la méthode rigoureuse que nous y avons suivie pour la syntaxe, pouvaient rebuter de jeunes élèves. Nous l'avons compris; et sans donner à l'abrégé que nous publions aujourd'hui un caractère trop élémentaire, sans y rien omettre d'essentiel, nous nou ssommes efforcé de répondre aux nécessités des premières études. Nos collègues pensaient qu'un simple extrait de notre précédent ouvrage suffirait; nous avons été au-delà de leur pensée. C'est un livre nouveau, aussi clair, aussi précis, aussi simple que la matière le comporte, que nous leur présentons aujourd'hui.

Devançant la publication de la seconde édition de notre *Grammaire complète*, qui est sous presse, nous avons fait entrer dans cet abrégé un grand nombre d'améliorations. On s'en apercevra en lisant les chapitres qui traitent de la *déclinaison des substantifs* et le *tableau synoptique* qui résume cette déclinaison.

Ce tableau est destiné à faire faire un progrès important à l'étude même de la langue allemande. Jusqu'ici, pour connaître le génitif singulier et le nominatif pluriel des substantifs, les élèves ont eu recours au dictionnaire. C'était un procédé fort commode pour le besoin du moment, mais qui n'avait pour eux aucun bon résultat général. Au moyen de ce tableau, le genre est la seule chose qu'ils auront à chercher dans le dictionnaire, quand la grammaire ne le leur indiquera pas. Notre tableau leur gravera à toujours dans l'esprit les règles de la dé-

clinaison et les mots que le défaut d'un caractère commun ne permet pas de comprendre dans des règles. Toutes les expériences que nous avons faites à cet égard ont été décisives. Ce grand obstacle de la difficulté de la déclinaison dans l'étude de l'allemand n'existe plus.

Nous aurions encore à signaler d'autres améliorations de détail; mais c'est à des collègues que nous nous adressons, et à des collègues dont nous nous reconnaissons le suffragant.

« *Non opus est multis sapienti dicere verbis.* »

Le succès de cette *Grammaire abrégée et élémentaire* n'a pas été moins grand que celui de notre *Grammaire allemande à l'usage des classes supérieures*, autorisée par l'Université. Les deux ouvrages ont été successivement adoptés dans un nombre très considérable de lycées et d'établissements particuliers, ainsi que dans plusieurs hautes écoles du gouvernement. Un si beau résultat, tout en nous encourageant à persévérer dans la méthode générale de nos travaux, ne nous a pas fait oublier l'obligation où est chaque auteur d'améliorer autant qu'il le peut l'ensemble et les détails de ses ouvrages. Aussi cette nouvelle édition de la *Grammaire abrégée* a-t-elle été revue par nous avec un très grand soin. Plusieurs chapitres des Éléments et de la Syntaxe ont reçu de profitables changements. Voir le *pluriel en er*, le *tableau synoptique de la déclinaison des substantifs*, le *tableau alphabétique des verbes irréguliers*, les chapitres qui traitent de la *construction*, de l'*emploi du subjonctif*, du *régime des prépositions*, etc.

La correction typographique a été aussi l'objet de notre attention la plus minutieuse, et nous avons la confiance qu'elle laissera maintenant très peu à désirer.

Puissent nos honorables collègues reconnaître par ces nouveaux efforts combien nous avons à cœur de mériter tout à fait les suffrages dont ils ont bien voulu nous honorer!

H. B.

TABLE DES MATIÈRES.

I. ÉLÉMENTS.

II. SYNTAXE.

	Minuscules.	Majuscules.
a		
b		
c		
d		
e		
f		
ff		
g		
h		
i		
j		
k		
l		
m		
n		
o		
p		
q		
r		

	Minuscules.	Majusc
s		
s finale		
s forte ou ss		
ss		
t		
st		
u		
v		
w		
x		
y		
z		
tz		

Voyelles adoucies

a adouci		
o =		
u =		
au =		

Allemande.

Namen deutscher Schriftsteller.

Arndt. Bürger. Claudius. Dusch. Ewald. Freiligrath. Göthe. Herder. Immermann. Jakobi. Klopstock. Lessing. Matthisson. Nicolay. Opitz. Pfeffel. (Qu.) Richter. Schiller. Tieck. Uhland. Voß. Wieland. (X.) (Y.) Zedlitz.

An einem heitern Morgen

O blaue Luft nach trüben Tagen,
Wie kannst du stillen meine Klagen?
Wer nur am Regen krank gewesen,
Der mag durch Sonnenschein genesen

O blaue Luft nach trüben Tagen,
Doch stillst du meine bittern Klagen!
Du glänzest Ahnung mir zum Herzen:
Wie himmlisch Freude lebt nach Schmerzen

Uhland

GRAMMAIRE ABRÉGÉE

DE LA

LANGUE ALLEMANDE.

I. ÉLÉMENTS.

CHAPITRE Ier.

Alphabet. — Prononciation des lettres. — Prononciation des mots. — Voyelles brèves et voyelles longues. — Accent tonique.

§ 1. *Alphabet.*

Il y a en allemand 26 lettres simples, en y comprenant 𝔶 (*y* ou *v* grec), dont voici les figures avec les lettres françaises correspondantes. Les lettres dont le nom n'est pas le même en allemand et en français sont accompagnées de leur nom allemand.

FIGURES. MAJUSCULES (1).	MINUSCULES.	LETTRES FRANÇAISES CORRESPONDANTES.	NOMS ALLEMANDS.
𝔄	𝔞	a	
𝔅	𝔟	b	
ℭ	𝔠	c	tsé
𝔇	𝔡	d	

(1) En allemand, non seulement la première lettre de chaque phrase de chaque vers, mais encore celle de tous les substantifs et des mots ployés substantivement, est invariablement une majuscule.

FIGURES.		LETTRES FRANÇAISES	
MAJUSCULES.	MINUSCULES.	CORRESPONDANTES.	NOMS ALLEMANDS.
𝔈	𝔢	e	
𝔉	𝔣	f	
𝔊	𝔤	g	ghé (son guttural)
ℌ	𝔥	h	ha (aspiré)
ℑ	𝔦	i	
𝔍	𝔧	j	iotte (prononcez i͡o par un seul mouvement de la bouche)
𝔎	𝔨	k	
𝔏	𝔩	l	
𝔐	𝔪	m	
𝔑	𝔫	n	
𝔒	𝔬	o	
𝔓	𝔭	p	
𝔔	𝔮	q	cou (*ou* long)
ℜ	𝔯	r	
𝔖	ſ, 𝔰 (finale)	s	
𝔗	𝔱	t	
𝔘	𝔲	u	ou (long)
𝔙	𝔳	v	faou (pron. *a͡ou* en liant le plus possible les sons *a* et *ou*)
𝔚	𝔴	w	vé
𝔛	𝔵	x	
𝔜	𝔶	y	ypsilonne
ℨ	𝔷	z	tsedde

Il faut ajouter à ces lettres :

les voyelles adoucies (1) : 𝔄𝔢 ou 𝔄̈, 𝔞̈, ou 𝔞ͤ *aé* ;
𝔒𝔢 ou 𝔒̈, 𝔬̈, ou 𝔬ͤ *oé* ;
𝔘𝔢 ou 𝔘̈, 𝔲̈, ou 𝔲ͤ *oué* ;

---

(1) Le son des trois voyelles 𝔞, 𝔬, 𝔲, qu'on appelle *voyelles fortes*, pour les distinguer des voyelles faibles 𝔢 et 𝔦, est souvent affaibli ou adouci. On marque cet adoucissement en plaçant le signe ¨ ou un petit 𝔢 au dessus de la voyelle, et si c'est une majuscule, en la faisant suivre de la voyelle 𝔢.

et les consonnes composées :

ch, ch, *tséha* ; ck, ck, *tséka* ; ß, sz, *esstsedde* ;
sch, sch, *esstséha* ; st, st, *essté* ; tz, tz, *tétsedde* ;

§ 2. *Prononciation des lettres.*

1° Prononciation des voyelles et des diphthongues.

VOYELLES.	prononcez	VOYELLES ADOUCIES.	prononcez	DIPHTHONGUES.	prononcez	
a	*a*	ä	*é* ou *ai*	ai	*aï*	(par un seul mouvement de la bouche)
e	*é* (*è*) *e* mi-muet (1)	ö	*eu*	ei	*aï*	(id.)
i	*i*	ü	*u*	oi	*oï*	(id.)
o	*o*			ui	*ouï*	(id.)
u	*ou*			au	*aou*	(id.)
y	*y*			äu	*aü*	(id.)
				eu	*eü*	(id.)
				ie	*i* (2)	(long)

2° Prononciation des consonnes, simples et composées.

b prononcez *b*

c (3) — *k* devant les voyelles a, o, u, et devant une consonne; *ex.*: Cato, *Cato*, Caton; Cnejus, *Cneïousse*, Cnejus.

ts devant les voyelles e, i, ou devant les voyelles adoucies ä, ö, ü; *ex.*: Citrone, *tsitroné* (4), citron; Cäsar, *tsésar*, César. *Excepté* : Cöln, *keuln*, Cologne.

---

(1) On évite de faire trop entendre l'*e* dans les terminaisons ou désinences et dans les préfixes des mots; *p. ex.* : Gabe, don; Kinder, enfants; leben, vivre; erlauben, permettre.

(2) ie se prononce séparément *i–e* dans les mots d'origine latine, où il remplace *ia*, ainsi que dans les prénoms de femmes : Emilie, Rosalie; excepté Marie, Sophie, etc. On prononce encore *i–e* dans les noms de pays en ien et les noms de peuples en ier : Spanien, Espagne; Spanier, Espagnol.

(3) Cette consonne ne se trouve jamais dans les mots d'origine allemande sans être jointe à h ou k.

(4) Evitez de trop faire entendre l'*e*.

d prononcez *d*.

f — *f*.

g — *g* (comme dans le mot français *gai*) devant toute voyelle; *ex.*: Gabe (1), *gabe*, don; gern, *guern*, volontiers.

— par un léger sifflement guttural après e, i, ä, ö, ü, eu et äu, ou après l et r; *ex.*: legen, poser; lügen, mentir; folgen, suivre (1).

— par un léger râlement guttural après a, o, u; *ex.*: sagen, dire (1).

ng, nk — par un son nasal et guttural; *ex.*: Ring, bague; Dank, remercîment; ringen, lutter; danken, remercier (1).

h — par une forte aspiration au commencement d'un mot, devant une voyelle; *p. ex.*: heiter (1), *haïtere*, serein; Hut, *hout*, chapeau. Entre deux voyelles, cette aspiration est moins forte; *ex.*: ruhen (2), *rouhene*, reposer.

h ne se prononce pas du tout après une voyelle, lorsqu'il n'est pas suivi d'une autre voyelle. La voyelle dont il est précédé se prononce alors longue; *ex.*: roh, *rôh*, cru. Avant th, la voyelle est également longue; *ex.*: roth, *rôth*, rouge.

ch (χ des Grecs) se prononce par un fort sifflement guttural après e, i, ä, ö, ü, eu, äu, ou avant une de ces voyelles ou diphthongues, en tête des mots; *ex.*: glücklich, heureux; Chili, le Chili (1).

par un râlement gutteral, plus fort que pour le g, après a, o, u; Rachen, gueule (1).

---

(1) Il n'est pas possible de représenter rigoureusement en caractères français la prononciation de g précédé d'une voyelle. La même observation s'applique à ng, nk, et ch.

(2) Evitez de trop faire entendre l'e.

comme k devant une s et au commencement des mots tirés du latin ou du grec, de même que dans Char et Chur; *ex.*: Wachs, *vakse*, cire (1); Christ, *kriste*, chrétien; Churfürst, *kourfurste*, prince électoral.

j prononcez comme *y* dans la dernière syllabe des mots français *loyer*, *écuyer*, ou comme se prononcerait *i* par un seul mouvement de la bouche avec la voyelle suivante; *ex.*: ja, *ïa*, oui; jeder (2), *ïédere*, chaque.

k — *k*.

ck — *kk*.

l — *l*.

m — *m* } sans nasalité; *p. ex.*: Name, *namé*, nom;

n — *n* } rein, *raïne*, pur.

p — *p*.

qu — *kv* (comme *qu* dans le latin *qui*); q est toujours suivie d'un u; *ex.*: quer, *kvère*, oblique.

r — *r*.

s, s — *s*.

ß — *ss* ou comme *sc* dans le mot français *descendre*; *ex.*: daß, *dass*, que; Fleiß, *flaïss*, application.

ss — *ss*.

sch — *ch*; *ex.*: Tisch, *tiche*, table.

t — *t* (3).

st — *st*; *ex.*: Lust, *louste*, envie. Au commencement des mots on prononce st comme scht, et sp comme schp; *ex.*: Stein, *chtaïne*, pierre; Spiel, *chpihl*, jeu. On prononce de même schk pour sk: Sklave, *schclafe*, esclave.

---

(1) Le ch conserve le son qu'il a dans ich et dans ach, lorsque l's finale y est jointe comme désinence du génitif: des Buchs, du livre, gén. de Buch.

(2) Evitez de trop faire entrendre l'e.

(3) t devant i suivi d'une voyelle se prononce *ts*, comme z; *ex.*: Nation, *natsione*, nation.

v prononcez *f*; *ex.* : von, *fone*, de.
w — *v*; *ex.* : wir, *vire*, nous.
x — *x*.
y — *i*.
z — *ts*; *ex.* : Zeit, *tsaït*, temps.
tz — *ts*; *ex.*: Satz, *satse*, phrase.

§ 3. *Prononciation des mots. Voyelles brèves et voyelles longues.*

Les mots se prononcent régulièrement On prononce toutes les lettres d'un mot, ou, en d'autres termes, il n'y a pas de lettres muettes comme en français De plus, chaque lettre a, en général, une prononciation invariable : seulement les voyelles, de même que les voyelles adoucies, se prononcent d'un son bref devant une consonne double, et d'un son long devant une consonne simple. *Ex.* : Blatt, feuille ; Bitte, prière ; fort, en avant ; hell, clair, où le son de la voyelle est bref ; — et mir, à moi ; Schlaf, sommeil ; Bär, ours, où le son de la voyelle est long.

Une diphthongue, une voyelle double, comme aa, et une voyelle suivie de h et de th, sont toujours longues ; *ex.* : heute, aujourd'hui ; Boot, barque ; hohl, creux ; Rath, conseil.

§ 4. *Accent tonique du mot.*

On appelle *accent tonique du mot* l'intonation plus forte, plus élevée, d'une des syllabes d'un mot par rapport à ses autres syllabes. *Ex.* : Kin'der, enfants ; gebun'den, lié (1).

L'accent tonique repose sur la syllabe la plus importante, c'est-à-dire la syllabe radicale du mot. Les avant-syllabes ou préfixes : be, ent, emp, er, ge, ver et zer, et les arrière-syllabes ou suffixes : lich, bar, ling, etc., de même que les désinences d'un mot : e, er, en, etc., ne sont pas accentuées ; *p. ex.* : bezah'len, payer ; sterb'lich, mortel ; Män'ner, hommes.

---

(1) L'accent tonique ne se marque ni dans l'impression ni dans l'écriture allemande. Nous indiquerons dans ce paragraphe par le signe (') la syllabe qu'il faut accentuer.

EXCEPTIONS : leben'dig, vivant, et les mots accompagnés de terminaisons étrangères, où l'accent repose sur la terminaison; *ex.* : Heuchelei', hypocrisie; Philosophie', philosophie; amüsi'ren, amuser; Advokat', avocat, etc. (1).

Dans les substantifs, adjectifs et verbes composés de deux mots, le premier mot, c'est-à-dire le déterminant, est accentué par rapport au second (voy. § 167, II); *ex.* : Narren haus, maison de fous; dunkel blau, bleu foncé; aus gehen (aller hors), sortir. Mais dans les adverbes, prépositions ou conjonctions, l'accent repose sur le dernier mot; *ex.* : da durch, par là; zu wider, contrairement à; ob gleich, quoique.

CHAPITRE II.

Déclinaison de l'article défini et de l'article indéfini, ainsi que des adjectifs pronominaux et numéraux dont les désinences sont analogues à celles des articles.

§ 5. *Déclinaison des articles.*

ARTICLE DÉFINI.

SINGULIER.

Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
Nom. der, le (l').	die, la (l').	das, le ou la (l').
Gén. des, du.	der, de la.	des, du ou de la.
Dat. dem, au.	der, à la.	dem, au ou à la.
Acc. den, le.	die, la.	das, le ou la.

PLURIEL.

Commun aux trois genres.

Nom. die, les.
Gén. der, des.
Dat. den, aux.
Acc. die, les.

---

(1) Cependant on dit: Fami'lie, famille; Li'lie, lys, etc., où ie se prononce en deux syllabes (voy. la note 2, p. 5); de même Profes'sor, professeur; Charak'ter, caractère; mais au pluriel des deux derniers on prononce Professo'ren, Charakte're.

ARTICLE INDÉFINI.

SINGULIER.

	Masculin.		*Féminin.*		*Neutre.*	
Nom.	ein,	un.	eine,	une.	ein,	un ou une.
Gén	eines,	d'un.	einer,	d'une.	eines,	d'un ou d'une.
Dat.	einem,	à un.	einer,	à une.	einem,	à un ou à une.
Acc.	einen,	un.	eine,	une.	ein,	un ou une.

Remarque. On voit que l'article indéfini, qui n'a pas de pluriel, ne diffère de l'article défini, quant aux désinences (1) du singulier, que pour le nominatif masculin, ainsi que le nominatif et l'accusatif du neutre. Ces trois cas manquent de désinence dans l'article indéfini.

§ 6. *Déclinaison des adjectifs déterminatifs (pronominaux et numéraux) en général.*

Elle est conforme à celle des articles.

Les désinences qui marquent les trois genres au nominatif singulier des adjectifs déterminatifs sont : er pour le masculin, e pour le féminin, et es pour le neutre; *ex* : dieser, diese, dieses, ce, cette ; celui-ci, celle-ci ; aller, alle, alles, tout, toute ; ou bien le masculin et le neutre n'ont aucune désinence, et le féminin a la désinence e; *ex.* : mein, meine, mein, mon, ma ; kein, keine, kein, pas un, pas une ; aucun, aucune.

TABLEAU DES DÉSINENCES DES ADJECTIFS DÉTERMINATIFS.

SINGULIER.

	Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
Nom.	— er. / —	— e.	— es. / —
Gén.	— es.	— er.	— es.
Dat.	— em.	— er.	— em.
Acc.	— en.	— e.	— es. / —

(1) Nous entendons par *désinences* les terminaisons grammaticales qui servent à marquer le genre, le cas, le nombre, la personne.

PLURIEL.

Commun aux trois genres.

Nom. — e.
Gén. — er.
Dat. — en.
Acc. — e.

CHAPITRE III.

Substantifs radicaux et substantifs dérivés. Terminaisons des substantifs dérivés. — Formation des noms féminins de personnes et d'animaux. — Formation des diminutifs. — Substantifs composés.

§ 7. *Substantifs radicaux et substantifs dérivés.*

Les substantifs sont ou radicaux ou dérivés.

Les substantifs radicaux sont formés immédiatement des verbes radicaux ou primitifs: *ex.:* der Trank, la boisson, de trinken, boire.

On forme les substantifs dérivés au moyen de certaines terminaisons qu'on appelle suffixes ou arrière-syllabes, soit de verbes primitifs, ou de substantifs, ou d'adjectifs radicanx, soit de mots déjà dérivés; *ex.:* der Reiter, le cavalier, de reiten, aller à cheval; das Bündniß, l'alliance, de der Bund, la ligue (formé de binden, lier); das Ritterthum, la chevalerie, de Ritter, chevalier (formé de reiten, monter à cheval). Très souvent on adoucit la voyelle de la syllabe radicale en y ajoutant une arrière-syllabe : der Mann, l'homme; das Männchen, le petit homme.

Terminaisons des substantifs dérivés.

Les principales terminaisons des substantifs dérivés sont : er, in, chen, lein, ling, — en, ung, e avec le préfixe ge, niß, sel, sal, ei, e, heit, keit, schaft et thum.

Les cinq premières servent à former des noms communs, les autres des noms abstraits; *p. ex.*: die Freundin, l'amie, et die Freundschaft, l'amitié.

§ 8. *Formation des noms féminins de personnes et d'animaux.*

On forme des noms féminins de personnes ou d'animaux de noms de personnes ou d'animaux masculins en ajoutant à ces derniers la terminaison in et en adoucissant la voyelle radicale ; *ex.* : der Koch, le cuisinier, die Köchin, la cuisinière ; der Hund, le chien, die Hündin (1), la chienne.

Remarque. Lorsque le substantif radical est terminé en e, on supprime cette voyelle en ajoutant in; *ex.* : der Löwe; le lion ; die Löwin, la lionne.

§ 9. *Formation des diminutifs.*

Les terminaisons chen et lein servent à former des diminutifs. On adoucit la voyelle radicale ; *ex.* : das Haus, la maison, das Häuschen et das Häuslein, la maisonnette, la petite maison.

Remarque. Lorsque le substantif radical est terminé en e, on supprime cette voyelle en ajoutant chen ou lein; *ex.* : die Blume, la fleur, das Blümchen, la petite fleur.

§ 10. *Substantifs composés.*

Les substantifs composés, comme les mots composés en général, sont formés de deux parties, dont l'une exprime l'idée fondamentale, et l'autre l'idée déterminante ; *p. ex.*, dans das Dachfenster, la lucarne (*litt.* la fenêtre du toit), l'idée fondamentale est Fenster, fenêtre, et l'idée déterminante, Dach, toit.

Le mot déterminant se place toujours avant le mot déterminé qui exprime l'idée fondamentale. Ainsi, en changeant l'ordre des deux parties d'un substantif composé de deux noms, on change tout-à-fait le sens de ce substantif ; *p. ex.* : der Oelbaum, l'olivier (*litt.* l'arbre *produisant* l'huile), et das Baumöl, l'huile d'olives (*litt.* l'huile *provenant* d'un arbre).

On voit qu'en français on suit l'ordre inverse. Le nom déter-

---

(1) Au pluriel de ces mots on double la consonne finale, en ajoutant la désinence en : Köchinnen, Hündinnen.

minant, précédé de *de* ou *à*, est placé après le nom déterminé; *ex.* : Familienvater, père de famille ; Weinglas, verre à vin.

Le mot déterminant dans un substantif composé est :

1° Un substantif, un adjectif, un verbe, un adverbe ou une préposition ; *ex.* : der Hofmann, le courtisan (homme de la cour); der Großvater, le grand-père ; das Lesebuch, le livre de lecture, l'abécédaire (lesen, lire) ; die Schnellschrift, la sténographie (schnell, rapidement, et Schrift, écriture) ; die Vorrede, la préface (*litt.* l'avant-discours).

2° Un des préfixes un, ur, erz, aber, after, ant, miß et ge; *p. ex.* : der Mensch, l'homme ; der Unmensch, le barbare.

Remarque. Dans les substantifs composés, le mot déterminant, c'est-à-dire le premier mot, a toujours l'accent tonique ; *p. ex.* : das Schulbuch, le livre classique. Il en est de même pour les préfixes dont il vient d'être question, à l'exception de ge ; *ex.* : die Antwort, la réponse ; der Gemahl, l'époux.

CHAPITRE IV.

Détermination du genre des substantifs dérivés d'après leur terminaison. — Détermination du genre de certains substantifs d'après leur signification. — Genre des substantifs composés.

§ 11. *Détermination du genre des substantifs dérivés d'après leur terminaison.*

Les substantifs dérivés en er et ling sont masculins ; *ex.* : der Fischer, le pêcheur ; der Günstling, le favori.

Les substantifs dérivés en in, ung, ei, heit, keit, e et schaft, sont féminins, *ex.* : die Göttin, la déesse ; die Richtung, la direction ; die Plauderei, le bavardage ; die Dunkelheit, l'obscurité ; die Fröhlichkeit, la gaîté ; die Güte, la bonté ; die Feindschaft, l'inimitié.

Les substantifs dérivés en en, chen, lein, sal, sel, thum et niß, sont neutres ; *ex.* : das Leben, la vie ; das Häuschen, la petite maison ; das Bächlein, le petit ruisseau ; das Labsal, le soulagement ; das Räthsel, l'énigme ; das Alterthum, l'antiquité ; das Gedächtniß, la mémoire.

Excepté : En thum : der Irrthum, l'erreur; et der Reichthum, la richesse.
En niß : die Besorgniß, l'inquiétude; die Erlaubniß, la permission; die Finsterniß, les ténèbres; die Kenntniß, la connaissance; die Wildniß, la contrée sauvage, etc.
En sal : Trübsal, affliction, est du féminin et du neutre.

§ 12. *Détermination du genre de certains substantifs d'après leur signification.*

1° Les substantifs qui désignent des êtres de l'ordre masculin, les noms des régions, des vents, des saisons, des mois et des jours, sont *masculins; ex.* : der Mann, l'homme; der Norden, le nord; der Sommer, l'été; der Mai, mai, etc.

Excepté les diminutifs, comme das Knäbchen, le petit garçon, et les suivants: die Schildwache, la sentinelle; die Waise, l'orphelin ou l'orpheline; die Memme, le poltron.

2° Les substantifs qui désignent des êtres de l'ordre féminin, ainsi que les noms des arbres non terminés en Baum (arbre), sont *féminins; ex.* : die Frau, la femme; die Eiche, le chêne.

Excepté les diminutifs, comme das Mädchen, la jeune fille; et les suivants : das Weib, la femme (terme générique); das Frauenzimmer, la femme (dame ou demoiselle).

3° Les noms des métaux ainsi que les noms de pays et de villes sont *neutres; ex.* : das Gold, l'or; das schöne Italien, la belle Italie; das alte Rom, la vieille Rome.

Excepté : 1° der Stahl, l'acier; der Zink, le zinc, etc.
2° Les noms de pays en ei, comme die Türkei, la Turquie; ainsi que die Schweiz, la Suisse; die Pfalz, le Palatinat; die Krimm, la Crimée, et quelques autres.

§ 13. *Genre des substantifs composés.*

Les substantifs composés ont le genre du mot déterminé, c'est-à-dire du dernier mot; *ex.* : der Hausgarten, le jardin d'une maison, et das Gartenhaus, le pavillon (maison de jardin).

Exceptions : der Mittwoch, le mercredi, de die Mitte, le milieu, et die Woche, la semaine, ainsi que plusieurs composés de der Muth, le sentiment, l'humeur, le courage (*animus*, θυμός), comme die Anmuth, la grâce; die Demuth, l'humilité, etc.

CHAPITRE V.

Règles sur la déclinaison des substantifs. — Génitif en es et génitif en en. — Exemples. — Règle sur la suppression de la voyelle e dans les inflexions du génitif et des autres cas. — Règle sur le singulier des substantifs féminins. — Règle générale sur l'adoucissement de la voyelle radicale au pluriel des substantifs.

§ 14. *Règles sur la déclinaison des substantifs. Génitif en* es *et génitif en* en.

Il y a deux déclinaisons des substantifs. Les substantifs de la première déclinaison prennent au génitif singulier la désinence es, ceux de la seconde la désinence en.

TABLEAU DES DÉSINENCES DU SUBSTANTIF.

PREMIÈRE DÉCLINAISON. Génitif es.		SECONDE DÉCLINAISON. Génitif en.	
Singulier.		*Singulier.*	
Nom.	—	*Nom.*	—
Gén.	— es.	*Gén.*	— en.
Dat.	— e.	*Dat.*	— en.
Acc.	—	*Acc.*	— en.
Pluriel.		*Pluriel.*	
Nom.	— e (— er).	*Nom.*	[illegible]
Gén.	— e (— er).	*Gén.*	[illegible]
Dat.	— en (— ern).	*Dat.*	— en.
Acc.	— e (— er).	*Acc.*	— en.

EXEMPLES :

PREMIÈRE DÉCLINAISON.			SECONDE DÉCLINAISON.
Singulier.			*Singulier.*
Nom.	der Tisch, la table.	das Kleid, l'habit.	der Held, le héros.
Gén.	des Tisches.	des Kleides.	des Helden.
Dat.	dem Tische.	dem Kleide.	dem Helden.
Acc.	den Tisch.	das Kleid.	den Helden.

	Pluriel.		Pluriel.
Nom.	die Tische.	die Kleider.	die Helden.
Gén.	der Tische.	der Kleider.	der Helden.
Dat.	den Tischen.	den Kleidern.	den Helden.
Acc.	die Tische.	die Kleider.	die Helden.

Il résulte de ce tableau que tous les cas du singulier et du pluriel de la seconde déclinaison, à partir du génitif singulier, sont en en. Il en résulte en outre que le pluriel des deux déclinaisons a trois cas semblables, savoir : le nominatif, le génitif et l'accusatif, et que le datif pluriel prend la finale n, si le nominatif pluriel n'est pas déjà terminé en n.

§ 15. *Règle sur la suppression de la voyelle* e *dans les inflexions du génitif et des autres cas.*

Tout substantif, de la première ou de la seconde déclinaison, dont la syllabe radicale est suivie des terminaisons e, el, em, en, er ou lein, perd la voyelle e dans les désinences du génitif et des autres cas du singulier et du pluriel.

EXEMPLES :

PREMIÈRE DÉCLINAISON.		SECONDE DÉCLINAISON.
	Singulier.	*Singulier.*
Nom.	das Fenster, la fenêtre.	der Knabe, le garçon.
Gén.	des Fensters.	des Knaben.
Dat.	dem Fenster.	dem Knaben.
Acc.	das Fenster.	den Knaben.
	Pluriel.	*Pluriel.*
Nom.	die Fenster.	die Knaben.
Gén.	der Fenster.	der Knaben.
Dat.	den Fenstern.	den Knaben.
Acc.	die Fenster.	die Knaben.

Remarques. 1° On supprime souvent la voyelle e des désinences du génitif et du datif singulier de la première déclinaison, surtout dans la langue usuelle ou lorsque le substantif est accompagné d'une arrière-syllabe ; *ex.* : der Mann, l'homme, *gén.* des Manns; *dat.* dem Mann, pour des Mannes, dem Manne; der Frembling,

l'étranger, *gén.* des Fremblings; *dat.* dem Frembling, pour des Fremblinges, dem Fremblinge.

2° On supprime presque toujours l'e du datif dans les noms abstraits ou les noms de matière précédés immédiatement d'une préposition; *ex.* : aus Stolz, par orgueil; mit Wein, avec du vin.

§ 16. *Règle sur le singulier des substantifs féminins.*

Le singulier des substantifs féminins est invariable.

EXEMPLE :

Singulier.

Nom. die Frau, la femme.
Gén. der Frau.
Dat. der Frau.
Acc. die Frau.

§ 17. *Règle générale sur l'adoucissement de la voyelle radicale au pluriel des substantifs.*

Les voyelles radicales fortes a, o, u, et la diphthongue au, s'adoucissent souvent au pluriel des substantifs *radicaux;* mais cet adoucissement n'a jamais lieu dans la seconde déclinaison. *Ex.* : der Fuß, le pied; *pl.* die Füße; das Glas, le verre; *pl.* die Gläser; der Narr, le fou; *pl.* die Narren. De toutes les arrières-syllabes, thum est la seule qui prenne l'adoucissement : Reichthum, richesse; *pl.* Reichthümer.

—

CHAPITRE VI.

Déclinaison des substantifs masculins. — Règle sur l'adoucissement de la voyelle radicale au pluriel des substantifs masculins. — Exemples.

§ 18. *Déclinaison des Substantifs masculins.*

Les substantifs masculins suivent pour la plupart la première déclinaison; *ex.* : der Tisch, la table; *gén.* des Tisches. Quelques uns forment leur pluriel en er. (Voy. § 24.)

Les masculins de la seconde déclinaison sont :

1° Les noms de personnes et d'animaux en e; *ex.* : der Knabe, le garçon; der Rabe, le corbeau; *gén.* des Knaben, des Raben.

2° Les noms de peuples; *ex.* : der Franzose, le Français; der Ungar, le Hongrois; *gén.* des Franzosen, des Ungarn.

Remarque. Cependant les noms de peuples en er suivent généralement la première déclinaison; *ex.* : der Engländer, l'Anglais; der Spanier, l'Espagnol, *gén.* des Engländers, etc. (Voy., à la suite de la page 23, le tableau synoptique, 4e colonne.)

3° Plusieurs noms de personnes et d'animaux monosyllabiques :

Bär, ours.
Fürst, prince, monarque.
Christ, chrétien.
Geck, fat.
Graf, comte.
Held, héros.
Herr, maître, seigneur, sieur.
Hirt, berger, pâtre.
Mensch, homme (*homo*).
Mohr, nègre.
Narr, fou.
Ochs, bœuf.
Prinz, prince (titre).
Thor, insensé, etc.

(Voy. le tableau synoptiqne, 4e colonne.)

Ex. : der Mensch, l'homme; *gén.* des Menschen.

Remarques. 1° Quelques masculins, comme der Namen, le nom; der Willen, la volonté, perdent souvent au nominatif singulier l'n final. Ainsi on dit : der Name ou der Namen, *gén.* des Namens, etc. (Voy. le tableau synoptique, *particularités de quelques substantifs.*)

2° Felsen, rocher; Flecken, tache, petit bourg, et quelques autres, perdent souvent la terminaison en au singulier. Le génitif de Fels est Felsen ou Felsens. (Voy. le tabl. syn., *particularités.*)

3° Schmerz, douleur, fait au génitif singulier Schmerzes et Schmerzens, au pluriel Schmerzen.

4° Quelques substantifs suivent au singulier la première, au pluriel la seconde déclinaison; *ex.* : See, lac; Staat, état (*civitas*); Strahl, rayon, etc.; *gén. sing.* Sees, Staates, etc.; *plur.* Seen, etc. (Voy. le tableau synoptique, 5e colonne.)

§ 19. *Adoucissement de la voyelle radicale au pluriel des masculins.*

Les substantifs masculins de la première déclinaison adoucissent au pluriel leur voyelle radicale; *ex.*: **der Stock**, le bâton, pl. **die Stöcke**.

Exceptions : 1° Aal, anguille; Arm, bras; Hund, chien; Laut, son; Pfad, sentier; Schuh, soulier; Tag, jour, etc.; *pl.* Aale, etc. 2° Les substantifs en el, en, er; *ex.* : Braten, rôti; *pl.* Braten. Cependant plusieurs de ces substantifs adoucissent, comme Apfel, pomme; Vogel, oiseau; Garten, jardin; Vater, père; Bruder, frère, etc. (Voy. le tableau synoptique, 3ᵉ colonne.)

EXEMPLES

DE SUBSTANTIFS MASCULINS.

Singulier.

N. der Fisch, le poisson.	der Apfel, la pomme.	der Bote, le messager.
G. des Fisches.	Apfels.	Boten.
D. dem Fische.	Apfel.	Boten.
A. den Fisch.	Apfel.	Boten.

Pluriel.

N. die Fische.	Äpfel.	Boten.
G. der Fische.	Äpfel.	Boten.
D. den Fischen.	Äpfeln.	Boten.
A. die Fische.	Äpfel.	Boten.

Singulier.

N. der Mensch, l'homme.	der Name(n), le nom.
G. des Menschen.	Namens.
D. dem Menschen.	Namen.
A. den Menschen.	Namen.

Pluriel.

N. die Menschen.	Namen.
D. der Menschen.	Namen.
G. den Menschen.	Namen.
A. die Menschen.	Namen.

Singulier.

N. der Felsen, Fels, le rocher.	der Schmerz, la douleur.	der Staat, l'état.
G. des Felsens ou Felsen.	Schmerzes ou Schmerzens.	Staates.
D. dem Felsen, Fels.	Schmerz(e).	Staate.
A. den Felsen, Fels.	Schmerz.	Staat.

Pluriel.

N. die Felsen.	Schmerzen.	Staaten.
G. der Felsen.	Schmerzen.	Staaten.
D. den Felsen.	Schmerzen.	Staaten.
A. die Felsen.	Schmerzen.	Staaten.

CHAPITRE VII.

Déclinaison des substantifs féminins. — Règle sur l'adoucissement de la voyelle radicale au pluriel des substantifs féminins. — Exemples.

§ 20. *Déclinaison des substantifs féminins.*

Il a été dit plus haut que les féminins sont invariables au singulier. Il n'est donc question ici que du pluriel des féminins. Les féminins suivent en général la 2ᵉ déclinaison, *ex.*: die Tugend, la vertu ; *pl.* die Tugenden. Voici ceux de la première :

1° Deux féminins en er: die Mutter, la mère ; die Tochter, la fille, *pl.* die Mütter, die Töchter.

2° Les féminins en niß (au pluriel, l'ß devient ss); *ex.* : die Kenntniß, la connaissance ; *pl.* die Kenntnisse.

3° Un certain nombre de féminins, pour la plupart monosyllabiques, ayant une voyelle radicale forte : a, o, u, ou la diphthongue au ; savoir :

Angst, angoisse.	Brust, poitrine.
Braut, fiancée.	Faust, poing.

Frucht, fruit.	Luft, air, vent.
Gans, oie.	Macht, puissance.
Hand, main.	Maus, souris,
Haut, peau.	Nacht, nuit.
Kraft, force.	Nuß, noix.
Kuh, vache.	Stadt, ville.
Kunst, art.	Wand, mur, paroi, etc.

(Voy. le tableau synoptique, 1re colonne.)

Ex. : die Hand, la main ; *pl.* die Hände.

§ 21. *Adoucissement au pluriel des féminins.*

Les substantifs féminins de la 1re déclinaison adoucissent leur voyelle au pluriel ; *ex.* : die Kraft, la force ; *pl.* die Kräfte.

EXEMPLES

DE SUBSTANTIFS FÉMININS.

Singulier.

N. die Welt, le monde.	die Mutter, la mère.
G. der Welt.	Mutter.
D. der Welt.	Mutter.
A. die Welt.	Mutter.

Pluriel.

N. die Welten.	Mütter.
G. der Welten.	Mütter.
D. den Welten.	Müttern.
A. die Welten.	Mütter.

Singulier.

N. die Stadt, la ville.	die Nadel, l'aiguille.
G. der Stadt.	Nadel.
D. der Stadt.	Nadel.
A. die Stadt.	Nadel.

Pluriel.

N. die Städte.	die Nadeln.
G. der Städte.	Nadeln.
D. den Städten.	Nadeln.
A. die Städte.	Nadeln.

CHAPITRE VIII.

Déclinaison des substantifs neutres. — Règle sur l'adoucissement de la voyelle radicale au pluriel des substantifs neutres. — Exemples.

§ 22. *Déclinaison des substantifs neutres.*

Tous les neutres suivent la 1re déclinaison ; *ex.* : das Pferd, le cheval ; *gén.* des Pferdes. Beaucoup de neutres forment leur pluriel en er (voy. § 24).

Remarques. 1. Le substantif Herz, cœur, fait au *gén.* Herzens ; au *dat.* Herzen et Herz ; à l'*acc.* Herz ; au *pl.* Herzen.

2. Quelques neutres suivent au singulier la 1re et au pluriel la 2e déclinaison. Ce sont les suivants :

Auge, œil.	Ende, fin.	Leid, souffrance.
Bett, lit.	Hemd, chemise.	Ohr, oreille.

Ainsi, das Auge fait au *gén. sing.* des Auges, au *nom. pl.* die Augen.

§ 23. *Adoucissement au pluriel des neutres.*

Les neutres qui ne forment pas leur pluriel en er (§ 24) n'adoucissent pas leur voyelle radicale.

Excepté les suivants :

Floß, radeau ; Kloster, cloître, couvent ; Rohr, roseau, tuyau ; *pl.* Flöße, Klöster, etc.

EXEMPLES

DE SUBSTANTIFS NEUTRES.

Singulier.

N.	das Bein, l'os, la jambe.	das Alter,	das Herz, le cœur.
G.	des Beines.	Alters.	Herzens.
D.	dem Beine.	Alter.	Herzen, Herz.
A.	das Bein.	Alter.	Herz.

Pluriel.

N.	die Beine.	Alter.	Herzen.
G.	der Beine.	Alter.	Herzen.
D.	den Beinen.	Altern.	Herzen.
A.	die Beine.	Alter.	Herzen.

Singulier.

N. das Ohr, l'oreille.	das Auge, l'œil.	das Rohr, le roseau.
G. des Ohres.	Auges.	Rohres.
D. dem Ohre.	Auge.	Rohre.
A. das Ohr.	Auge.	Rohr.

Pluriel.

N. die Ohren.	Augen.	Röhre.
G. der Ohren.	Augen.	Röhre.
D. den Ohren.	Augen.	Röhren.
A. die Ohren.	Augen.	Röhre.

CHAPITRE IX.

Règles sur les substantifs dont le pluriel se forme en er. Adoucissement de la voyelle radicale. — Exemples.

§ 24. *Pluriel en er.*

Les substantifs qui forment leur pluriel en er appartiennent tous à la première déclinaison. Mais aucun féminin ne prend cette désinence, et il n'y a que très peu de masculins qui la prennent. Cette forme de pluriel en er appartient donc surtout aux substantifs neutres. Les neutres, ainsi que les masculins, adoucissent, sans exception, leur voyelle radicale.

I. Voici les masculins :

Bösewicht, scélérat.	Irrthum, erreur.	Reichthum, richesse.
Dorn, épine.	Leib, corps.	Vormund, tuteur.
Geist, esprit.	Mann, homme	Wald, forêt.
Gott, Dieu.	Rand, bord.	Wurm, ver.

Ex.: der Mann, homme (*vir*); *pl.* die Männer (1).

II. Les neutres qui prennent er au pluriel sont généralement des monosyllabes (ou composés) ayant une consonne

(1) Le pluriel Männer est remplacé par Leute, gens, dans la plupart des mots composés de Mann, comme Kaufmann, marchand; *pl.* Kaufleute. Mais on dit die Biedermänner, les hommes de bien; die Ehemänner, les maris, différent de die Eheleute, les époux (mari et femme), etc.

muette ou sifflante pour désinence; ou bien ils sont termin
en thum; *ex.*: das Kind, l'enfant; *pl.* die Kinder; das Haus,
maison; *pl.* die Häuser; das Fürstenthum, la principauté; *pl.*
Fürstenthümer.

Excepté ceux qui expriment une mesure ou une matièr
ex.: das Pfund, la livre, das Salz, le sel; *pl.* Pfunde, Salze; ain
que plusieurs autres qui forment leur pluriel en e; *ex.*: Band, lien (
Ding, chose; Pferd, cheval; Schaf, brebis; Schiff, vaisseau; Wo
parole (1), etc.; *pl.* Bande, Dinge, etc. (Voy. le tableau synoptiqu
2e colonne.)

Remarques. 1° Très peu de neutres commençant par la sylla
ge forment leur pluriel en er, *ex.*: Gesicht, visage (1); Geschle
race, sexe, genre; *pl.* Gesichter, etc. (Voy. le tabl. syn., 2e col.)

2° Un seul neutre terminé par une voyelle: Ei, œuf, et tr
peu de neutres terminés par une consonne liquide (l, m, n, r)
comme Huhn, poule; Lamm, agneau, etc.; prennent er au pluriel
Eier, Hühner, etc. (Voy. le tabl. syn., 2e col.)

EXEMPLES

DE SUBSTANTIFS DONT LE PLURIEL SE FORME EN ER.

	Masculin.	*Neutre.*
	SINGULIER.	
N.	der Wald, la forêt.	das Haus, la maison.
G.	des Waldes.	des Hauses.
D.	dem Walde.	dem Hause.
A.	den Wald.	das Haus.
	PLURIEL.	
N.	die Wälder.	die Häuser.
G.	der Wälder.	der Häuser.
D.	den Wäldern.	den Häusern.
A.	die Wälder.	die Häuser.

(1) Band, *ruban*, fait Bänder au pluriel; Wort, *mot*, fait Wörter; Gesi
vision, fait Gesichte. Il existe encore d'autres mots qui ont au pluriel de
formes de signification différente; *ex.*: die Bank, *pl.* die Banken; les ban
ques, et die Bänke, les bancs; der Strauß, *pl.* die Sträuße, les bouquets, et di
Strauße, les autruches, etc. Beaucoup de noms abstraits ne sont usit
qu'au singulier; *ex.*: der Muth, le courage; der Verstand, l'intelligenc
D'autres mots ne se présentent que sous la forme du pluriel; *ex.*: Ei
tern, parents (père et mère); Ostern, la Pâque; Leute, gens, etc.

[illegible]BSTANTIFS.

[illegible]CONDE DÉCLINAISON.

Génitif — en.

SINGULIER.

Nom.	—	
Gén.	—	en.
Dat.	—	en.
Acc.	—	en.

PLURIEL.

Nom.	—	en.
Gén.	—	en.
Dat.	—	en.
Acc.	—	en.

[illegible] déclinaison comprend :

[illegible]lques masculins.

[illegible]plupart des féminins.

Féminins de la 1re déclinaison.

1° Mutter, mère.
[illegible] Tochter, fille.
[illegible]

[illegible]

[illegible]sculins [illegible] déclinaison.

[illegible]ns de personnes [illegible]naux en e, com- [illegible], messager.

Masculins en en qui [illegible] singulier [illegible]

Buchstabe(n), lettre de [illegible]
(aussi Buchstab, [illegible]
Buchstabens ou [illegible])
Friede(n), paix.
Funke(n), étincelle.
Gedanke(n), pensée.

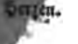
Substantifs de la 1re déclin. au sing., de la 2e au plur.

I. MASCULINS.

1° Les suivants :
Dorn, épine.
Forst, forêt.
[illegible]

Déclinaison d[illegible]er Schmerz, la douleur; [illegible]s Herz, le cœur.

[illegible] Schmerz[illegible] — [illegible]
— ens ou — es. — ens.
— e. — (e) ou — en.
Plur. Schmerzen. Herzen.



Page 23.

CHAPITRE X.

éclinaison des substantifs d'origine étrangère. — Déclinaison des noms propres de personnes, de pays et de villes. Exemples.

§ 25. *Substantifs étrangers.*

Les substantifs d'origine étrangère suivent, en général, les ègles qui président à la déclinaison des substantifs d'origine llemande. *Ex.* : der Instinkt, l'instinct; *gén.* des Instinktes; *l.* die Instinkte; das Theater, le théâtre; *gén.* des Theaters; *l.* die Theater; die Fakultät, la faculté; *gén.* der Fakultät; *pl.* die akultäten.

Les mots étrangers de la première déclinaison n'adoucissent énéralement pas leur voyelle radicale; *ex.* : der Thron, le rône; *pl.* die Throne. Il y a peu d'exceptions: Abt, abbé; Bischof, évêque; Cardinal, cardinal; Pabst, pape; Canal, canal; alast, palais; Ton, ton, etc. (Voir le tabl. synopt., 3e col.)

Les masculins étrangers, noms de personnes ou personnifiés n at, ant, ent, ik (lat. *atus, ans, ens, icus*), ann, ast, ist, ont, ost, , it, ot, et e (*e* français), les noms composés avec log, soph, om, arch, graph, sekt, tekt, et autres mots grecs ou latins, suivent seconde déclinaison; *ex.* : der Advokat, l'avocat; der Exponent, l'exposant; der Philosoph, le philosophe; der Architekt, rchitecte; *gén.* des Advokaten, etc.

REMARQUES. 1° Les masculins en or (*or*), les neutres en tiv (*tium, tif*) et en um (*um*), et quelques autres, comme der Diamant, das nsekt, etc. suivent au sing. la 1re, au pl. la 2e déclin.; *ex.* : der Dokr, *gén.* des Doktors, *pl.* die Doktoren. Les mots en um prennent ussi a (*a*) au pl., comme Faktum, *pl.* Fakta. Prinzip (*principium*) et utres sembl., ainsi que les neutres originairement adjectifs en et il, ajoutent ien: Prinzipien, Mustkalien. (Voir le tableau synopque, 5e colonne.)

2° Quelques neutres étrangers forment leur plur. en er; *ex.* : Spil ou Hospital, *pl.* Spitäler. (Voir le tabl. synopt., 2e col.)

3° Quelques noms conservent au pluriel la forme étrangère en (*s*); *ex.* : die Genies, Lords, Casinos, etc.

§ 26. *Déclinaison des noms propres.*

a) **Noms propres de personnes.** Les noms propres de personnes prennent généralement s au génitif singulier; les noms en e prennent ns, et ils conservent souvent la désinence n au datif et à l'accusatif.

EXEMPLE :

Singulier.

N. Adolph, Adolphe.	Julie, Julie.
G. Adolphs.	Juliens.
D. Adolph.	Julien ou Julie.
A. Adolph.	Julien ou Julie.

Remarque. Les noms masculins terminés par une sifflante prennent ens au génitif; *ex.*: Maxens, de Maximilien. Les noms étrangers terminés en as, es, is, os, us, ne prennent point l's du génitif; mais on les fait précéder du génitif de l'article; *ex.* : des Elias, d'Élie. Un nom propre précédé de l'article ne prend pas de désinence: des Adolph, der Julie.

b) **Noms propres de pays et de villes.** Les noms propres de pays, *qui sont généralement du genre neutre* (voy. § 12, 3°), ne sont pas accompagnés de l'article. Ils marquent le génitif par la désinence s et sont invariables aux autres cas.

EXEMPLE :

Singulier.

N. Frankreich, la France.
G. Frankreichs.
D. Frankreich.
A. Frankreich.

Il faut excepter les noms de pays féminins (voy. § 12; 3°); *ex.*: die Türkei, la Turquie ; die Schweiz, la Suisse, etc. Ces noms restent invariables. Das Elsaß, l'Alsace, fait au gén. des Elsasses.

Les noms de villes prennent également s au génitif; *ex.*: Frankfurt, Francfort; *gén.* Frankfurts. Lorsqu'ils sont terminés par une sifflante, on les fait précéder de la préposition von ou d'un nom commun au génitif; *ex.*: Mainz, Mayence; von Mainz, der Stadt Mainz, de Mayence, de la ville de Mayence.

CHAPITRE XI.

Signification et déclinaison des adjectifs ou pronoms démonstratifs, — des adjectifs conjonctifs ou pronoms relatifs, — et des adjectifs où pronoms interrogatifs.

§ 27. *Adjectifs et pronoms démonstratifs ou indicatifs.*

Il y en a six, savoir :

1° dieser, diese, dieses, ce (cet), cette; celui-ci, celle-ci, ceci (*hic*, οὗτος).

2° jener, jene, jenes, ce (cet), cette; celui-là, celle-là, cela (*ille*, ἐκεῖνος).

3° solcher, solche, solches, tel, telle (il, elle) (*ejusmodi*).

4° derjenige, diejenige, dasjenige, ce (cet), cette; celui, celle (celui-là, celle-là) (*is*).

5° derselbe, dieselbe, dasselbe, le même, la même; il, elle (*idem*, *is*).

6° der, die, das, ce (cette); celui-ci, celle-ci, ceci; celui-là, celle-là, cela; celui, celle.

Déclinaison des adjectifs et pronoms démonstratifs.

Dieser, jener et solcher, suivent le tableau général des déterminatifs en er, e, es (voy. § 6).

EXEMPLE :

SINGULIER.

	Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
N.	dieser, ce (cet), cette, celui-ci, etc.	diese, cette, celle-ci, etc.	dieses, ce (cet), cette, celui-ci, celle-ci, ceci.
G.	dieses.	dieser.	dieses.
D.	diesem.	dieser.	diesem.
A.	diesen.	diese.	dieses.

PLURIEL.

(*Commun aux trois genres.*)

N. diese.
G. dieser.
D. diesen.
A. diese.

Derjenige et derselbe déclinent l'article, en même temps que jenige et selbe, qui ne sont pas usités isolément. Ils suivent la déclinaison de l'adjectif précédé de l'article défini (voy. § 42), c'est-à-dire qu'ils se terminent en e au nominatif singulier des trois genres et à l'accusatif singulier du féminin et du neutre, et en en à tous les autres cas du singulier et du pluriel.

EXEMPLE :

SINGULIER.

Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
N. derjenige, ce (cet), celui.	diejenige, cette, celle.	dasjenige, ce (cet), celui, ou cette, celle.
G. desjenigen.	derjenigen.	desjenigen.
D. demjenigen.	derjenigen.	demjenigen.
A. denjenigen.	diejenige.	dasjenige.

PLURIEL.

(*Commun aux trois genres.*)

N. diejenigen.
G. derjenigen.
D. denjenigen.
A. diejenigen.

Der, die, das, employé comme adjectif démonstratif, c'est-à-dire devant un substantif, se décline comme l'article, dont il ne diffère que par l'accent tonique. Comme pronom, c'est-à-dire quand il n'accompagne pas un substantif, il se décline de la manière suivante :

SINGULIER.

Masculin.	Féminin.	Neutre.
N. der, ce, celui, etc.	die, cette, celle, etc.	das, ce, celui, etc.
G. dessen (deß).	deren.	dessen (deß).
D. dem	der.	dem
A. den.	die.	das.

PLURIEL.

Commun aux trois genres.)

N. die.

G. deren (derer dans la signification de de *ceux*, *de celles*, suivis d'un relatif).

D. denen.

A. die.

§ 28. *Adjectifs et pronoms relatifs ou conjonctifs.*

Il y en a quatre ; savoir :

1° welcher, welche, welches[1], qui, lequel, laquelle (*qui*).

2° der, die, das, id.

3° wer, was, celui qui, celle qui, ce qui (*qui, pour is qui*).

4° so, qui.

Déclinaison des adjectifs et des pronoms relatifs.

Welcher suit le tableau général des adjectifs déterminatifs (voy. § 6), ou bien la déclinaison de dieser (voy. § 27).

Der suit la déclinaison du pronom démonstratif der (voy. § 27).

Wer, was, se décline ainsi qu'il suit :

SINGULIER.

Masculin.	Neutre.
N. wer, celui qui, celle qui.	was, ce qui.
G. wessen (weß).	wessen (weß) (peu usité).
D. wem.	(manque).
A. wen.	was.

Le pluriel et le féminin manquent.

So est indéclinable et ne se rencontre qu'en poésie, au nominatif et à l'accusatif du singulier et du pluriel.

§ 29. *Adjectifs et pronoms interrogatifs.*

Il y en a quatre :

1° welcher, welche, welches, quel, quelle? lequel, laquelle? quel! quelle!

2° wer, was, qui? quoi?

3° was für ein, was für eine, was für ein, quel, quelle? (qualificatif) (*qualis? cujusmodi?*)

4° welch ein, welch eine, welch ein, quel! quelle! (exclamatif).

Déclinaison des adjectifs et pronoms interrogatifs.

Welcher suit le tableau général (§ 6), ou bien la déclinaison de dieser (§ 27).

Wer se décline comme le pronom relatif wer.

Was für ein et welch' ein ne déclinent que l'article ein. Au pluriel et devant un nom de matière au singulier, l'article indéfini disparaît et was für reste invariable, tandis que welch prend les désinences de welcher; *ex.*. was für Leute? quelle espèce de gens? was für Wein? quelle sorte de vin? welcher Wein! welche Reden! quel vin! quels discours!

CHAPITRE XII.

Signification et déclinaison des pronoms personnels, des pronoms réfléchis et des pronoms indéfinis.

§ 30. *Pronoms personnels.*

Il y en a trois :

1° ich, je ou moi.

2° du, tu ou toi.

3° er, sie, es, il ou lui, elle (cela) (*il* impers.).

Déclinaison des pronoms personnels.

SINGULIER.

	1re PERSONNE.	2e PERSONNE.	3e PERSONNE.		
			Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
N.	ich, je ou moi, etc.	du, tu ou toi.	er, il ou lui.	sie, elle.	es, il ou lui, elle (cela) (*il* imp.), etc.
G.	meiner.	deiner.	seiner.	ihrer.	seiner.
D.	mir.	dir.	ihm.	ihr.	ihm.
A.	mich.	dich.	ihn.	sie.	es.

PLURIEL.

	1re PERSONNE.	2e PERSONNE.	3e PERSONNE. (*Commun aux trois genres.*)
N.	wir.	ihr.	sie.
G.	unser.	euer.	ihrer.
D.	uns.	euch.	ihnen.
A.	uns.	euch.	sie (1).

§ 31. *Pronoms réfléchis.*

Il n'en existe qu'à la troisième personne.

SINGULIER.

N. manque.
G. seiner, ihrer, seiner, de lui (même), d'elle (même), de soi.
D. sich.
A. sich.

PLURIEL.

N. manque.
G. ihrer, d'eux (mêmes), d'elles (mêmes).
D. sich.
A. sich.

Remarque. On ajoute souvent selbst ou selber (invariable), *même*, *mêmes*, aux pronoms personnels : ich selbst ou selber, moi-même ; euch selbst, à vous-mêmes ; sich selbst, soi-même, lui-même, etc.

---

(1) Sie, Ihrer, Ihnen, Sie, en s'adressant à une ou à plusieurs personnes qu'on ne tutoie pas : Wie befinden Sie sich, comment vous portez-vous? (Voy. § 122.)

§ 32. *Pronoms indéfinis.*

man, on.
Jemand, quelqu'un } en général.
Niemand, personne }
Jedermann, chacun, tout le monde.
Einer, eine, eines, un, quelqu'un.
Keiner, keine, keines, aucun, personne.
einander, l'un l'autre.

Déclinaison des pronoms indéfinis.

Man, on, est invariable.

Jemand, quelqu'un, et Niemand, personne, se déclinent de la manière suivante :

EXEMPLE :

SINGULIER.

N. Jemand, quelqu'un, etc.	Niemand, personne.
G. Jemandes.	Niemandes.
D. Jemanden ou Jemand.	Niemanden ou Niemand.
A. Jemanden ou Jemand.	Niemanden ou Niemand.

Jedermann, chacun, tout le monde (composé de jeder, chaque, et Mann, homme), ne prend qu'une s au génitif singulier et n'a pas de pluriel.

Einer, eine, eines, un, quelqu'un, et Keiner, keine, keines, pas un, point, aucun, personne, suivent le tableau général (§ 6).

Einander, l'un l'autre, est invariable.

CHAPITRE XIII.

Signification et déclinaison des adjectifs possessifs. — Différence entre sein et ihr. — Adjectifs possessifs employés substantivement.

§ 33. *Signification et déclinaison des adjectifs possessifs.*

Les adjectifs possessifs sont tous dérivés des génitifs des pronoms personnels de la personne correspondante, par la suppression de la désinence er (1). Cette suppression n'a

(1) Comparez ἐμός, σός, etc., et ἐμοῦ, σοῦ; *meus, tuus,* etc., *mei, tui.*

pas lieu pour les génitifs unser, de nous, et euer, de vous.

1° mein, meine, mein, mon, ma.
2° dein, deine, dein, ton, ta.
3° sein, seine, sein, | ihr, ihre, ihr, | sein, seine, sein. } son, sa.
4° unser, uns(e)re, unser, notre.
5° euer, eu(e)re, euer, votre.
6° ihr, ihre, ihr, leur (1).

Tous ces adjectifs suivent le tableau général de la déclinaison des adjectifs déterminatifs (§ 6), ou bien la déclinaison de l'article indéfini ein, eine, ein, au singulier, et celle de l'article défini ou de dieser, diese, dieses, au pluriel.

EXEMPLE :

SINGULIER.

	Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
N.	mein, mon, etc.	meine, ma, etc.	mein, mon *ou* ma, etc.
G.	meines.	meiner.	meines.
D.	meinem.	meiner.	meinem.
A.	meinen.	meine.	mein.

PLURIEL.

(*Commun aux trois genres.*)

N. meine.
G. meiner.
D. meinen.
A. meine.

§ 34. *Différence entre* sein et ihr.

On emploie sein, seine, sein, pour le français *son*, *sa*, lorsque le nom du possesseur est du masculin ou du neutre, et ihr, ihre, ihr, lorsque le nom du possesseur est du féminin ; *p. ex.* : sein Hut, son chapeau ; seine Feder, sa plume ; sein Buch,

(1) Ihr, Ihre, Ihr, votre, en s'adressant à une ou à plusieurs personnes qu'on ne tutoie pas. (Voy. § 120.)

son livre, pour le chapeau, la plume, le livre d'un homme ou d'un enfant; car der Mann, l'homme, est du masculin, et das Kind, l'enfant, est du neutre. Mais on dit ihr Hut, son chapeau; ihre Feder, sa plume; ihr Buch, son livre, pour le chapeau, la plume et le livre d'une femme, die Frau, la femme, étant du féminin. On dit de même ihr, ihre, ihr, leur, lorsque le nom du possesseur est au pluriel: ihr Vater, leur père; ihre Mutter, leur mère; ihr Kind, leur enfant.

Remarque. Dans unser et euer, la désinence er n'est pas la désinence caractéristique du masculin; autrement le féminin serait unse, eue, et le neutre unses, eues, le génitif unses, etc.; tandis qu'on dit unser, uns(e)re, unser, *gén.* uns(e)res, etc., comme pour mein. La voyelle e devant r, ou bien la voyelle e des désinences em et en, est ordinairement supprimée : unsrem ou unserm; unsren ou unsern, pour unserem, unseren.

§ 35. *Adjectifs possessifs employés substantivement.*

Les adjectifs possessifs mein, dein, etc., s'emploient substantivement sous les trois formes suivantes:

1° meiner, meine, meines,
2° der meinige, die meinige, das meinige, } le mien, la mienne.
3° der meine, die meine, das meine.

De même deiner, der deinige, der deine, le tien, la tienne, et ainsi de suite.

On décline meiner suivant le tableau général (§ 6.); der meinige et der meine comme un adjectif précédé de l'article défini, ou bien comme le pronom démonstratif derjenige (voyez ce mot, § 27).

Remarques. 1° Des trois manières de rendre *le mien, la mienne, le tien, la tienne*, etc., la première : meiner, deiner, etc., est la plus familière; la deuxième: der meinige, etc., la plus ordinaire; et la troisième: der meine, etc., la plus élégante.

2° On dit toujours der unsrige, le nôtre, et der eurige, le vôtre, pour der unserige, der euerige.

CHAPITRE XIV.

Adjectifs numéraux ou noms de nombre : Nombres cardinaux et nombres ordinaux. — Formation et déclinaison de ces nombres.

§ 36. *Noms de nombre cardinaux.*

1	eins, ein.	19	neunzehn.
2	zwei.	20	zwanzig.
3	drei.	21	ein und zwanzig, etc.
4	vier.	30	dreißig.
5	fünf.	40	vierzig.
6	sechs.	50	fünfzig (funfzig).
7	sieben.	60	sechzig.
8	acht.	70	sieb(en)zig.
9	neun.	80	achtzig.
10	zehn.	90	neunzig.
11	(eilf) elf.	100	hundert.
12	zwölf.	200	zweihundert, etc.
13	dreizehn.	101	hundert(und)ein.
14	vierzehn.	120	hundert(und)zwanzig.
15	fünfzehn (funfzehn).	121	hundert ein und zwanzig.
16	sechzehn.	1,000	tausend.
17	sieb(en)zehn.	1,000,000	eine Million.
18	achtzehn.	1,000,000,000,000	eine Billion, etc.

§ 37. *Formation des noms de nombre cardinaux.*

Eilf ou elf et zwölf sont formés de ein, zwei et de l'ancien lif (über, au delà); ils signifient donc : un, deux, au delà (de dix). A partir de treize jusqu'à dix-neuf inclusivement, on ajoute zehn, dix, à l'unité. Les dizaines, à partir de vingt, ajoutent zig (dérivés de zehn) à l'unité correspondante. Mais on dit zwanzig pour zweizig, et dreißig pour dreizig. Les nombres composés de plusieurs chiffres suivent la même construction qu'en français, excepté pour les dizaines et unités : en allemand, on fait toujours précéder la dizaine par l'unité en

intercalant la conjonction und, et; *ex.* : drei hundert sieben und vierzig, trois cent quarante-sept.

Déclinaison des noms de nombre cardinaux.

Ein, suivi d'un substantif, se décline comme l'article indéfini, dont on le distingue par l'accent tonique ; non suivi d'un substantif, il est analogue au pronom indéfini Einer, Eine, Eines (voy. § 32).

Zwei et drei prennent au génitif er, et au datif en.

Les deux, l'un et l'autre (*ambo, utrique*), **se rend par beide, qui se décline suivant le tableau général § 6. On dit aussi beides, l'un et l'autre** (*utrumque*), **au singulier du neutre.**

Depuis vier, quatre, jusqu'à zwölf, douze, inclusivement, à l'exception toutefois de sieben, de neun et de zehn, on ajoute en au datif, mais dans le cas seulement où le substantif est sous-entendu; *ex.* : Ich habe es zwölfen gesagt, je l'ai dit à douze (personnes, amis, etc.).

Les autres noms de nombre cardinaux sont invariables.

Remarques. 1° On dit eins (contraction de eines), lorsqu'on compte eins, zwei, drei, un, deux, trois, etc. ; ou pour l'heure : es ist eins, il est une heure ; ou dans la locution : das ist mir eins, cela m'est (tout) un, cela m'est indifférent.

2° Zwei et drei se déclinent quand ils sont employés substantivement, ou bien quand les cas ne sont pas suffisamment marqués par le substantif lui-même ou un autre adjectif déterminatif; *p. ex.*: Ich habe es zweien gegeben, je l'ai donné à deux (d'entre eux); ou die Aussage zweier Zeugen, la déposition de deux témoins; mais on dit : die Aussage dieser zwei Zeugen, la déposition de ces deux témoins, le génitif pluriel étant indiqué par dieser, de ces; de même on dit : mit zwei Freunden, avec deux amis, le datif pluriel étant indiqué par le substantif.

3° Hundert, cent; tausend, mille; et Million, million, s'emploient aussi comme substantifs et se déclinent comme tels : das Hundert, le cent, la centaine; das Tausend, le mille ; die Million, le million *pl.* die Hunderte, die Tausende, die Millionen.

§ 38. *Noms de nombre ordinaux*.

der erste, le premier.
der zweite, le second.
der dritte, le troisième.
der vierte, le quatrième, etc.
der achte, le huitième, etc.
der zwanzigste, le vingtième, etc.
der einundzwanzigste, le vingt-unième, etc.
der hundertste, le centième, etc.
der hundert(und)neunte, le cent-neuvième, etc.
der hundert neun und vierzigste, le cent-quarante-neuvième, etc.

Formation des noms de nombre ordinaux.

On forme les noms de nombre ordinaux des noms de nombre cardinaux en ajoutant aux unités et à zehn, ainsi qu'aux nombres suivants jusqu'à neunzehn, la terminaison te (ter). Aux autres dizaines, aux centaines, etc., on ajoute ste (ster); *ex.*: der siebente, ein siebenter, le septième, un septième; der zwanzigste, ein zwanzigster, le vingtième, un vingtième; de même der vierhundert (und) siebente, le quatre-cent-septième; der vier hundert sieben und zwanzigste, le quatre-cent-vingt-septième.

Il n'y a d'irréguliers que les suivants : le premier, der erste; le troisième, der dritte, et le huitième, der achte.

Déclinaison des noms de nombre ordinaux.

Les noms de nombre ordinaux suivent la déclinaison, déjà plusieurs fois mentionnée, des adjectifs qualificatifs. (Voy. §§ 41 et 42.)

CHAPITRE XV.

Adjectifs numéraux indéterminés. Signification et déclinaison. — Mots dérivés des noms de nombre.

§ 39. *Adjectifs numéraux indéterminés. Signification et déclinaison.*

kein(er), keine, kein(es) (1), pas ou point de, aucun.
jeder, — e, — es, chaque, chacun.
etlicher, — e, — es, quelque.
etwelcher, — e, — es, id.
einiger, — e, — es, id. (2)
mancher, — e, — es, maint.
aller, — e, — es, tout.
viel et **vieler, — e, — es,** beaucoup.
jedweder, — e, — es, chaque, chacun.
jeglicher, — e, — es, chaque, chacun.
wenig et **weniger, — e, — es,** peu.
mehrere, plusieurs.
etwas (was), quelque chose de.
nichts, rien de.

Ces adjectifs suivent le tableau de la déclinaison des adjectifs déterminatifs (§ 6); les deux derniers sont invariables.

§ 40. *Mots dérivés des noms de nombre.*

Des noms de nombre cardinaux et des noms de nombre ordinaux on forme différentes catégories de mots dérivés ou composés.

I. Des noms de nombre cardinaux on forme :

1° Des adjectifs composés avec fach, fältig (das Fach, le compartiment; die Falte, le pli) ; *ex.* : einfach, einfältig, simple ; zweifach (zwiefach) et zweifältig, double, etc. On dit de même :

---

(1) On emploie kein devant un substantif et keiner substantivement.

(2) Ein Paar, une paire, une couple, s'emploie souvent adjectivement dans le sens de *quelques :* ein Paar Handschuh, une paire de gants ; ein Paar ou paar Bücher, quelques livres ; et même die paar Bücher, les quelques livres.

vielfach, vielfältig, mehrfach, mehrfältig, mannigfach, mannigfaltig, multiple, varié; doppelt, double, exprime la double quantité, de préférence à zweifach: die doppelte Summe, la double somme; das zweifache Verbrechen, le double crime.

2° Des adjectifs composés avec lei (mot ancien qui signifie *espèce*). On donne au nom de nombre cardinal, en ajoutant lei, la désinence er du génitif singulier féminin ou du génitif pluriel; *ex.*: einerlei, d'une espèce, d'une sorte; zweierlei, dreierlei, de deux, trois sortes, etc.; de même: mancherlei, vielerlei, allerlei, de mainte sorte, de plusieurs ou de beaucoup de sortes, de toutes sortes. Ces adjectifs sont invariables.

3° Des adverbes en mal (fois): einmal, zweimal, une fois, deux fois, etc. De ces adverbes en mal on forme des adjectifs par l'addition de la syllabe ig: einmalig, zweimalig, fait (dit) une fois, deux fois ou à deux reprises, etc.

II. Des noms de nombre ordinaux on forme:

1° Des adverbes en ens qui marquent une série ou une énumération: erstens, premièrement, 1°; zweitens, deuxièmement, 2°, etc.

2° Des substantifs neutres composés avec Theil (part, partie), ou simplement terminés en tel, par contraction avec la terminaison du nombre ordinal. Ces substantifs s'emploient comme dénominateurs des fractions; les nombres cardinaux servent de numérateurs, comme en français; *ex.*: vier Fünftheil ou Fünftel, quatre cinquièmes. On ne dit jamais ein Zweitel pour *un demi*, mais on dit ein halb.

On forme les nombres fractionnaires comme en français; *ex.*: quatre et trois septièmes, vier und drei Siebentel.

Remarque. On dit souvent dritt(e)halb, viert(e)halb, etc., pour zwei und ein halb, drei und ein halb, deux et demi, trois et demi, et ainsi de suite jusqu'à *douze* inclusivement. Au lieu de zweithalb on dit anderthalb, un et demi: ander, autre, est employé ici dans le sens de second (*alter* pour *secundus*).

CHAPITRE XVI.

Déclinaison des adjectifs (qualificatifs) précédés ou non précédés d'un déterminatif. — Adjectifs radicaux et adjectifs dérivés. — Terminaisons des adjectifs dérivés. — Adjectifs composés.

§ 41. *Déclinaison des adjectifs qualificatifs.*

Il faut distinguer deux cas qui constituent deux déclinaisons : ou bien l'adjectif qualificatif n'est précédé ni de l'article ni d'aucun autre déterminatif; *p. ex.* : guter Wein, de bon vin ; ou bien il est précédé de l'article défini ou indéfini, ou d'un autre déterminatif ; *ex.* : der gute Wein, ein guter Wein, dieser gute Wein, le bon vin, un bon vin, ce bon vin.

Première déclinaison.

Dans le premier de ces cas, lorsque l'adjectif n'est précédé d'aucun article ni autre déterminatif, il prend au nominatif singulier les désinences er, e, es, et se décline comme les adjectifs déterminatifs dont la déclinaison est analogue à celle de l'article défini der, die, das (dieser, e, es, etc.) (Voy. § 6.)

EXEMPLE :

SINGULIER.

	Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
N.	guter Wein, de bon vin.	gute Suppe, de bonne soupe.	gutes Brod, de bon pain.
G.	(gutes) guten Weines.	guter Suppe.	(gutes) guten Brodes.
D.	gutem Weine.	guter Suppe.	gutem Brode.
A.	guten Wein.	gute Suppe.	gutes Brod.

PLURIEL.

(*Commun aux trois genres.*)

N.	gute Weine,	Suppen,	Brode
G.	guter Weine,	Suppen,	Brode
D.	guten Weinen.	Suppen,	Broden.
A.	gute Weine.	Suppen.	Brode.

Remarque. Au génitif singulier du masculin et du neutre on emploie généralement en pour es par euphonie, afin d'éviter la répétition de la désinence es dans l'adjectif et le substantif.

§ 42. *Deuxième déclinaison.*

Dans le second cas, lorsque l'adjectif est précédé de l'article défini ou d'un déterminatif analogue en er, e, es (dieser, welcher, etc.), il prend au nominatif singulier la désinence e pour les trois genres; et, s'il est précédé de l'article indéfini ou d'un déterminatif analogue (kein, mein, etc.), il prend au nominatif singulier les désinences er, e, es. L'adjectif change ces désinences en en à tous les autres cas du singulier et du pluriel, à l'exception de l'accusatif singulier du féminin et de l'accusatif singulier du neutre, qui sont semblables à leurs nominatifs.

EXEMPLE:

SINGULIER.

Masculin.

N.	der (dieser, etc.)	gute Wein,	le bon vin. (ce, etc.)
	ein (mein, etc.)	guter Wein,	un bon vin. (mon, etc.)
G.	des / eines	guten Weines.	
D.	dem / einem	guten Weine.	
A.	den / einen	guten Wein.	

Féminin.

N.	die (diese, etc.) / eine (meine, etc.)	gute Suppe,	la (cette), etc. / une (ma), etc. bonne soupe.
G.	der / einer	guten Suppe.	
D.	der / einer	guten Suppe.	
A.	die / eine	gute Suppe.	

Neutre.

N.	das	gute Brod, le bon pain.
	(dieses, etc.)	(ce, etc.)
	ein	gutes Brod, un bon pain.
	(mein, etc.)	(mon, etc.)
G.	des / eines	guten Brodes.
D.	dem / einem	guten Brode.
A.	das / ein	gute / gutes Brod.

PLURIEL.

(Commun aux trois genres.)

N.	die / meine	guten Weine, Suppen, Brode.
G.	der / meiner	guten Weine, Suppen, Brode.
D.	den / meinen	guten Weinen, Suppen, Broden.
A.	die / meine	guten Weine, Suppen, Brode.

REMARQUES. 1° Après les adjectifs numéraux indéterminés viele, wenige, einige, etliche, mehrere, on remplace au nominatif et à l'accusatif pluriel de l'adjectif qualificatif la désinence en par la désinence e; *ex.* : viele, ou einige gute Bücher, beaucoup de bons livres, quelques bons livres.

2° Les adjectifs en el, en, er, en prenant une désinence quelconque, perdent, par euphonie, la voyelle e devant la liquide; *ex.* : dieser edle Mann, cet homme noble; ein saurer Wein, un vin aigre (pour edele, sauerer). L'adjectif hoch, haut, employé comme épithète, perd également par euphonie le c devant h; *ex.* : der hohe Thurm la haute tour.

3° Les adjectifs employés substantivement suivent les mêmes règles que les adjectifs joints comme épithètes à un substantif; *ex.* : der Gelehrte, le savant, *gén.* des Gelehrten, etc.; ein Gelehrter, un savant, *gén.* eines Gelehrten; *pl.* die Gelehrten, les savants, etc., Gelehrte, des savants, etc. On les distingue par l'initiale, qui est toujours une majuscule.

De l'Adjectif.

En Allemand l'adjectif est tantôt épithète, et tantôt Attribut.

L'adjectif est invariable lors qu'il est ~~tantôt~~ attribut: Ex L'Enfant devient grand qu'il faut distinguer de: Cet homme était un bon citoyen. Dans le premier Exemple l'adjectif est un ~~vrai~~ véritable adverbe.

L'adjectif épithète, placé devant un substantif s'y rapportant, peut se décliner de deux façons suivant les circonstances.

1° Il prend la déclinaison forte, qui n'est autre que celle de Der die das. Excepté au Nom. Sing. neutre et à l'Acc. du même g. où il fait es et, quand il est précédé d'un mot qui a la faible ou qui n'en a aucune, comme un verbe, un adverbe etc.

2° L'Adjectif prend la faible, qui n'est autre que la déclinaison de ein Excepté les trois nominatifs du Singul. et l'accus. neutre et, quand il est précédé d'un mot ayant la forte, autrement il prendrait la forte. Ex Le bon Vin der gute Wein. Un bon vin. ein guter Wein. J'ai du bon vin. ich habe guten Wein.

Tableau de la déclinaison des Adjectifs

1ère Déclinaison (forte)

Singulier

	Masculin		Féminin		Neutre
N.	-er.	N	e.	N.	es.
G.	~~es.~~ (en)	G.	er.	G.	~~es~~ (en)
D.	em.	D.	er.	D.	em.
A.	en.	A.	e.	A.	es.

Pluriel

Pour les trois genres.

Nom.	-e.
Gen.	er.
Dat.	en.
Acc.	e.

2e Déclinaison (Faible)

Singulier

	Masculin		Féminin		Neutre
N.	e.	N.	e.	N.	e.
G.	en.	G.	en.	G.	en.
D.	en.	D.	en.	D.	en.
Ac.	en.	Ac.	e.	Ac.	e.

Pluriel. Pour les trois genres.

Nom.	en.
Gén.	en.
Dat.	en.
Acc.	en.

Déclinaison Mixte. Voy. 6e p. 26.

TABLEAU SYNOPTIQUE DE LA DÉCLINAISON DES ADJECTIFS.

Ire DÉCLINAISON.

SINGULIER.

	Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
N.	—e.	—e.	—es.
G.	—(es) en.	—er.	—(es) en.
D.	—em.	—er.	—em.
A.	—en.	—e.	—es.

PLURIEL.

(Commun aux trois genres.)

N. —e.
G. —er.
D. —en.
A. —e.

IIe DÉCLINAISON.

SINGULIER.

	Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
N.	(der, etc.) —e. (ein, etc.) —er.	(die, etc.) } —e. (eine, etc.) }	(das, etc.) —e. (ein, etc.) —es.
G.	—en.	—en.	—en.
D.	—en.	—en.	—en.
A.	—en.	—e.	(das, etc.) —e. (ein, etc.) —es.

PLURIEL.

(Commun aux trois genres.)

N. —en.
G. —en.
D. —en.
A. —en.

§ 43. *Adjectifs radicaux et adjectifs dérivés.*

Les adjectifs sont ou radicaux ou dérivés.

Les adjectifs radicaux sont immédiatement formés des racines ou des verbes primitifs ; *ex.*: treu, fidèle, de trauen, se fier.

Les adjectifs dérivés sont formés de verbes, de substantifs, ou d'adjectifs, au moyen de terminaisons, c'est-à-dire d'arrière-syllabes ou suffixes ; *ex.* : lesbar, lisible, de lesen, lire; mächtig, puissant, de Macht, puissance ; wahrhaft, véritable, de wahr, vrai. Souvent on adoucit la voyelle radicale en y ajoutant une arrière-syllabe : roth, rouge ; röthlich, rougeâtre.

§ 44. *Terminaisons des adjectifs dérivés.*

Les principales terminaisons des adjectifs dérivés sont : ig, isch, bar, sam, en, ern, lich, haft et icht; *ex.* : fleißig, appliqué, de Fleiß, application ; kindisch, enfantin, de Kind, enfant; eßbar, mangeable, de essen, manger ; furchtsam, craintif, de Furcht, crainte ; golden, d'or (*aureus*), de Gold, or ; stählern, d'acier, de Stahl, acier ; königlich, royal, de König, roi ; tugendhaft, vertueux, de Tugend, vertu ; steinicht, pierreux, de Stein, pierre.

§ 45. *Adjectifs composés.*

Les adjectifs se composent :

1° Avec des substantifs ; *ex.* : goldgelb, jaune d'or.

2° Avec des verbes ; *ex.* : liebenswürdig, aimable.

3° Avec des adverbes ; *ex.* : dunkelgrün, vert foncé (*litt.* sombrement vert).

4° Avec des prépositions ; *ex.* : überreif, trop mûr.

5° Avec les particules un, ur, erz ; *ex.* : unmöglich, impossible.

Remarque. Dans les adjectifs composés, de même que dans les substantifs, le premier mot ou la particule a l'accent tonique ; *ex.* : schneeweiß, blanc comme la neige ; unglücklich, malheureux. Un seulement est quelquefois inaccentué : unendlich, infini.

CHAPITRE XVII.

Formation du comparatif et du superlatif des adjectifs. — Adoucissement de la voyelle radicale. — Comparatifs et superlatifs irréguliers. — Déclinaison.

§ 46. *Formation du comparatif des adjectifs.*

On forme le comparatif d'un adjectif en ajoutant au positif la terminaison er, et en adoucissant la voyelle radicale (a, o, u); *p. ex.* : kalt, froid, comparatif kälter.

REMARQUES. 1° Un adjectif terminé en e n'ajoute que la lettre r; *ex.* : weise, sage, *comp.* weiser.

2° Les adjectifs en el, en, er, perdent, par euphonie, la voyelle e devant la liquide; *ex.* : edel, noble; bitter, amère; *comp.* edler, bittrer, pour edeler, bitterer (comp. § 42, REM. 2).

3° L'adjectif hoch, haut, perd son c au comparatif : höher (voy. § 42, REM., 2°).

Formation du superlatif.

On forme le superlatif en ajoutant au positif la terminaison est et en adoucissant la voyelle radicale; *p. ex.*: (der) kältest(e), le plus froid. Comme le superlatif est toujours épithète d'un substantif exprimé ou sous-entendu, la terminaison est doit être toujours suivie d'une désinence, conformément aux règles des §§ 41 et 42.

REMARQUES. 1° Il résulte de cette addition d'une syllabe, que l'on supprime par euphonie la voyelle e dans est, à moins que la consonne finale du positif ne soit une dentale ou une sifflante (d, t, th, s, ß, st, sch, z,); *p. ex.* : klein, petit, *sup.* der kleinste; mais süß, fait der süßeste. Dans les adjectifs terminés par une voyelle ou une voyelle suivie de h, on peut maintenir ou supprimer l'e dans la terminaison est; *ex.* : frei, libre; der frei(e)ste.

2° Dans les participes en end, et, devenus adjectifs, on supprime toujours l'e de est, pour avoir une syllabe de moins; *ex.* ; der reizendste, le plus attrayant; der gebildetste, le plus civilisé.

3° L'adjectif groß, grand, fait au superlatif der größeste, que l'on contracte ordinairement en der größte.

4° L'adjectif nah, proche, ajoute un c au superlatif : der nächste.

§ 47. *Adoucissement de la voyelle radicale.*

Nous avons déjà dit qu'on adoucit au comparatif et au superlatif la voyelle radicale du positif; *ex.*: arm, pauvre, ärmer, der ärmste.

Sont exceptés de cette règle :

1° Les adjectifs ayant la diphthongue radicale au; *p. ex.*: rauh, rude, *comp.* rauher, *sup.* der rauh(e)ste.

2° Les adjectifs terminés en e, el, en, er, ou dérivés au moyen d'une arrière-syllabe (voy. § 44); *ex.*: gerade, droit, *comp.* gerader; ruhig, tranquille, *comp.* ruhiger; folgsam, docile, obéissant, *comp.* folgsamer, *sup.* der folgsamste.

3° Les adjectifs originairement participes; *p. ex.*: gewandt, adroit (de wenden, tourner), *comp.* gewandter; rasend, furieux (de rasen, être en fureur), *sup.* der rasendste.

4° Un certain nombre d'adjectifs qui n'ont aucun caractère distinctif, savoir :

brav, brave, sage.
bunt, bigarré.
falsch, faux.
froh, joyeux.
hohl, creux.
hold, gracieux, doux.
karg, avare.
klar, clair.
nackt, nu.
rasch, prompt.
roh, cru, rude.
sanft, doux (dans le sens moral).
schlank, délié.
stolz, orgueilleux, fier.
toll, enragé.
voll, plein.
wahr, vrai.
zart, tendre, délicat, etc.

§ 48. *Comparatifs et superlatifs irréguliers.*

gut, bon, fait au comparatif besser, au superlatif der beste.
viel, beaucoup, — mehr, — der meiste.
minder, moindre, et der mindeste, le moindre, n'ont pas de positif, ou plutôt leur positif min, petit, peu considérable, n'est plus usité.
der letzte, le dernier, doit être considéré comme superlatif de l'ancien lat, tard.

§ 49. *Déclinaison des comparatifs et des superlatifs.*

Les comparatifs et les superlatifs sont soumis aux mêmes règles de déclinaison que les adjectifs au positif (voy. §§ 41 et 42).

EXEMPLE :

PREMIÈRE DÉCLINAISON.

Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
N. frischerer Wein, du vin plus frais.	frischere Butter, du beurre plus frais.	frischeres Wasser, de l'eau plus fraîche.
G. (frischeres) frischeren Weines, etc.	frischerer Butter, etc.	(frischeres) frischeren Wassers, etc.

SECONDE DÉCLINAISON.

N. der frischere Wein, le vin plus frais.	die frischere Butter, le beurre plus frais, etc.	das frischere Wasser, l'eau plus fraîche, etc.
G. des frischeren, etc.		
N. ein frischerer Wein, etc.		

De même au superlatif :

N. der frischeste Wein, le vin le plus frais.
G. des frischesten Weines, etc.

CHAPITRE XVIII.

Conjugaison du verbe auxiliaire sein. — Emploi de cet auxiliaire.

§ 50. *Conjugaison du verbe auxiliaire* sein.

INFINITIF.

Présent. sein, être.
Passé. gewesen sein, avoir été.

PARTICIPE.

Présent. (seiend, wesend) (inusité).
Passé. gewesen, été.

INDICATIF.	SUBJONCTIF.

Présent.

ich bin, je suis.	ich ſei, que je sois.
du biſt,	du ſei(e)ſt,
er iſt,	er ſei,
wir ſind,	wir ſei(e)n,
ihr ſeid,	ihr ſei(e)t (ſeid),
ſie ſind.	ſie ſei(e)n.

Imparfait.

ich war, j'étais *ou* je fus:	ich wäre, que je fusse, je serais.
du war(e)ſt,	du wär(e)ſt,
er war,	er wäre,
wir waren,	wir wären,
ihr war(e)t,	ihr wär(e)t,
ſie waren.	ſie wären.

Parfait.

ich bin geweſen, j'ai été.	ich ſei geweſen, que j'aie été.
du biſt » , etc.	du ſei(e)ſt » , etc.

Plus-que-parfait.

ich war geweſen, j'avais été *ou* j'eus été.	ich wäre geweſen, que j'eusse été, j'aurais été.
du war(e)ſt » , etc.	du wär(e)ſt » , etc.

Futur présent.

ich werde ſein, je serai.	ich werde ſein, que je sois.
du wirſt »	du werdeſt »
er wird »	er werde »
wir werden »	wir werden »
ihr werdet »	ihr werdet »
ſie werden »	ſie werden »

Futur passé.

ich werde geweſen ſein, j'aurai été.	ich werde geweſen ſein, que j'aie été.
du wirſt » , etc.	du werdeſt » , etc.

CONDITIONNEL.

Présent.	*Passé.*
ich würde ſein, je serais.	ich würde geweſen ſein, j'aurais été.
du würdeſt »	du würdeſt »
er würde »	er würde »
wir würden »	wir würden »
ihr würdet »	ihr würdet »
ſie würden »	ſie würden »

Impératif.

sei, sois.
sei er, qu'il soit.
sei(e)n wir, soyons.
seid, soyez.
sei(e)n sie, qu'ils soient.

§ 51. *Emploi de l'auxiliaire* sein.

On emploie le verbe auxiliaire sein pour former les temps composés passés d'une partie des verbes neutres, généralement de ceux qui expriment un changement d'état, une transformation, ou le passage d'un lieu à un autre; *ex.*: reifen, mûrir; wachsen, croître; reisen, voyager: die Frucht ist gereift, le fruit a mûri; das Kind ist gewachsen, l'enfant a grandi; wir sind nach Italien gereis't, nous sommes allés (en voyageant) en Italie.

Remarque. Le verbe sein, qui exprime non pas un état, une manière d'être, mais l'être, l'existence même, prend sein pour auxiliaire de ses temps composés passés: ich bin gewesen, j'ai été, *litt. je suis été.*

CHAPITRE XIX.

Conjugaison du verbe auxiliaire haben. — Emploi de cet auxiliaire.

§ 52. *Conjugaison du verbe auxiliaire* haben.

Infinitif.

Présent. haben, avoir.
Passé. gehabt haben, avoir eu.

Participe.

Présent. habend, ayant.
Passé. gehabt, eu.

Indicatif.	Subjonctif.
Présent.	
ich habe, j'ai.	ich habe, que j'aie.
du hast,	du habest,
er hat,	er habe,
wir haben,	wir haben,
ihr hab(e)t,	ihr habet,
sie haben.	sie haben.
Imparfait.	
ich hatte, j'avais *ou* j'eus.	ich hätte, que j'eusse, j'aurais.
du hattest,	du hättest,
er hatte,	er hätte,
wir hatten,	wir hätten,
ihr hattet,	ihr hättet,
sie hatten.	sie hätten.
Parfait.	
ich habe gehabt, j'ai eu.	ich habe gehabt, que j'aie eu.
du hast » , etc.	du habest » , etc.
Plus-que-parfait.	
ich hatte gehabt, j'avais eu *ou* j'eus eu.	ich hätte gehabt, que j'eusse eu, j'aurais eu.
du hattest » , etc.	du hättest » , etc.
Futur présent.	
ich werde haben, j'aurai.	ich werde haben, que j'aie.
du wirst »	du werdest »
er wird »	er werde »
wir werden »	wir werden »
ihr werdet »	ihr werdet »
sie werden »	sie werden »
Futur passé.	
ich werde gehabt haben, j'aurai eu.	ich werde gehabt haben, que j'aie eu.
du wirst »	du werdest »
er wird » , etc.	er werde » , etc.

Conditionnel.

Présent.	*Passé.*
ich würde haben, j'aurais.	ich würde gehabt haben, j'aurais eu.
du würdest »	du würdest »
er würde »	er würde »
wir würden »	wir würden »
ihr würdet »	ihr würdet »
sie würden »	sie würden »

Impératif.

habe, aie.
habe er, qu'il ait.
haben wir, ayons.
hab(e)t, ayez.
haben sie, qu'ils aient.

§ 53. *Emploi de l'auxiliaire* haben.

On emploie le verbe auxiliaire haben pour former les temps composés passés des verbes actifs, des verbes réfléchis et d'une partie des neutres, c'est-à-dire de ceux qui n'emploient pas l'auxiliaire sein (voir au § 51 l'emploi de l'auxiliaire sein). Ces neutres qui prennent haben marquent, en général, un repos ou une manière d'être qui n'implique pas un changement d'état ou de lieu; *ex.*: ruhen, reposer; schlafen, dormir; tanzen, danser: ich habe geruht, geschlafen, getanzt, j'ai reposé, dormi, dansé.

CHAPITRE XX.

Conjugaison du verbe auxiliaire werden, devenir. — Emploi de cet auxiliaire.

§ 54. *Conjugaison du verbe auxiliaire* werden.

Infinitif.

Présent. werden, devenir.
Passé. geworden sein, être devenu.

Participe.

Présent. werdend, devenant.
Passé. geworden ou worden, devenu.

Indicatif.	Subjonctif.
	Présent.
ich werde, je deviens.	ich werde, que je devienne.
du wirst,	du werdest,
er wird,	er werde,
wir werden,	wir werden,
ihr werdet,	ihr werdet,
sie werden.	sie werden.
	Imparfait.
ich wurde ou ward, je devenais *ou* je devins.	ich würde, que je devinsse, je deviendrais.
du wurdest ou wardst,	du würdest,
er wurde ou ward,	er würde,
wir wurden,	wir würden,
ihr wurdet,	ihr würdet,
sie wurden.	sie würden.
	Parfait.
ich bin geworden ou worden, je suis devenu.	ich sei geworden ou worden, que je sois devenu.
du bist »	du sei(e)st »
er ist »	er sei »
wir sind »	wir sei(e)n »
ihr seid »	ihr sei(e)t (seid)
sie sind »	sie sei(e)n »
	Plus-que-parfait.
ich war geworden ou worden, j'étais devenu *ou* je fus devenu.	ich wäre geworden ou worden, que je fusse devenu, je serais devenu.
du war(e)st »	du wärest »
er war »	er wäre »
wir waren »	wir wären »
ihr war(e)t »	ihr wär(e)t »
sie waren »	sie wären »

Futur présent.

ich werde werden, je deviendrai.
du wirst »
er wird », etc.

ich werde werden, que je devienne.
du werdest »
er werde », etc.

Futur passé.

ich werde geworden ou worden sein, je serai devenu.
du wirst »
er wird », etc.

ich werde geworden ou worden sein, que je sois devenu
du werdest »
er werde », etc.

CONDITIONNEL.

Présent.

ich würde werden, je deviendrais.
du würdest »

Passé.

ich würde geworden ou worden sein, je serais devenu.
du würdest »

Impératif.

werde, deviens.
werde er, qu'il devienne.
werden wir, devenons.
werdet, devenez.
werden sie, qu'ils deviennent.

§ 55. *Emploi de l'auxiliaire* werden.

On emploie l'auxiliaire werden pour former les futurs et les conditionnels des verbes actifs et des neutres, ainsi que tous les temps et modes des verbes passifs; *ex.* : ich werde hören, j'entendrai; ich werde gehört haben, j'aurai entendu; ich würde hören, j'entendrais; ich würde gehört haben, j'aurais entendu; gehört werden, être entendu; ich bin gehört worden, j'ai été entendu.

REMARQUE. Quand le verbe werden sert d'auxiliaire à un verbe passif, il fait au participe passé worden au lieu de geworden.

CHAPITRE XXI.

Conjugaison d'un verbe régulier, actif ou neutre. — Verbes impersonnels ou unipersonnels.

§ 56. *Conjugaison d'un verbe régulier actif.*

Infinitif

Présent. lieben, aimer.
Passé. geliebt haben, avoir aimé.

Participe.

Présent. liebend, aimant.
Passé. gelieb(e)t, aimé (1).

Indicatif.

Présent.

ich liebe, j'aime, etc.
du lieb(e)st,
er lieb(e)t,
wir lieben,
ihr lieb(e)t,
sie lieben.

Imparfait.

ich lieb(e)te, j'aimais *ou* j'aimai.
du lieb(e)test,
er lieb(e)te,
wir lieb(e)ten,
ihr lieb(e)tet,
sie lieb(e)ten.

Parfait.

ich habe gelieb(e)t, j'ai aimé, etc.
du hast »
er hat » , etc.

Plus-que-parfait.

ich hatte gelieb(e)t, j'avais aimé *ou* j'eus aimé.
du hattest » , etc.

Subjonctif.

Présent.

ich liebe, que j'aime, etc.
du liebest,
er liebe,
wir lieben,
ihr liebet,
sie lieben.

Imparfait.

ich lieb(e)te, que j'aimasse, j'aimerais.
du lieb(e)test,
er lieb(e)te, etc. (comme à l'imparfait de l'indicatif).

Parfait.

ich habe gelieb(e)t, que j'aie aimé.
du habest »
er habe » , etc.

Plus-que-parfait.

ich hätte gelieb(e)t, que j'eusse aimé, j'aurais aimé.
du hättest » , etc.

---

(1) L'e entre parenthèse est ordinairement supprimé (voy. § 73).

Futur présent.

ich werde lieben, j'aimerai.
du wirst »
er wird » , etc.

ich werde lieben, que j'aime.
du werdest »
er werde » , etc.

Futur passé.

ich werde gelieb(e)t haben, j'aurai aimé.
du wirst »
er wird » , etc.

ich werde gelieb(e)t haben, que j'aie aimé.
du werdest »
er werde » , etc.

CONDITIONNEL.

Présent.

ich würde lieben, j'aimerais.
du würdest » , etc.

Passé.

ich würde gelieb(e)t haben, j'aurais aimé.
du würdest » , etc.

Impératif.

liebe, aime.
liebe er, qu'il aime.
lieben wir, aimons.
lieb(e)t, aimez.
lieben sie, qu'ils aiment.

Exemples de verbes réguliers actifs : führen, conduire; loben, louer; kleiden, habiller; leiten, guider; wünschen, souhaiter, etc.

§ 57. *Conjugaison d'un verbe régulier neutre.*

Elle est la même que celle du verbe actif; seulement, l'auxiliaire des temps composés passés est souvent sein au lieu de haben. (Voir l'emploi des verbes auxiliaires sein et haben, §§ 51 et 53.)

Exemples de verbes réguliers neutres (avec haben): fehlen, manquer; lachen, rire; wirken, agir, etc.; (avec sein): landen, aborder; folgen, succéder, suivre, etc.

§ 58. *Verbes impersonnels.*

Les verbes impersonnels sont presque tous des verbes réguliers, soit actifs, soit neutres. Leur auxiliaire des temps passés est généralement haben.

Infinitif.

Présent. schneien, neiger.
Passé. geschnei(e)t haben, avoir neigé.

Participe.

Présent. schneiend, neigeant.
Passé. geschnei(e)t, neigé.

Indicatif.	Subjonctif.
Présent.	
es schneit, il neige.	es schneie, qu'il neige.
Imparfait.	
es schnei(e)te, il neigeait *ou* neigea.	es schnei(e)te, qu'il neigeât, il neigerait.
Parfait.	
es hat geschnei(e)t, il a neigé, etc., etc.	

Conjuguez de même : donnern, tonner ; blitzen, faire des éclairs.

CHAPITRE XXII.

Conjugaison d'un verbe régulier passif.

§ 59. *Conjugaison d'un verbe régulier passif.*

Infinitif.

Présent. geliebt werden, être aimé.
Passé. geliebt worden sein, avoir été aimé.

Participe.

Présent. (Inusité.)
Passé. geliebt, aimé.

Indicatif.	Subjonctif.
Présent.	
ich werde geliebt, je suis aimé.	ich werde geliebt, que je sois aimé.
du wirst »	du werdest »
er wird » , etc.	er werde » , etc.

Imparfait.

ich wurde ou ward geliebt, j'étais *ou* je fus aimé.	ich würde geliebt, que je fusse aimé, je serais aimé.
du wurdest ou wardst » , etc.	du würdest » , etc.

Parfait.

ich bin geliebt worden, j'ai été aimé.	ich sei geliebt worden, que j'aie été aimé.
du bist » , etc.	du seiest » , etc.

Plus-que-parfait.

ich war geliebt worden, j'avais été aimé *ou* j'eus été aimé.	ich wäre geliebt worden, que j'eusse été aimé, j'aurais été aimé.
du war(e)st » , etc.	du wärest » , etc.

Futur présent.

ich werde geliebt werden, je serai aimé.	ich werde geliebt werden, que je sois aimé.
du wirst » , etc.	du werdest » , etc.

Futur passé.

ich werde geliebt worden sein, j'aurai été aimé.	ich werde geliebt worden sein, que j'aie été aimé.
du wirst » , etc	du werdest » , etc.

Conditionnel.

Présent.	*Passé.*
ich würde geliebt werden, je serais aimé.	ich würde geliebt worden sein, j'aurais été aimé.
du würdest » , etc.	du würdest » , etc.

Impératif.

werde geliebt, sois aimé.
werde er geliebt, qu'il soit aimé.
werden wir geliebt, soyons aimés.
werdet geliebt, soyez aimés.
werden sie geliebt, qu'ils soient aimés.

Exemples de verbes réguliers passifs : gehört werden, être entendu ; geleitet werden, être guidé ; gesucht werden, être cherché, etc.

CHAPITRE XXIII.

Conjugaison d'un verbe régulier réfléchi ou pronominal.

§ 60. *Conjugaison d'un verbe régulier réfléchi.*

INFINITIF.

Présent. sich grämen, se chagriner.
Passé. sich gegräm(e)t haben, s'être chagriné.

PARTICIPE.

Présent. sich grämend, se chagrinant.
Passé. gegräm(e)t, chagriné.

INDICATIF.	SUBJONCTIF.
Présent.	
ich gräme mich, je me chagrine.	ich gräme mich, que je me chagrine.
du gräm(e)st dich,	du grämest dich,
er gräm(e)t sich,	er gräme sich, etc.
wir grämen uns,	
ihr gräm(e)t euch,	
sie grämen sich.	
Imparfait.	
ich gräm(e)te mich, je me chagrinais *ou* je me chagrinai, etc.	ich gräm(e)te mich, que je me chagrinasse, je me chagrinerais, etc.
du gräm(e)test dich » , etc.	du gräm(e)test dich, » etc.
Parfait.	
ich habe mich gegräm(e)t, je me suis chagriné.	ich habe mich gegräm(e)t, que je me sois chagriné.
du hast dich » , etc.	du habest dich » , etc.
Plus-que-parfait.	
ich hatte mich gegräm(e)t, je m'étais chagriné *ou* je me fus chagriné.	ich hätte mich gegräm(e)t, que je me fusse chagriné, je me serais chagriné.
du hattest dich gegräm(e)t, etc.	du hättest dich gegräm(e)t, etc.
Futur présent.	
ich werde mich grämen, je me chagrinerai.	ich werde mich grämen, que je me chagrine.
du wirst dich » , etc.	du werdest dich, » , etc.

Futur passé.

ich werde mich gegräm(e)t haben, je me serai chagriné.
du wirst dich gegräm(e)t haben, etc.

ich werde mich gegräm(e)t haben, que je me sois chagriné.
du werdest dich gegräm(e)t haben, etc.

CONDITIONNEL.

Présent.

ich würde mich grämen, je me chagrinerais.
du würdest dich » , etc.

Passé.

ich würde mich gegräm(e)t haben, je me serais chagriné.
du würdest dich gegrämet haben, etc.

Impératif.

gräme dich, chagrine-toi.
gräme er sich, qu'il se chagrine.
grämen wir uns, chagrinons-nous.
gräm(e)t euch, chagrinez-vous.
grämen sie sich, qu'ils se chagrinent.

Exemples de verbes réguliers réfléchis : sich freuen, se réjouir ; sich schämen, avoir honte ; sich irren, se tromper, etc.

—

CHAPITRE XXIV.

Verbes primitifs et verbes dérivés. — Verbes composés. — Préfixes. — Particules. — Particules inséparables. — Particules séparables. — Particules tantôt séparables, tantôt inséparables. — Conjugaison d'un verbe régulier composé avec un préfixe ou une particule.

§ 61. *Verbes primitifs et verbes dérivés.*

Les verbes sont ou primitifs ou dérivés.

Verbes primitifs.

Les verbes primitifs sont les verbes formés immédiatement des racines, et dont on forme, par dérivation, les verbes, substantifs ou adjectifs qui constituent le fonds de la langue ; *p. ex.* : de la racine bind est formé immédiatement le verbe binden, lier, et de ce verbe primitif binden sont dérivés, à differents degrés : das Band, le lien ; der Band, le volume;

der Bund, la ligue; das Bündniß, l'alliance; verbinden, lier, obliger; verbindlich, obligeant; Verbindlichkeit, obligation, obligeance, etc.

Remarque. Les verbes primitifs sont généralement des verbes irréguliers, à cause des changements que subit la voyelle radicale dans la conjugaison de ces verbes; *ex.* : binden, participe passé gebunden, imparfait band.

§ 62. *Verbes dérivés.*

On appelle ainsi les verbes formés de verbes primitifs, ou bien de substantifs ou d'adjectifs :

1° Par la modification de la voyelle radicale ou de la consonne finale de la syllabe radicale; *ex.* : fallen, tomber — fällen, faire tomber, couper; liegen, coucher — legen, faire coucher, mettre; sitzen, être assis — setzen, faire être assis, asseoir, poser; stehen, être debout — stellen, faire être debout, placer; wachen, veiller — wecken, faire veiller, réveiller (1).

2° Par des arrière-syllabes ou terminaisons.

Les principales terminaisons des verbes dérivés sont: en, eln, ern, igen, chen, iren (ieren); *ex.* : antworten, répondre, de Antwort, réponse; kränkeln, être maladif, de krank, malade; folgern, conclure, de folgen, suivre; ängstigen, tourmenter, de Angst, angoisse; horchen, écouter, de hören, entendre; herrschen, dominer, de Herr, maître; studiren, étudier (*studere*).

Remarque. Les verbes dérivés suivent tous la conjugaison régulière. Les verbes en iren ne prennent pas l'augment du participe passé; *ex.* : legen, imparfait ich legte, participe passé gelegt; reinigen, ich reinigte, gereinigt; marschiren, participe passé marschirt.

---

(1) On appelle ces verbes *factitifs* (de *facere*, faire), parce qu'ils signifient *faire* ou *opérer* la manière d'être exprimée par le verbe primitif, qui est neutre, comme fällen, faire tomber, de fallen, tomber (*cadere* et *cædere*); einschläfern, endormir, de schlafen, dormir.



§ 63. *Verbes composés.*

Les verbes se composent soit avec des avant-syllabes, soit avec des mots. Nous nommons *préfixes* les avant-syllabes des verbes, et *particules* les mots avec lesquels se composent les verbes; *p. ex.* : beschreiben, décrire, est composé du verbe schreiben, écrire, et du préfixe be; aufstehen, se lever, de la particule auf (en haut) sur, et stehen, se tenir; hochachten, respecter, de la particule hoch, haut, hautement, et de achten, estimer.

§ 64. *Préfixes.*

Les préfixes sont au nombre de huit; savoir : be, ver, ge, er, ent, emp, zer et miß. Ils n'ont jamais l'accent, parce qu'ils modifient plutôt l'idée du verbe simple qu'ils ne la déterminent (voy. § 4); *ex.* : besingen, chanter (célébrer) quelque chose, de singen, chanter; erlernen, acquérir par l'étude, de lernen, apprendre; gefrieren, geler (se contracter par le froid), de frieren, geler; entfliehen, s'enfuir, de fliehen, fuir; empfangen, recevoir, de fangen, prendre; zerschlagen, briser, de schlagen, battre; mißglücken, mal réussir, de glücken, réussir.

REMARQUE. Les préfixes ne peuvent jamais se séparer du verbe dont ils font partie. Le participe passé de ces verbes ne prend pas l'augment ge (voy. § 74), *ex.* : belachen, rire (de quelque chose), participe passé belacht. Miß, combiné avec un verbe qui a déjà un préfixe, a l'accent tonique; *ex.* : mißverstehen, mal entendre.

§ 65. *Particules.*

Les particules ajoutent à l'idée exprimée par le verbe simple une idée nouvelle qui la détermine et la spécifie; *ex.* : gehen, aller, fortgehen, s'en aller; hinaufgehen, monter; hinuntergehen, descendre; nachgehen, suivre, composés avec fort, en avant, loin; hinauf, en haut; hinunter, en bas, vers le bas; nach, après. On emploie comme particules les prépositions ab, *de* (auj. inusité comme préposition), an, auf, aus, bei, ein (pour in), mit, nach, vor, etc.; les adverbes da (dar), fort, her,

herauf, hin, hinauf, weg, etc., et beaucoup d'autres mots, prépositions, adverbes, et même adjectifs ou substantifs pris adverbialement.

§ 66. *Particules inséparables.*

Les particules voll, pleinement; hinter, derrière, et wider, contre, ainsi que wieder, de nouveau, dans le verbe wiederholen, répéter, n'ont pas l'accent; aussi sont-elles inséparables du verbe comme les préfixes, et elles n'admettent pas l'augment ge du participe passé; *ex.*: widerlegen, réfuter, part. widerlegt.

§ 67. *Particules séparables.*

Les autres particules, qu'on peut considérer comme des adverbes déterminant l'idée du verbe avec lequel ils sont composés, sont accentuées et séparables, c'est-à-dire qu'on les sépare du verbe pour les placer après ce verbe. Au participe passé l'augment ge se met entre la particule et le verbe simple; *ex.* : auskleiden, déshabiller; ich kleide aus, je déshabille; ich habe ausgekleidet, j'ai déshabillé. Il en est de même de la préposition zu, *de* ou *à*, accompagnant l'infinitif (voy. §§ 104, I, et § 106, Rem.); *ex.* : Ich habe Lust, mich auszukleiden, j'ai envie de me déshabiller.

§ 68. *Particules tantôt séparables, tantôt inséparables.*

Les quatre particules durch, à travers, par; um, autour de; über, au dessus de, sur; unter, au dessous de, sous, parmi, entre, sont séparables et accentuées lorsqu'elles déterminent l'idée du verbe simple, sans se fondre avec elle et, par conséquent, sans la modifier. Au contraire, ces particules sont inséparables et n'ont pas l'accent tonique toutes les fois qu'elles s'amalgament avec le verbe simple, de manière à le détourner de son sens propre; *ex.* : durchgehen, aller à travers, traverser; *prés.* : ich gehe durch, et durchgehen, parcourir, lire rapidement; *prés.* : ich durchgehe.

§ 69. *Conjugaison d'un verbe composé avec un préfixe ou une particule.*

INFINITIF.

Présent. verlegen, égarer; beilegen, ajouter, attribuer (de legen, coucher, poser, et bei, auprès).

Passé. verlegt haben, avoir égaré; beigelegt haben, avoir attribué.

PARTICIPE.

Présent. verlegend, égarant; beilegend, attribuant.
Passé. verlegt, égaré; beigelegt, attribué.

INDICATIF. — SUBJONCTIF.

Présent.

ich verlege, j'égare, etc.; ich lege bei, j'attribue, etc.

ich verlege, que j'égare, etc.; ich lege bei, que j'attribue, etc.

Imparfait.

ich verlegte, j'égarais *ou* j'égarai, etc.; ich legte bei, j'attribuais *ou* j'attribuai, etc.

ich verlegte, que j'égarasse, j'égarerais, etc.; ich legte bei, que j'attribuasse, j'attribuerais, etc.

Parfait.

ich habe verlegt, beigelegt, j'ai égaré, attribué, etc.

ich habe verlegt, beigelegt, que j'aie égaré, attribué, etc.

Plus-que-parfait.

ich hatte verlegt, beigelegt, j'avais *ou* j'eus égaré, attribué, etc.

ich hätte verlegt, beigelegt, que j'eusse égaré, attribué; j'aurais égaré, attribué, etc.

Futur présent.

ich werde verlegen, beilegen, j'égarerai, j'attribuerai, etc.

ich werde verlegen, beilegen, que j'égare, que j'attribue, etc.

Futur passé.

ich werde verlegt, beigelegt haben, j'aurai égaré, attribué, etc.

ich werde verlegt, beigelegt haben, que j'aie égaré, attribué, etc.

CONDITIONNEL.

Présent.

ich würde verlegen, beilegen, j'égarerais, j'attribuerais, etc.

Passé.

ich würde verlegt, beigelegt haben, j'aurais égaré, attribué, etc.

Impératif.

verlege, égare; lege bei, attribue.
verlege er, qu'il égare; lege er bei, qu'il attribue.
verlegen wir, égarons; legen wir bei, attribuons.
verleg(e)t, égarez; leg(e)t bei, attribuez.
verlegen sie, qu'ils égarent; legen sie bei, qu'ils attribuent.

Exemples de verbes composés: 1° Avec un préfixe ou une particule inséparable : bezahlen, payer; erzählen, raconter; widerlegen, réfuter; 2° avec une particule séparable: anreden, adresser la parole; ausstellen, exposer; fortsetzen, continuer; 3° avec une particule, tantôt séparable, tantôt inséparable : unterhalten, tenir dessous, et unterhalten, entretenir, etc.

—

CHAPITRE XXV.

Règles sur la formation des temps (et modes) d'un verbe régulier, actif ou neutre, du verbe passif et du verbe réfléchi.—Suppression de la voyelle e dans les terminaisons en, et, est, etc. — Suppression de l'augment ge du participe passé.

§ 70. A. *Formation des temps et modes d'un verbe régulier, actif ou neutre.*

On forme les temps simples d'un verbe actif ou neutre au moyen de terminaisons variables qu'on ajoute à sa syllabe radicale. On forme ses temps composés en combinant les auxiliaires haben, sein, werden, avec le participe passé ou l'infinitif du verbe.

I. Temps simples.

TABLEAU DE LEURS TERMINAISONS.

Infinitif présent. —en.
Participe présent. —end.
Participe passé. ge—(e)t.

Présent de l'indicat.	*Présent du subjonct.*	*Imparf. de l'ind. et du subjonct.*	*Impératif.*
ich —e.	—e.	—(e)t-e.	
du —(e)st.	—est.	—(e)t-est.	—e (*sans pron.*)
er —(e)t.	—e.	—(e)t-e.	—e er.
wir —en.	—en.	—(e)t-en.	—en wir.
ihr —(e)t.	—et.	—(e)t-et.	—(e)t (*sans pron.*)
sie —en.	—en.	—(e)t-en.	—en sie.

II. Temps composés.

a) *Passés.*

Auxiliaires : haben, sein.

Parfait se compose du *présent de l'auxiliaire*
Plus-que-parf. se compose de l'*imparfait de l'auxiliaire*
Infinitif passé se compose de l'*infinitif prés. de l'auxiliaire*
} et du *part. passé du verbe* que l'on conjugue.

Remarque. Dans l'*Infinitif passé*, l'infinitif présent de l'auxiliaire doit être placé après le participe passé du verbe; *ex.*: geliebt haben, avoir aimé.

b) *Futurs et conditionnels.*

Auxiliaire : werden.

Futur présent se compose du *présent de l'auxiliaire* et de l'*infinitif présent du verbe*.

Futur passé se compose du *présent de l'auxiliaire* et de l'*infinitif passé du verbe*.

Condit. prés. se compose de l'*imparf. de l'aux. au subjonctif*
Condit. passé se compose de l'*imparf. de l'aux. au subjonctif*
} et des *mêmes infinitifs* respectivement.

§ 71. B. *Formation du verbe passif.*

On ajoute à l'*auxiliaire* werden, dans tous ses temps et modes, le *participe passé du verbe* que l'on conjugue (voy. § 141).

Remarques. 1° Le participe passé de werden est worden pour geworden; *ex.* : ich bin geliebt worden, j'ai été aimé.

2° On place le participe passé du verbe que l'on conjugue après les temps simples du verbe werden, mais avant l'infinitif et le participe passé de ce verbe; par conséquent, dans les temps composés du verbe werden, on le place immédiatement après l'auxiliaire; *ex* ; ich werde geliebt, je suis aimé; geliebt werden, être aimé; ich bin geliebt worden, j'ai été aimé.

§ 72. C. *Formation du verbe réfléchi.*

On conjugue l'*actif* en ajoutant aux différentes personnes du singulier et du pluriel les pronoms réfléchis mich, dich, sich, uns, euch, sich.

Remarques. 1° L'auxiliaire des temps passés d'un verbe réfléchi est toujours haben; *ex.* : ich habe mich gegrämt, je me suis chagriné.

2° Les pronoms réfléchis se mettent après le verbe que l'on conjugue, mais toujours avant l'infinitif ou le participe de ce verbe; *ex.* : ich gräme mich, je me chagrine; sich grämen, se chagriner; ich habe mich gegrämt, je me suis chagriné.

§ 73. *Suppression de la voyelle* e *dans les terminaisons* en, est, et, ete.

Cette suppression de la voyelle e a lieu dans les verbes dont la syllabe radicale est suivie de el ou de er; *ex.* : sammeln, recueillir; dauern, durer.

Elle est de rigueur, pour ces verbes, dans les terminaisons en, est, et et ete; *ex.* : dauern, du dauerst, er dauert, ihr dauert, dauert, ich dauerte, gedauert.

La suppression de la voyelle e dans les terminaisons eſt, et, ete, est facultative pour les verbes dont la syllabe radicale n'est pas terminée en el ou er; elle a presque toujours lieu dans le langage ordinaire, à moins que la désinence de la syllabe radicale ne soit une dentale (d, t, th), ou à la deuxième du singulier une sifflante (ſ, ß, ſt, ſch, z); *ex.* : geliebt, du liebſt, er liebt, ihr liebt, ich liebte; mais on dit: geredet, parlé, du redeſt, er redet, ihr redet, ich redete; geſetzt, posé, du ſetzeſt, er ſetzt, ihr ſetzt, ich ſetzte.

§ 74. *Suppression de l'augment* ge *du participe passé.*

On supprime l'augment ge :

1° Dans le participe passé du verbe werden, quand ce verbe est auxiliaire du passif; *ex.* : ich bin geführt worden, j'ai été conduit.

2° Dans les verbes, d'origine étrangère, terminés en iren ieren et eien (1); *ex.*: ich habe mich amüſirt, je me suis amusé; er hat regiert, prophezeit, il a gouverné, prophétisé.

3° Dans les verbes composés avec un préfixe, ou une particule inséparable; *ex.*: ich habe verſagt, j'ai refusé; er iſt dazu gelangt, il y est parvenu (de gelangen); wir haben hinterlegt, überlegt, nous avons déposé, réfléchi.

Remarque. Les règles que nous venons de donner sur la formation des temps composés d'un verbe régulier, actif ou neutre, sur la formation des temps du verbe passif et du verbe réfléchi, ainsi que les règles sur la suppression de la voyelle e et de l'augment ge, sont également applicables aux verbes irréguliers.

(1) On dit cependant gebenedeit, béni.

CHAPITRE XXVI.

Différences entre la conjugaison des verbes irréguliers et celle des verbes réguliers. — Irrégularités communes aux verbes irréguliers en général (*participe passé, imparfait de l'indicatif et imparfait du subjonctif*). — Irrégularités particulières à certaines classes de verbes (*présent de l'indicatif* et *impératif*). — Classification des verbes irréguliers selon les modifications que subit la voyelle radicale au participe passé et à l'imparfait.

§ 75. *Différences entre la conjugaison des verbes irréguliers et celle des verbes réguliers.*

La conjugaison des verbes irréguliers diffère en général de celle des verbes réguliers en ce que la première modifie ou adoucit la voyelle radicale du verbe et supprime quelquefois la désinence ou la remplace par une autre. Ainsi : ich *sang*, *imparfait* de singen, chanter, change i en a, et n'ajoute ni la terminaison e ni le (e)t caractéristique de l'imparfait. L'imparfait du subjonctif est sänge et le participe passé gesungen. La désinence qui est supprimée à la première personne du singulier l'est aussi à la troisième ; *ex.* : ich sang, du sangst, er sang, wir sangen, ihr sanget, sie sangen.

Nous diviserons les irrégularités des verbes en irrégularités communes aux verbes irréguliers en général ou *irrégularités générales*, et en *irrégularités particulières*, ou irrégularités qui n'appartiennent qu'à certaines classes de verbes.

§ 76. I. *Irrégularités générales* (participe passé, imparfait de l'indicatif et imparfait du subjonctif).

1° *Participe passé.* Le participe passé se termine toujours en en au lieu de (e)t ; *ex.* : tragen, porter, *part. passé* getragen. Souvent il change en outre la voyelle radicale du verbe ; *ex.* : sprechen, parler, *part. passé* gesprochen.

En général, les voyelles radicales fortes a, o, u (au), ne changent pas au participe passé ; *ex.* : lassen, laisser, *part.*

gelassen; kommen, venir, *part.* gekommen; rufen, appeler, *part.* gerufen; laufen, courir, *part.* gelaufen.

Au contraire, les voyelles faibles e, i, les diphthongues composées de ces voyelles ei, ie, et les voyelles affaiblies ou adoucies ä, ö, ü, se modifient généralement au participe passé; *ex.* : sterben, mourir, *part.* gestorben; finden, trouver, *part.* gefunden; scheinen, paraître, *part.* geschienen; fließen, couler, *part.* geflossen; lügen, mentir, *part.* gelogen.

2° *Imparfait de l'indicatif.* L'imparfait de l'indicatif ne se compose que de la syllabe radicale; il n'ajoute donc ni le (e)t caractéristique, ni la désinence e, et il change toujours la voyelle radicale du verbe; *ex.*: geben, donner, *imparf.* gab.

3° *Imparfait du subjonctif.* L'imparfait du subjonctif prend la désinence e et adoucit la voyelle de l'imparfait de l'indicatif; *ex.*: gab, *subj.* gäbe.

§ 77. II. *Irrégularités particulières* (présent de l'indicatif, impératif).

1° *Présent de l'indicatif.* Le présent de l'indicatif adoucit généralement la voyelle radicale a à la deuxième et à la troisième personne du singulier; *ex.* : du trägst, er trägt, de tragen, porter; il adoucit de même la voyelle o dans le verbe stoßen, pousser, et la diphthongue au dans les verbes laufen, courir, et saufen, boire. Cet adoucissement n'est pas de rigueur pour ces deux derniers verbes.

Les verbes qui ont la voyelle radicale e la changent généralement en i aux mêmes deux personnes du présent de l'indicatif; *ex.*: helfen, aider; du hilfst, er hilft. Le verbe lesen, lire, et ceux dont l'e radical est suivi d'un h, comme sehen, voir, changent e en ie: du liesest, du siehst; er lies't, er sieht. Quelques uns gardent leur e, comme heben, lever; du hebst, er hebt.

2° *Impératif.* Les verbes ayant la voyelle radicale e, qui, d'après la règle précédente, changent cette voyelle en i ou en ie au présent de l'indicatif, la changent de la même manière à la seconde personne du singulier de l'impératif, laquelle

rejette en outre l'e final. Ainsi, helfen, lesen, font à l'impératif hilf, lies; tandis que heben fait régulièrement hebe, parce qu'il ne change pas sa voyelle e au présent.

REMARQUE. La consonne radicale ne se modifie que fort rarement dans les verbes irréguliers. Cette modification ne consiste d'ailleurs presque toujours qu'à redoubler une consonne simple ou à simplifier une consonne double, et tout au plus à remplacer une consonne par une autre de la même famille; *ex.*: kommen, *venir*; *imparf.* kam; reiten, monter à cheval, *imparf.* ritt; sieden, faire bouillir, *partic.* gesotten, etc.

§ 78. *Classification des verbes irréguliers selon les modifications que subit la voyelle radicale au participe passé et à l'imparfait.*

Il ne reste plus qu'à faire connaître les diverses modifications que subit chaque voyelle ou chaque diphthongue radicale au participe passé et à l'imparfait. A cet effet, nous diviserons les verbes irréguliers en six classes, selon leurs voyelles ou diphthongues radicales.

La première comprendra les verbes dont la voyelle radicale est a.

La seconde comprendra les verbes dont la voyelle radicale est e.

La troisième comprendra les verbes dont la voyelle radicale est i.

La quatrième comprendra les verbes dont la diphthongue radicale est ei.

La cinquième comprendra les verbes dont les diphthongues ou les voyelles radicales sont ie, au, ä, ö, ü.

La sixième comprendra quelques verbes exceptés des classes précédentes, ainsi que les verbes dont les voyelles radicales sont o et u.

CHAPITRE XXVII.

Modifications de la voyelle radicale dans les six classes des verbes irréguliers. — Verbes semi-réguliers. — Tableau alphabétique des verbes irréguliers (ou semi-réguliers) avec leurs irrégularités.

§ 79. 1re *Classe* (*voyelle radicale* a).

Les verbes irréguliers qui ont la voyelle radicale a se subdivisent en deux catégories.

I. Les verbes de la première catégorie conservent leur a au participe passé et le changent en u à l'imparfait.

Ex. : tragen, porter : partic. passé getragen; imparf. ich trug.

De même graben, creuser; schlagen, battre, etc.

II. Ceux de la seconde catégorie conservent leur a au participe passé et le changent en ie à l'imparfait.

Ex. : lassen, laisser : part. passé gelassen; imparf. ich ließ, etc.

De même : fallen, tomber; schlafen, dormir, etc.

Remarques. 1° L'imparfait des verbes fangen, prendre, et hangen, pendre, s'écrit souvent fing, hing, pour fieng, hieng.

2° Il résulte du § 77 que la voyelle radicale a s'adoucit généralement à la seconde et à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif : du trägst, er trägt; du lässest, er läßt; du fängst, er fängt.

§ 80. 2e *Classe* (*voyelle radicale* e).

Les verbes irréguliers qui ont la voyelle radicale e se subdivisent en trois catégories :

I. Les verbes de la première catégorie changent leur e en o au participe passé et en a à l'imparfait.

Ex. : sprechen, parler : part. passé gesprochen; imparfait sprach.

De même : helfen, aider; sterben, mourir, etc.

II. Les verbes de la deuxième catégorie conservent leur e au participe passé et le changent en a à l'imparfait.

Ex. sehen, voir; part. passé gesehen; imparf. sah.

De même : geben, donner; lesen, lire, etc.

III. Les verbes de la troisième catégorie changent leur e en o au participe passé et à l'imparfait.

Ex. schmelzen, fondre : partic. passé geschmolzen; imparfait schmolz.

De même : flechten, tresser; heben, lever, etc.

Remarques. 1° Il résulte du § 77 que la voyelle *radicale e* se change généralement en i, quelquefois en ie, à la seconde et à la troisième personne du singulier de l'indicatif présent et à la seconde du singulier de l'impératif, qui perd en outre son e final : du sprichst, er spricht, sprich; du siehst, er sieht, sieh; du schmilzest, er schmilzt, schmilz.

2° Plusieurs verbes ayant la voyelle radicale e prennent à l'imparfait du subjonctif ü de préférence à ä ou ö, comme : ich hülfe, ich stürbe, ich hübe.

§ 81. 3e *Classe* (*voyelle radicale* i).

Les verbes irréguliers qui ont la voyelle radicale i se subdivisent en deux catégories :

I. Les verbes de la première catégorie changent leur i en u au participe passé et en a à l'imparfait.

Ex. finden, trouver : participe passé gefunden; imparfait fand.

De même : binden, lier; singen, chanter, etc.

II. Les verbes de la seconde catégorie changent leur i en o au participe passé et en a à l'imparfait : dans les verbes de cette catégorie la voyelle radicale i est suivie d'un double m ou d'un double n.

Ex. : schwimmen, nager : participe passé geschwommen; imparfait schwamm.

De même : beginnen, commencer; gewinnen, gagner, etc.

Remarque. Les verbes de la deuxième catégorie font souvent ö au lieu de ä à l'imparfait du subjonctif : begönne, gewönne. Quel-

ques uns font o à l'imparfait de l'indicatif de préférence à a, et ö à l'imparfait du subjonctif, comme : klimmen, gravir ; klomm, klömme.

§ 82. 4° Classe (*diphthongue radicale* ei).

Les verbes irréguliers qui ont la diphthongue radicale ei se subdivisent en deux catégories.

I. Les verbes de la première catégorie changent leur ei en i au participe passé et à l'imparfait.

Ex. : beißen, mordre : part. passé gebissen; impárf. biß.

De même : reißen, tirer violemment, rompre ; reiten, monter à cheval, etc.

II. Les verbes de la seconde catégorie changent leur ei en ie au participe passé et à l'imparfait.

Ex. : scheinen, paraître, sembler : part. passé geschienen; imparfait schien.

De même : bleiben, rester ; schreiben, écrire, etc.

Remarque. Tous les verbes de la première catégorie dont la diphthongue radicale est suivie d'une consonne simple redoublent cette dernière en changeant ei en i : greifen, saisir ; gegriffen, ich griff ; leiden, souffrir et schneiden, couper, prennent double t : gelitten, geschnitten, etc.

§ 83. 5° Classe (*diphthongues radicales* ie *et* au, *et voyelles radicales adoucies* ä, ö, ü).

Les verbes de cette catégorie changent leur diphthongue ou leur voyelle radicale en o au participe passé et à l'imparfait.

EXEMPLES :

	Participe passé.	*Imparfait.*
a. riechen, sentir (de l'odorat).	gerochen.	ich roch.
b. saufen, boire (s'appliquant à des animaux).	gesoffen.	ich soff.
c. erwägen, considérer.	erwogen.	ich erwog.
d. schwören, jurer.	geschworen.	ich schwur. (schwor.)
e. lügen, mentir.	gelogen.	ich log.

De même: bieten, offrir; saugen, sucer; gähren, fermenter, e löschen, s'éteindre (*prés.* **du erlischest, er erlischt;** *impér.* **erlisch**)**; betr gen, tromper, etc.**

§ 84. 6° ***Classe.*** (***Verbes exceptés des classes précédentes, aux quels nous ajoutons les verbes ayant les voyelles radicales o u, qui sont au nombre de quatre***).

	Participe passé.	*Imparfait de l'indicatif.*	
schallen, retentir.	geschollen.	ich scholl.	
gehen, aller.	gegangen.	ich ging.	
stehen, être debout (se tenir).	gestanden.	ich stand ou stund.	
bitten, prier (solliciter).	gebeten.	ich bat.	
sitzen, être assis.	gesessen.	ich saß.	
schinden, écorcher.	geschunden.	ich schund.	
heißen, appeler, s'appeler.	geheißen.	ich hieß.	
liegen, être couché.	gelegen.	ich lag.	
hauen, frapper.	gehauen.	ich hieb.	
laufen, courir.	gelaufen.	ich lief.	(Prés.: du läufst, er läuft.)
gebären, enfanter	geboren.	ich gebar.	(Prés.: du gebierst, er gebiert; imp. gebier, à côté des formes régulières.)
kommen, venir.	gekommen.	ich kam.	
stoßen, pousser, heurter.	gestoßen.	ich stieß.	(Prés.: du stößest, er stößt.)
rufen, appeler.	gerufen.	ich rief.	
thun, faire, agir.	gethan.	ich that.	(Présent: ich thue, du thust, er thut, wir thun, ihr thut, sie thun.)

Pg 72 ~~[illegible]~~ Verbes Irreguliers

- et il est le forte - Schallen fiel

i schallt, ou schiell, et geschallen.

Brathen et Spalten sont reguliers, à l'Imp

Mais au b[illegible] parte. Car les Verbes

de le logiz en Infinit a - [illegible] Dang

[illegible] un [illegible] - à l'Imp

[illegible] — à l'Imp -

[illegible] - devant faire les [illegible] -

[illegible] — [illegible]

[illegible] — — [illegible]

Verbes mixtes

Régulier au part. pass. et à l'Imp.

pour le dérivation, et pour le radical irré-

- gulier (forte)

Les seules ... [illegible] connues

par h et n'ayant pas de h à 6 personnes.

Puis-je vous offrir — Darf ich.

Dois-je envier [illegible] — Mag ich.

(Tentation être capable) je pouvais pleurer je suis loin

de pleurer Mag ich — Aimer la viande

Mögen

§ 85. *Verbes semi-réguliers.*

Nous appelons les verbes qui suivent *semi-réguliers*, parce u'ils prennent au participe passé et à l'imparfait les désinences)t et (e)te comme les verbes réguliers, de sorte qu'ils ne sont réguliers qu'à cause des modifications que subissent leurs oyelles radicales. Ils sont au nombre de 15, et tous prennent la ême voyelle à l'imparfait qu'au participe passé. Les sept derers perdent les désinences e et t de la première et de la troième personne du singulier du présent de l'indicatif, et, à exception de ſollen, devoir, ils changent leur voyelle radicale ux trois personnes de ce singulier.

	Participe passé.	*Imparfait de l'ind.*	*Imparfait du subj.*	*Présent de l'indicatif.*
ennen, brûler.	gebrannt.	brannte.	brenn(e)te.	
nnen, connaître.	gekannt.	kannte.	kenn(e)te.	
ennen, nommer.	genannt.	nannte.	nenn(e)te.	
ennen, courir.	gerannt.	rannte.	renn(e)te.	
enden, envoyer.	geſandt.	ſandte.	ſendete.	
enden, tourner.	gewandt.	wandte.	wendete.	
enken, penser.	gedacht.	dachte.	dächte.	
ringen, apporter.	gebracht.	brachte.	brächte.	
ollen, devoir (obligation).	geſollt.	ſollte.	ſollte.	ich ſoll, du ſollſt, er ſoll.
ollen, vouloir.	gewollt.	wollte.	wollte.	ich will, du willſt, er will.
ürfen, pouvoir (droit).	gedurft.	durfte.	dürfte.	ich darf, du darfſt, er darf.
önnen, pouvoir (faculté).	gekonnt.	konnte.	könnte.	ich kann, du kannſt, er kann
mögen, pouvoir et vouloir à la fois.	gemocht.	mochte.	möchte.	ich mag, du magſt, er mag.
müſſen, devoir, falloir (nécessité).	gemußt.	mußte.	müßte.	ich muß, du mußt, er muß.
wiſſen, savoir.	gewußt.	wußte.	wüßte.	ich weiß, du weißt, er weiß.

§ 86. *Tableau alphabétique des verbes irréguliers (et semi réguliers), avec leurs irrégularités* (1).

INFINITIF PRÉSENT.	PARTICIPE passé.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.	INDICATIF PRÉSE[NT] ET IMPÉRATIF (2).
backen, cuire, faire cuire (au four).	gebacken,	buk (3).	büke (3).	bäckst, bäckt.
befehlen, commander, ordonner.	befohlen.	befahl (befohl).	beföhle. (befähle).	befiehlst, befiehlt. — befiehl.
befleißen (sich), s'appliquer.	beflissen.	befliß.	beflisse.	
beginnen, commencer.	begonnen.	begann	begönne (begänne).	
beißen, mordre.	gebissen.	biß.	bisse.	
bergen, cacher.	geborgen.	barg.	bärge.	birgst, birgt. — birg.
bersten, crever.	geborsten.	barst (borst).	börste (bärste).	birstest, birst (4). — birst (4).
betrügen, tromper.	betrogen.	betrog.	betröge.	
bewegen (5), engager (à faire quelque chose).	bewogen.	bewog.	bewöge.	
biegen, courber.	gebogen.	bog.	böge.	
bieten, offrir.	geboten.	bot.	böte.	(du beutst, er beut [po (beut [poét.]).
binden, lier.	gebunden.	band.	bände.	
bitten, prier (solliciter).	gebeten.	bat.	bäte.	
blasen, souffler.	geblasen.	blies.	bliese.	bläsest, bläs't.
bleiben, rester.	geblieben.	blieb.	bliebe.	

(1) Nous n'avons pas ajouté à ce tableau les verbes composés ayant un préf ou une particule, à moins que le verbe simple ne fût pas usité. Ainsi, pour v gleichen, on cherchera gleichen; pour fortgehen, on cherchera gehen, etc.; mais trouvera bewegen, parce que wegen n'est pas usité.

(2) Le présent et l'impératif qui ne sont pas indiqués sont réguliers.

(3) Régulier à l'imparfait dans le sens actif (*faire cuire*).

(4) Le présent et l'impératif s'emploient aussi régulièrement.

(5) Régulier dans le sens de *mouvoir*, *émouvoir*, *toucher*.

INFINITIF PRÉSENT.	PARTICIPE passé.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.	INDICATIF PRÉSENT ET IMPÉRATIF.
bleichen (1), pâlir.	geblichen.	blich.	bliche.	
braten, rôtir, faire rôtir.	gebraten.	(briet).	(briete).	brätst, brät.
brechen, casser, rompre.	gebrochen.	brach.	bräche.	brichst, bricht. — brich.
brennen, brûler.	gebrannt.	brannte.	brenn(e)te.	
bringen, apporter.	gebracht.	brachte.	brächte.	
denken, penser.	gedacht.	dachte.	dächte.	
dingen, louer (pour de l'argent ou un salaire).	gedungen.	(dang.)	dänge.	
dreschen, battre le blé.	gedroschen.	drosch (drasch).	drösche.	drischest, drischt. — drisch.
dringen, presser.	gedrungen.	drang.	dränge.	
dürfen, pouvoir (avoir le droit, la permission).	gedurft.	durfte.	dürfte.	ich darf, du darfst, er darf. — (manque).
empfehlen, recommander, comme befehlen.				
erlöschen (2), s'éteindre.	erloschen.	erlosch.	erlösche.	erlischest, erlischt. — erlisch.
erschrecken (3), s'effrayer.	erschrocken.	erschrak.	erschräke.	erschrickst, erschrickt. — erschrick.
erwägen (4), considérer.	erwogen.	erwog.	erwöge.	
essen, manger.	gegessen.	aß.	äße.	issest, isset ou ißt. — iß.
fahren, se porter, passer, aller ou conduire en voiture, par eau, etc.	gefahren.	fuhr.	führe.	fährst, fährt.
fallen, tomber.	gefallen.	fiel.	fiele.	fällst, fällt.
fangen, prendre.	gefangen.	fing.	finge.	fängst, fängt.
fechten, faire des armes, combattre.	gefochten.	focht.	föchte.	fichst, ficht (5). — ficht (5).
finden, trouver.	gefunden.	fand.	fände.	
flechten, tresser.	geflochten.	flocht.	flöchte.	flichst, flicht (5). — flicht (5).

(1) On dit presque toujours erbleichen, pâlir; bleichen, blanchir de la toile, est régulier.

(2) löschen, éteindre, est régulier.

(3) erschrecken, effrayer (sens actif), est régulier comme le simple schrecken, effrayer.

(4) Le simple wägen, peser (*v. a.*), est régulier.

(5) Également régulier au présent et à l'impératif.

INFINITIF PRÉSENT.	PARTICIPE passé.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.	INDICATIF PRÉSENT ET IMPÉRATIF.
fliegen, voler (en l'air).	geflogen.	flog.	flöge.	(fleugst, fleugt [poét.]). —(fleug [poét.]).
fliehen, fuir.	geflohen.	floh.	flöhe.	fleuchst, fleucht [poét.)]. — (fleuch [poét.]).
fließen, couler.	geflossen.	floß.	flösse.	(fleußest, fleußt [poét.]). — (fleuß [poét.]).
fragen, demander, interroger (1).	rég.	(frug.)	(früge).	
fressen, manger (en parlant des animaux).	gefressen.	fraß.	fräße.	frissest, frißt. — friß.
frieren, geler.	gefroren.	fror.	fröre.	
gähren, fermenter (2).	gegohren.	gohr.	göhre	
gebären, enfanter.	geboren.	gebar.	gebäre.	gebierst, gebiert (3). — gebier (3).
geben, donner.	gegeben.	gab.	gäbe.	gibst, gibt. — gib.
gedeihen, prospérer.	gediehen.	gedieh.	gediehe.	
gehen, aller.	gegangen.	ging.	ginge.	
gelingen, réussir (4).	gelungen.	gelang.	gelänge.	
gelten, valoir.	gegolten.	galt (golt).	gölte (gälte).	giltst, gilt. — gilt.
genesen, guérir (*v. n.*).	genesen.	genas.	genäse.	
genießen, jouir, goûter.	genossen.	genoß.	genösse.	
geschehen, arriver (4).	geschehen.	geschah.	geschähe.	geschieht (3e pers.).
gewinnen, gagner.	gewonnen.	gewann.	gewänne (gewönne).	
gießen, verser.	gegossen.	goß.	gösse.	(geußest, geußt [poét.]) — (geuß [poét.]).
gleichen, ressembler.	geglichen.	glich.	gliche.	
gleiten, glisser.	geglitten.	glitt.	glitte.	
glimmen, (5) brûler (sans flamme).	geglommen.	glomm.	glömme.	

(1) Verbe régulier; il ne se trouve dans ce tableau qu'à cause des formes frug et früge, qu'on rencontre quelquefois.

(2) Egalement régulier à l'imparfait.

(3) Egalement régulier au présent et à l'impératif.

(4) N'est employé qu'à la troisième personne du singulier et du pluriel, et ne s'applique qu'à des choses.

(5) Se conjugue également d'une manière régulière.

INFINITIF PRÉSENT.	PARTICIPE passé.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.	INDICATIF PRÉSENT ET IMPÉRATIF.
raben, creuser.	gegraben.	grub.	grübe.	gräbst, gräbt.
reifen, saisir.	gegriffen.	griff.	griffe.	
aben, avoir.	rég.	hatte.	hätte.	hast, hat.
alten, tenir.	gehalten.	hielt.	hielte.	hältst, hält.
angen, pendre (*neut.*).	gehangen.	hing.	hinge.	hängst, hängt.
auen (1), frapper, tailler.	gehauen.	hieb.	hiebe.	
eben, lever.	gehoben.	hob (hub).	hübe (höbe).	
eißen, appeler, s'appeler, être appelé, ordonner.	geheißen.	hieß.	hieße.	
elfen, aider.	geholfen.	half.	hülfe. (hälfe).	hilfst, hilft. — hilf.
eifen (2), japer, bougonner.	gekiffen.	kiff.	kiffe.	
ennen, connaître.	gekannt.	kannte.	kenn(e)te.	
limmen (3), gravir.	geklommen.	klomm.	klömme.	
lingen, sonner (*v. n.*).	geklungen.	klang.	klänge.	
neifen, pincer.	gekniffen.	kniff.	kniffe.	
ommen, venir.	gekommen.	kam.	käme.	
önnen, pouvoir.	gekonnt.	konnte.	könnte.	kann, kannst, kann.
kriechen, ramper.	gekrochen.	kroch.	kröche.	
küren, choisir (vieilli).	gekoren (4).	kor (4).	köre	
laden, charger.	geladen.	lud.	lüde.	lädst, lädt (5).
lassen, laisser.	gelassen.	ließ.	ließe.	lässest, läßt. — laß (lasse).
laufen, courir.	gelaufen.	lief.	liefe.	läufst, läuft.
leiden, souffrir.	gelitten.	litt.	litte.	
leihen, prêter.	geliehen.	lieh.	liehe.	
lesen, lire.	gelesen.	las.	läse.	liesest, liest. — lies.
liegen, être couché, situé.	gelegen.	lag.	läge.	

(1) Régulier dans les expressions suivantes : Holz hauen, couper du bois ; eine Bildsäule hauen, tailler une statue, et autres semblables.
(2) Egalement régulier.
(3) Egalement régulier.
(4) Erkor, erkoren, auserkoren, sont des formes plus usitées.
(5) Ordinairement régulier au présent.

INFINITIF PRÉSENT.	PARTICIPE passé.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.	INDICATIF PRÉSENT ET IMPÉRATIF.
lügen, mentir.	gelogen.	log.	löge.	
mahlen, moudre.	gemahlen.			
meiden, éviter.	gemieden.	mied.	miede.	
melken (1), traire.	gemolken.	molk.	mölke.	
messen, mesurer.	gemessen.	maß.	mäße.	missest, mißt. — miß.
mißlingen, mal réussir (2) Voyez gelingen.				
mögen, pouvoir (si l'on veut), vouloir, désirer.	gemocht.	mochte.	möchte.	mag, magst, mag.
müssen, devoir (par nécessité), falloir.	gemußt.	mußte.	müßte.	muß, mußt, muß.
nehmen, prendre.	genommen.	nahm.	nähme.	nimmst, nimmt. — nimm.
nennen, nommer.	genannt.	nannte.	nenn(e)te.	
pfeifen, siffler.	gepfiffen.	pfiff.	pfiffe.	
pflegen (3), tenir, entretenir.	gepflogen.	pflog.	pflöge.	
preisen, estimer, louer.	gepriesen.	pries.	priese.	
quellen (4), sourdre, jaillir.	gequollen.	quoll.	quölle.	quillst, quillt. — quill.
rächen (5), venger.	(gerochen).	(roch).	(röche.)	
rathen, conseiller.	gerathen.	rieth.	riethe.	räthst, räth.
reiben, frotter.	gerieben.	rieb.	riebe.	
reißen, tirer violemment, rompre.	gerissen.	riß.	risse.	
reiten, monter ou aller à cheval.	geritten.	ritt.	ritte.	
rennen, courir rapidement.	gerannt.	rannte.	renn(e)te.	
riechen, sentir (en parlant de l'odorat).	gerochen.	roch.	röche.	

(1) Egalement régulier.

(2) N'est employé qu'à la troisième personne du singulier et du pluriel, et ne s'applique qu'à des choses.

(3) N'est irrégulier que dans des expressions comme les suivantes : Rath(es) pflegen, tenir conseil ; Umgang pflegen, entretenir commerce, liaison.

(4) Régulier dans le sens actif : *faire cuire* à l'eau.

(5) Ne s'emploie irrégulièrement que dans le langage poétique.

INFINITIF PRÉSENT.	PARTICIPE passé.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.	INDICATIF PRÉSENT ET IMPÉRATIF.
ringen, lutter.	gerungen.	rang.	ränge.	
rinnen, couler.	geronnen.	rann	ränne. (rönne).	
rufen, appeler.	gerufen.	rief.	riefe(1).	
saufen, boire (en parlant des animaux).	gesoffen.	soff.	söffe,	säufst, säuft.
saugen, sucer.	gesogen.	sog.	söge.	
schaffen, créer.	geschaffen.	schuf.	schüfe.	
schallen (2), retentir.	geschollen.	scholl.	schölle.	
scheiben, se séparer, séparer, partir.	geschieben.	schieb.	schiebe.	
scheinen, paraître, sembler.	geschienen.	schien.	schiene.	
schelten, gronder, injurier.	gescholten.	schalt (scholt).	schölte (schälte).	schiltst, schilt. — schilt.
scheren, tondre.	geschoren.	schor.	schöre.	(schierst, schiert) (3). (— schier) (3).
schieben, pousser, glisser.	geschoben.	schob.	schöbe.	
schießen, fondre, lancer, tirer.	geschossen.	schoß.	schösse.	
schinden, écorcher.	geschunden.	schund.	schünde.	
schlafen, dormir.	geschlafen.	schlief.	schliefe.	schläfst, schläft.
schlagen, battre.	geschlagen.	schlug.	schlüge.	schlägst, schlägt.
schleichen, glisser (marcher doucement).	geschlichen.	schlich.	schliche.	
schleifen, aiguiser, polir (4).	geschliffen.	schliff.	schliffe.	
schleißen, fendre.	geschlissen.	schliß.	schlisse.	
schließen, fermer.	geschlossen.	schloß.	schlösse.	
schlingen, entrelacer, avaler.	geschlungen.	schlang.	schlänge.	
schmeißen, jeter, frapper (famil.).	geschmissen.	schmiß.	schmisse.	
schmelzen (5), fondre (v. n.).	geschmolzen.	schmolz.	schmölze.	schmilzest, schmilzt. — schmilz.

(1) En poésie rufen est également régulier à l'imparfait.
(2) Egalement régulier.
(3) Ordinairement régulier au présent et à l'impératif.
(4) Régulier dans toute autre acception.
(5) Régulier comme verbe actif (*faire fondre*).

INFINITIF PRÉSENT.	PARTICIPE passé.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.	INDICATIF PRÉSENT ET IMPÉRATIF.
schnauben (1), respirer fortement.	geschnoben.	schnob.	schnöbe.	
schneiben, tailler, couper.	geschnitten.	schnitt.	schnitte.	
schnieben, souffler.	geschnoben.	schnob.	schnöbe.	
schreiben, écrire.	geschrieben.	schrieb.	schriebe.	
schreiten, marcher	geschritten.	schritt.	schritte.	
schreien, crier.	geschrie(e)n.	schrie.	schriee.	
schwären, suppurer.	geschworen.	schwor.	schwöre.	
schweigen (2), se taire.	geschwiegen.	schwieg.	schwiege.	
schwellen (3), enfler (v. n.).	geschwollen.	schwoll.	schwölle.	schwillst, schwillt. — schwill.
schwimmen, nager.	geschwommen	schwamm.	schwämme. (schwömme)	
schwinden, décroître, disparaître.	geschwunden.	schwand.	schwände.	
schwingen, secouer, lancer.	geschwungen.	schwang.	schwänge.	
schwören, jurer.	geschworen.	schwur. (schwor).	schwüre (schwöre).	
sehen, voir.	gesehen.	sah.	sähe.	siehst, sieht. — sieh (siehe).
senden, envoyer.	gesandt.	sandte.	sendete	
sein, être.	gewesen.	war.	wäre.	bin, bist, ist, sind, seid, sind; subj. sei, sei(e)st, sei, etc. — sei.
sieden (4), bouillir.	gesotten.	sott.	sötte.	
singen, chanter.	gesungen.	sang.	sänge.	
sinken, tomber, s'abaisser.	gesunken.	sank.	sänke.	
sinnen, méditer.	gesonnen.	sann.	sänne (sönne).	
sitzen, être assis.	gesessen.	saß.	säße.	
sollen, devoir (obligation).	rég.	rég.	rég.	soll (1re et 3e pers. du sing.).
speien, cracher.	gespie(e)n.	spie.	spiee.	
spinnen, filer.	gesponnen.	spann.	spänne (spönne).	

(1) Egalement régulier.
(2) Régulier dans le sens actif (*faire taire*, p. ex. un nourrisson).
(3) Régulier dans le sens actif (*faire enfler*).
(4) Régulier dans le sens actif (*faire bouillir*).

INFINITIF PRÉSENT.	PARTICIPE passé.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.	INDICATIF PRÉSENT ET IMPÉRATIF.
rechen, parler.	gesprochen.	sprach.	spräche.	sprichst, spricht. sprich.
rießen, bourgeonner, pousser.	gesprossen.	sproß.	sprösse.	
ringen, sauter, bondir.	gesprungen.	sprang.	spränge.	
echen, piquer.	gestochen.	stach.	stäche.	stichst, sticht. — stich.
ecken (1), être fiché, caché.	rég.	stack.	stäcke.	(stickst, stickt.) (— stick.)
ehen, être debout, se tenir.	gestanden.	stand. (stund).	stünde (stände).	
ehlen, voler (*dérober*).	gestohlen.	stahl.	stähle.	stiehlst, stiehlt. — stiehl.
teigen, monter.	gestiegen.	stieg.	stiege.	
terben, mourir.	gestorben.	starb.	stürbe (stärbe).	stirbst, stirbt. — stirb.
tieben, s'en aller en poussière.	gestoben.	stob.	stöbe.	
tinken, puer.	gestunken.	stank.	stänke.	
toßen, pousser, heurter.	gestoßen.	stieß.	stieße.	stößest, stößt.
treichen, frotter.	gestrichen.	strich.	striche.	
treiten, disputer, combattre.	gestritten.	stritt.	stritte.	
thun, faire.	gethan.	that.	thäte.	thue, thust, thut, thun, thut, thun.
tragen, porter.	getragen.	trug.	trüge.	trägst, trägt.
treffen, atteindre, toucher.	getroffen.	traf.	träfe.	triffst, trifft. — triff.
treiben, pousser (*agere*).	getrieben.	trieb.	triebe.	
treten, fouler, marcher.	getreten.	trat.	träte.	trittst, tritt. — tritt.
triefen (2), dégoutter.	(getroffen).	(troff.)	(tröffe.)	
trinken, boire.	getrunken.	trank.	tränke.	
verderben (3), corrompre, gâter (se c., se g.).	verdorben.	verdarb.	verdürbe.	verdirbst, verdirbt. — verdirb.
verdrießen, fâcher (4).	verdrossen.	verdroß.	verdrösse.	

(1) Plus souvent régulier, même dans le sens neutre, mais toujours régulier dans le sens actif (*enfoncer*, *attacher*).
(2) Plus souvent régulier.
(3) Régulier dans le sens figuré de *perdre* (*moralement*).
(4) N'est employé qu'à la troisième personne du singulier et du pluriel et ne s'applique qu'à des choses.

INFINITIF PRÉSENT.	PARTICIPE passé.	IMPARFAIT de l'indicatif.	IMPARFAIT du subjonctif.	INDICATIF PRÉSENT ET IMPÉRATIF.
vergessen, oublier.	vergessen.	vergaß.	vergäße.	vergissest, vergißt. — vergiß.
verlieren, perdre.	verloren.	verlor.	verlöre.	
verlöschen, s'éteindre (fig.) (voy. erlöschen).				
wachsen, croître, grandir.	gewachsen.	wuchs.	wüchse.	wächsest, wächst.
waschen, laver.	gewaschen.	wusch.	wüsche.	wäschest, wäscht.
weben (1), tisser.	gewoben.	wob.	wöbe.	
wenden, tourner.	gewandt.	wandte.	wendete	
werben, solliciter, enrôler.	geworben.	warb.	würbe. (wärbe).	wirbst, wirbt. — wirb.
werden, devenir.	geworden.	wurde. (ward) (2).	würde.	wirst, wird.
werfen, jeter.	geworfen.	warf.	würfe (wärfe).	wirf, wirft. — wirf.
weichen (3), céder (*v. n.*).	gewichen.	wich.	wiche.	
weisen, montrer.	gewiesen.	wies.	wiese.	
wiegen (4), peser (*v. n.*).	gewogen.	wog.	wöge.	
winden, tordre.	gewunden.	wand.	wände.	
wissen, savoir.	gewußt.	wußte.	wüßte.	weiß, weißt, weiß.
wollen, vouloir.	rég.	rég.	rég.	will, willst, will.
zeihen (5), accuser, convaincre.	geziehen.	zieh.	ziehe.	
ziehen, tirer.	gezogen.	zog.	zöge.	(zeugst, zeugt [poét.]). — (zeug [poét.]).
zwingen, forcer.	gezwungen.	zwang.	zwänge.	

(1) Egalement régulier.
(2) Singulier : ward, wardst, ward ; pluriel : wurden, etc.
(3) Régulier dans l'acception de *mollir* et dans le sens actif (*faire mollir, tremper*).
(4) Régulier dans le sens de *bercer, balancer*.
(5) Ordinairement régulier ; le composé verzeihen, *pardonner*, est toujours irrégulier.

CHAPITRE XXVIII.

Adverbes de lieu, de temps, etc. — Adjectifs employés adverbialement — Degrés de comparaison des adverbes.

§ 87. *Adverbes de lieu, de temps, etc.*

1° *Adverbes de lieu* : da, là; dort, là bas; hier, ici, her, ici (par ici); hin, là, y; wo, où; woher, d'où; wohin, où (par où); oben, en haut; unten, en bas; rechts, à droite; links, à gauche; vorwärts, en avant; rückwärts, en arrière; fort, en avant, loin, etc., etc.

2° *Adverbes de temps* : jetzt, à présent; nun, maintenant; dann, alors, puis; damals, alors; eben, justement; noch, encore; bald, bientôt; einst, un jour; je ou jemals, jamais (affirmatif); nie ou niemals, ne jamais; schon, déjà; wann, quand; heute, aujourd'hui; gestern, hier; vorgestern, avant-hier; morgen, demain; übermorgen, après-demain; immer, toujours; morgens, le matin; abends, le soir; nachts, la nuit, täglich, journellement; vorher, avant; nachher, après, plus tard, etc., etc.

3° *Adverbes de manière* : so, ainsi, si; also, ainsi; eben so, de même; wie, comment; gut, bien (et en général les adjectifs employés adverbialement [voy. § 88]), etc., etc.

4° *Adverbes de fréquence* : einmal, une fois; zweimal, deux fois, etc.; oft, souvent; wieder, de nouveau; selten, rarement; nach und nach, peu à peu, etc., etc.

5° *Adverbes de quantité et de degré* : recht, bien; sehr, très; sogar, même; viel, beaucoup; wenig, peu; meistens, au plus; wenigstens, au moins, du moins; zu, trop; fast, presque; kaum, à peine; nur, seulement, ne que, etc., etc.

6° *Adverbes de mode* (affirmation, négation, doute) : ja, oui; doch, si (*imo*); freilich, sans doute; wohl (wol), bien; wahrlich, vraiment; wirklich, réellement; nein, non; nicht, ne pas; nicht mehr, ne plus; nicht einmal, pas même; keineswegs, nullement; vielleicht, peut-être, etc., etc.

§ 88. *Adjectifs employés adverbialement.*

La plupart des adjectifs peuvent être employés adverbialement. Il faut les classer parmi les adverbes de manière, comme nous avons fait pour gut, bien (voir plus haut § 87, 3°); *ex.*: Er schreibt gut, il écrit bien; du lernst schnell, tu apprends rapidement.

Les adjectifs employés adverbialement ou les adverbes qualificatifs ne diffèrent pas, quant à leur forme grammaticale, des adjectifs employés comme attributs; *ex*: Er ist kühn, il est audacieux; er spricht kühn, il parle audacieusement.

§ 89. *Comparatif et superlatif des adverbes.*

Les adjectifs employés adverbialement ou les adverbes qualificatifs sont généralement susceptibles des différents degrés de signification.

On forme le *comparatif* comme on forme le comparatif des adjectifs; *ex.*: schnell, rapidement, vite, *comp.* schneller; gut, bien, *comp.* besser.

Le *superlatif* des adverbes a plusieurs formes:

1° Am—(e)sten. Cette forme sert à marquer le plus haut degré, en parlant d'une manière relative. Un superlatif ainsi formé s'appelle *superlatif relatif; ex.*: Er läuft am schnellsten von uns, il court le plus vite de nous (litt. *au plus rapide*).

2° Auf das ou auf's-(e)ste. Cette forme marque le plus haut degré, en parlant d'une manière absolue. Le superlatif ainsi formé s'appelle *superlatif absolu; ex.*: Er läuft auf's schnellste, il court au plus vite (possible) (litt. *sur le plus rapide*, *sur le mode le plus rapide*, c'est-à-dire *de la manière la plus rapide*).

3° — (e)st. Quelquefois on forme le superlatif absolu par la simple addition de la désinence (e)st; *ex.*: Er grüßt freundlichst, il salue de la manière la plus aimable.

4° — (e)stens. Enfin on forme le superlatif absolu par l'ad-

dition de la terminaison (e)ſtens; *ex.*: Ich grüße Sie beſtens, je vous salue parfaitement.

Remarques. 1° Ces deux dernières formes ne sont pas d'un usage fréquent. La forme ens, dans les superlatifs höchſtens, au plus; längſtens, au plus long-temps; wenigſtens, mindeſtens, au moins; ſpäteſtens, au plus tard; früheſtens, au plus tôt, marque l'exclusion de tout degré supérieur.

2° Parmi les adverbes non qualificatifs, il n'y en a que quatre dont on forme un comparatif et un superlatif, savoir : oft, souvent; ſelten, rarement; bald, bientôt, et gern, volontiers. Oft fait au comparatif öfter, plus souvent, et öfters, assez souvent (*sæpius*); bald fait eher, plus tôt; am eheſten, le plus tôt; et gern fait lieber, plus volontiers, plutôt (*potius*); am liebſten, le plus volontiers (1).

CHAPITRE XXIX.

Prépositions proprement dites. — Substantifs, adjectifs et participes employés comme prépositions. — Les adverbes de lieu her, hin, hier, da, wo, combinés entre eux et avec des prépositions.

§ 90. *Prépositions proprement dites.*

Voici les principales prépositions proprement dites (voir dans la Syntaxe la classification de toutes les prépositions suivant le cas qu'elles régissent) :

an, près de, sur (datif et accusatif).
auf, sur (datif et accusatif).
aus, hors de, de (datif).
bei, auprès de, chez (datif).
durch, à travers, par (accusatif).

(1) Ehe, avant, n'est plus employé que comme conjonction dans le sens de *avant que;* lieb, comme adjectif, signifie *cher*.



für, pour (accusatif).
gegen, contre, vers, envers (accusatif).
in, dans, en (datif et accusatif).
mit, avec (datif).
nach, après (datif).
neben, à côté de (datif et accusatif).
ohne, sans (accusatif).
seit, depuis (datif).
über, au dessus de, sur (datif et accusatif).
um, autour de (accusatif).
unter, au dessous de, sous, parmi (datif et accusatif).
von, de (datif).
vor, devant, avant (datif et accusatif).
wider, contre (accusatif).
zu, à, vers, chez (datif), etc., etc.

§ 91. *Substantifs, adjectifs et participes employés comme prépositions.*

diesseits, diesseit, de ce côté-ci (Seite, côté), en deçà de (gén.)
jenseits, jenseit, de ce côté-là, au delà de (génitif).
halb, halben, halber, par rapport à, à cause de (anc. subst. die Halbe, le côté) (génitif).
kraft, en vertu de (Kraft, force, vertu) (génitif).
statt ou anstatt, au lieu de (Statt, lieu) (génitif).
unweit, non loin de (weit, distant) (génitif).
während, durant, pendant (währen, durer) (génitif).
wegen, à cause de (Weg, chemin) (génitif), etc., etc.

Remarque. Souvent les prépositions se réunissent, par contraction, en un seul mot avec le dat. ou l'acc. sing. de l'art. défini, savoir :

1° Avec le datif : am, im, überm, beim, zum, zur, pour an dem, in dem, über dem, bei dem, zu dem, zu der. La préposition qui se réunit ainsi en un seul mot avec le datif de l'article doit se terminer par une liquide ou une voyelle.

2° Avec l'accusatif : übern, ans ou an's, hinters ou hinter's, aufs ou auf's, durchs ou durch's, pour über das, an das, etc.

§ 92. *Les adverbes de lieu* her, hin, hier, da, wo, *combinés entre eux et avec des prépositions.*

I. her et hin, composés avec hier, da, wo, forment d'autres adverbes de lieu qui expriment en même temps un mouvement :

hier, ici (*hic*); hie(r)her, par ici (*huc*); hierhin, là (*huc*).
da, là (*ibi*); daher, de là (*inde*); dahin, là (*eo*).
wo, où (*ubi*); woher, d'où (*unde*); wohin, où (*quo*).
her indique un mouvement vers le lieu où se trouve la personne qui parle.
hin indique un mouvement vers un lieu éloigné de la personne qui parle.

II. her et hin, combinés avec une préposition, forment également des adverbes de lieu qui expriment aussi un mouvement :

Prépositions.		*Adverbes.*		
ab (ancienne prépos.), de.		herab,	hinab,	en bas.
an, près de, sur.		heran,	hinan,	auprès.
auf, sur.		herauf,	hinauf,	en haut.
aus, hors.		heraus,	hinaus,	dehors.
ein (pour in), dans.		herein,	hinein,	dedans.
über, sur, au dessus de, au delà (*trans*).		herüber,	hinüber,	au delà.
unter, sous, au dessous de.		herunter,	hinunter,	en bas.
zu, vers, à.		herzu,	hinzu,	auprès, à cela.
bei, auprès, chez,	ne se combinent qu'avec her.	herbei,	auprès.	
nach, après,		hernach,	après cela, ensuite.	
um, autour de,		herum,	autour.	
vor, devant,		hervor,	en avant.	

Il n'est pas facile de rendre exactement en français la signification de ces mots. L'exemple suivant servira à en faire comprendre le sens :

Monter se dit en allemand heraufkommen (venir en haut), et hinaufgehen (aller en haut). Je dirai : kommen Sie herauf, *montez*, lorsque étant en haut j'appelle vers moi une personne qui se trouve en bas; mais je dirai : gehen Sie hinauf, *montez*, lorsque, me trouvant en bas avec une autre personne, je l'invite à monter.

III. hier, da et wo, combinés avec une préposition, forment des adverbes démonstratifs, relatifs et interrogatifs.

Prépositions.	*Adverbes.*		
an, près de, à.	hieran, à ceci (cela);	daran, à cela;	
auf, sur.	hierauf, sur ceci (cela).	darauf, sur celui-ci, cela.	worauf, sur quoi, sur lequel, etc.
durch, à travers, par.	hierdurch, par ceci; ou hiedurch.	dadurch, par celui-ci, cela, par là;	wodurch, par quoi, par lequel, etc.
von, de.	hiervon, de ceci; ou hievon.	davon, de celui-ci, cela, en;	wovon, de quoi, dont, duquel, etc.
etc., etc.			

Remarques. 1° da et wo prennent un r lorsque la préposition commence par une voyelle : daran, worin. Hier perd souvent sa consonne finale lorsque la préposition commence par une consonne : hiedurch.

2° Dans tous les mots composés dont il a été question dans ce paragraphe, et en général dans les mots de rapport composés, adverbes, prépositions ou conjonctions, l'accent tonique repose sur le dernier mot, et non sur le premier, comme cela a lieu dans les substantifs, les adjectifs et les verbes composés de deux mots; *ex.* : dadurch, par cela, par là; zuwider, contrairement (à); obgleich, quoique.

CHAPITRE XXX.

Conjonctions et interjections.

§ 93. *Conjonctions.*

Nous diviserons les conjonctions en conjonctions proprement dites, conjonctions adverbiales et conjonctions relatives.

Voici les conjonctions de la première de ces categories et les conjonctions les plus usuelles des deux autres :

1° *Conjonctions proprement dites* : aber, mais; allein, mais; dann, car; oder, ou; sondern, mais; und, et.

2° *Conjonctions adverbiales* : also, ainsi, donc; auch, aussi; bald — bald, tantôt — tantôt; daher, donc, par conséquent; darauf, là-dessus; darum, à cause de cela; dennoch, pourtant; doch, pourtant; endlich, enfin; indessen, cependant; so, ainsi, alors; weder — noch, ni — ni, etc., etc.

3° *Conjonctions relatives* : als, lorsque; da, comme, puisque; damit, afin que; daß, que; indem, pendant que; je — (desto) (um so) (1), suivi d'un comparatif, plus.... (plus) (*quo* — [*eo*]); nachdem, après que; ob, si; seit, seitdem, depuis que; so bald (als), aussitôt que; wann, quand; weil, parce que; wenn, si, lorsque, quand; wie, comme, etc., etc.

§ 94. *Interjections.*

Voici les *principales interjections* :

Pour l'expression de la joie :	ei ! hei ! heisa ! juchhe ! juchhei ! juchheisa ! hopsa ! hopsasa, hé ! hopsa ! etc.
— — de la douleur	(*physique*) : au! ouai ! (*morale*) : ah! ach! oh! hélas!
— — de la peur :	ha ! oh ! ha ! oh !
— — de la surprise :	ei! oh! potz tausend! ho! morbleu !
— — du dégoût et de l'horreur :	pfui! hu! fi!
etc., etc.	

(1) Desto, um so, d'autant, sont des conjonctions adverbiales.

II. SYNTAXE.

CHAPITRE XXXI.

Construction de la proposition indépendante (simple ou principale) et de la proposition dépendante ou subordonnée : le sujet, le verbe et l'attribut ; — le sujet et ses compléments ; — l'attribut et ses compléments.

Construction de la proposition indépendante (simple ou principale) et de la proposition dépendante ou subordonnée (1).

§ 95. *Le sujet, le verbe et l'attribut.*

Règle générale. ***Dans la proposition indépendante (simple ou principale), le verbe précède l'attribut ; dans la proposition dépendante ou subordonnée, le verbe suit l'attribut.***

Ex. : Proposition indépendante : Das Leben ist kurz, la vie est courte ; die Nachtigall hat gesungen, le rossignol a chanté.

Proposition dépendante : Weil das Leben kurz ist, parce que la vie est courte ; weil die Nachtigall gesungen hat, parce que, etc.

L'ordre des termes constitutifs d'une proposition est donc celui-ci :

A. ***Proposition indépendante.*** 1° Sujet, 2° verbe, 3° attribut.
B. ***Proposition dépendante.*** 1° Sujet, 2° attribut, 3° verbe.

---

(1) Les propositions dépendantes, subordonnées ou incidentes, sont de trois espèces : 1° Les propositions conjonctives, qui commencent par une des conjonctions suivantes : *que*, ou un de ses composés : *puisque*, *afin que*, etc., *si*, *comme* et *quand* ; *ex.* : Je sais *que son enfant est malade.* 2° Les propositions relatives, qui commencent par un pronom ou un adverbe relatif : *qui*, *dont*, *où*, etc. ; *ex.* : L'enfant *qui est malade* est le sien. 3° Les propositions interrogatives indirectes, c'est-à-dire les propositions qui commencent par un pronom ou un adverbe interrogatif : *quel*, *qui*, *où*, *d'où*, etc., et qui sont régis par un verbe ; *ex.* : Savez-vous *à qui est cet enfant malade ?*

Règles de Construction.

En Allemand la construction, loin d'être laissée à la fantaisie de l'écrivain est déterminée par des règles, et diffère en cela du Grec et du Latin, et gagne beaucoup pour la clarté.

Il y a trois sortes de Construction.

I	1 Sujet	2° Verbe	3° { Attribut Régime	{ Participe Passé Infinitif Préfixes séparables.

On l'emploie pour les propositions Principales Indépendantes.

II	1° Verbe	2 Sujet	3 { attribut Régime	{ Participe Passé Infinitif Préfixes séparables.

S'emploie pour les propositions Interrogatives, Principales Non Interrogatives précédées d'une subord. ou incid., ou commencées par un adverbe, ou d'une locution adverbiale

III	1· Sujet	2 { attribut Régime	{ Infinitif Participe Passé Préfixes séparables	3· Verbe.

S'emploie pour les propositions Subordonnées, commencées par qui ou que, où, ou bien une conjonction qui peut se ramener à une prop. subordonnée.

Excepté Et, (ou, ni, mais, car.

§ 96. *Le sujet et ses compléments.*

Si le complément du sujet est un adjectif, il précède le sujet; s'il est un substantif ou un pronom, il le suit ordinairement.

Ex. : Das menschliche Leben ist kurz, la vie humaine est courte; unser Leben, etc., notre vie, etc.; das Leben des Menschen, etc., la vie de l'homme, etc.; das Leben derselben, etc., la vie de ceux-ci, leur vie, etc.

(Voy. plus bas, au chap. XXXIII, les cas où l'on s'écarte de cette règle.)

§ 97. *L'attribut et ses compléments.*

I. Dans la proposition indépendante ou principale, les compléments de l'attribut se placent après le verbe et avant l'attribut, pourvu que ces derniers forment deux termes séparés. S'ils ne forment qu'un seul terme (verbe attributif), les compléments suivent l'attribut.

Ex. : Er ist früh auf's Land gegangen, il est allé de bonne heure à la campagne; et er ging früh auf's Land, il alla, etc.

Ainsi les pronoms personnels régimes du verbe, ou les adverbes négatifs nicht, ne pas; nie, niemals, ne jamais, suivent le verbe (1), contrairement au français.

Ex. : Ich sehe ihn, je le vois; ich will nicht, je ne veux pas.

II. Dans la proposition dépendante ou subordonnée, les compléments de l'attribut précèdent également l'attribut, qui, d'après la règle générale (§ 95), est suivi du verbe, à moins d'être réuni avec le verbe en un seul terme (verbe attributif).

Ex. : Weil er früh auf's Land gegangen ist, parce qu'il est allé, etc.; weil er früh auf's Land ging, parce qu'il alla, etc.

En conséquence, *le verbe d'une proposition subordonnée se place à la fin de la proposition.*

---

(1) *Le verbe de la proposition* est, rigoureusement parlant, toujours le verbe sein, être; mais nous désignerons également sous le nom de *verbe de la proposition* tout auxiliaire du temps ou du mode, ou tout verbe attributif dans un temps simple : hat, wurde, soll, konnte, liebte.

CHAPITRE XXXII.

Inversion du sujet et du verbe de la proposition simple et de la proposition principale d'une période. — Inversions de la proposition subordonnée.

§ 98. *Inversion du sujet et du verbe de la proposition simple et de la proposition principale d'une période.*

I. RÈGLE GÉNÉRALE. ***Toutes les fois que, dans une proposition simple, on met au commencement, à la place appartenant au sujet, soit le verbe, soit l'attribut de cette proposition, soit enfin un complément quelconque de l'attribut*** (adverbe [conjonction adverbiale], régime direct, régime indirect avec ou sans préposition), ***le sujet se place après le verbe.***

Ex. : Ist Dein Bruder krank? ton frère est-il malade?
Erloschen ist sein Name, son nom est éteint.
Gestern ist er abgereist, hier il est parti.
Dennoch will ich ihn sehen, pourtant je veux le voir.
Dem Herrn sollst Du vertrauen, fie-toi au Seigneur.
Den Grund weiß ich nicht, je ne connais pas le motif.
Unter Menschen muß man Gott suchen, parmi les hommes on doit chercher Dieu.

On voit par le premier de ces exemples qu'en allemand, dans toute interrogation directe, le sujet se place après le verbe : Ist Dein Bruder krank?

II. De même dans une phrase composée, toutes les fois que la proposition subordonnée précède la proposition principale, le sujet de cette dernière se met après le verbe; car on peut considérer toute proposition subordonnnée et non relative comme un complément développé appartenant à l'attribut de la proposition principale.

Ex. : Als ich meine Arbeit beendigt hatte, (so) (1) machte ich Mu-

(1) On place ordinairement so, *ainsi*, *alors*, en tête du conséquent, lorsque l'antécédent commence par une conjonction du mode : wenn, da, weil, obgleich et autres semblables; moins souvent quand il commence par une conjonction qui marque le temps : als, nachdem, indem, etc.

n, quand j'eus terminé mon travail, je fis de la musique. Daß er mir diesen Dienst geleistet hat, werde ich nie vergessen, je n'oublierai jamais le service qu'il m'a rendu (*litt.* qu'il m'a rendu ce service, je, etc.).

Remarque. La même inversion a nécessairement lieu lorsqu'on abrége la proposition subordonnée par la suppression du sujet et du verbe; *ex.* : Obwohl arm und verlassen, verliert er den Muth nicht, quoique pauvre et abandonné, il ne perd pas courage, pour : Obwohl er arm und verlassen ist, quoiqu'il soit, etc.

§ 99. *Inversions de la proposition subordonnée.*

I. Quand le verbe d'une proposition subordonnée, sert d'auxiliaire à un verbe qui régit directement un infinitif, il se place avant ce verbe et cet infinitif, au lieu d'être mis à la fin de la proposition.

Ex. : Ich werde nie vergessen, was Du hast thun wollen (wollen pour gewollt [voy. § 139]), je n'oublierai jamais ce que tu as voulu faire. Nachdem ich ihn hatte weggehen sehen, war ich ruhig (sehen pour gesehen) (*litt.* après que je l'eus vu partir), après l'avoir vu partir, je fus tranquille.

Remarque. La même chose peut se faire, pour toute espèce de verbe, dans ceux de ses temps composés qui sont formés à l'aide de deux ou de plusieurs auxiliaires; *ex.*: Da ich seine Unterhaltung jedem andern Vergnügen würde vorgezogen haben, puisque j'aurais préféré sa conversation à tout autre plaisir.

II. Dans une proposition subordonnée qui commence par un des adverbes relatifs je, wie, so, l'adjectif attributif auquel il se rapporte se met immédiatement après cet adverbe, par conséquent avant son sujet.

Ex. : Je gelehrter man ist, desto bescheidener soll man sein, plus on est savant, plus on doit être modeste; wie ou so reich er auch sei, etc, quelque riche qu'il soit, etc.

Remarque. On voit que dans la proposition principale, qui est

le conséquent de la période, l'adjectif attributif se place de mêm immédiatement après desto : desto bescheidener soll er sein, plus il do être modeste.

III. Une proposition subordonnée conditionnelle peut êtr changée en proposition indépendante, sous la forme d'un interrogation directe. A cet effet, on supprime la conjonctio conditionnelle wenn, si, en mettant le sujet après le verbe (V. § 137.)

Ex. : Fragt man Dich, so mußt Du antworten, si l'on t'inter roge, il faut que tu répondes. Hätte man Dich gefragt, so hätte Du antworten müssen, si l'on t'avait interrogé, il t'aurait fall répondre ; pour : wenn man Dich fragt, etc. ; wenn man Dich ge fragt hätte, etc.

La même transformation peut avoir lieu lorsque la propo sition conditionnelle est précédée de la conjonction compara tive als, *comme ;* en ce cas, la conjonction supprimée est wenn ou ob, *si.* (Voy. le même paragraphe.)

Ex. : Er spricht, als wäre er der Herr, il parle comme s'il était le maître ; pour : als wenn ou als ob er der Herr wäre.

IV. Il arrive fréquemment que l'on supprime la conjonctio daß au commencement d'une proposition subordonnée, pou donner à cette proposition la construction d'une propositio indépendante. (Voy. le même paragraphe.)

Ex. : Ich glaube, er ist verreist, je crois qu'il est parti. Ma sagt, der König sei krank, on dit que le roi est malade.

CHAPITRE XXXIII.

Construction des parties du discours et de leurs compléments. — Le substantif et ses compléments. — L'adjectif qualificatif et ses compléments. — Le verbe, le participe, l'infinitif et leurs compléments. — Place des prépositions zu, um zu, ohne zu, statt ou anstatt zu, accompagnant un infinitif.

§ 100. *Construction des parties du discours et de leurs compléments ou régimes.*

Règle générale. ***Les mots déterminants précèdent, en allemand, les mots déterminés.***

La plupart des règles particulières qui suivent sont déduites de cette règle générale.

§ 101. *Le substantif et ses compléments.*

I. L'adjectif se place avant le substantif dont il est le complément (1).

Ex. : Der blaue Himmel, le ciel bleu.

Remarques. 1° Dans le style élevé, poétique, on met quelquefois l'adjectif après le substantif, mais en répétant l'article ; cette inversion sert à faire ressortir l'adjectif ; *ex.* : der Krieg, der schreckliche, schont weder Weib noch Kind, la guerre terrible n'épargne ni la femme ni l'enfant.

2° L'adjectif allein, seul, ne peut jamais se mettre avant le substantif ; *ex.* : dieser Mann allein, cet homme seul.

Aussi l'adjectif allein ne prend-il jamais de désinences (2).

3° Alle se place souvent après son substantif : die Blumen alle,

---

(1) Dans l'ancien allemand, l'adjectif se plaçait très souvent après son substantif. Cette construction s'est maintenue dans quelques expressions, comme : Dein Vater selig, feu ton père ; drei Gulden rheinisch, trois florins rhénans.

(2) On emploie cependant comme épithète l'adjectif dérivé alleinig, dans le sens de einzig, *unique ; ex.* : die alleinige Ausnahme, la seule (unique) exception.



toutes les fleurs. Quelquefois il se met, comme un adverbe, après le verbe : die Blumen sind alle verwelkt, toutes les fleurs sont fanées.

4° L'adverbe de quantité genug, assez (*suffisamment*), employé adjectivement devant un substantif, se place après ou avant ce substantif; *ex.* : genug Geld, et Geld genug, assez d'argent.

II. Un génitif se place généralement après le substantif qu'il sert à déterminer.

Ex. : Der Himmel Frankreich's, le ciel de la France.

Cependant, lorsqu'on veut faire ressortir le substantif, on le met, sans article, après le génitif qu'il régit. (Voy. § 107, II, 4°.)

Ex. : Frankreich's Himmel, le ciel de la France. Schiller's Werke, les œuvres de Schiller.

Remarque. Cette inversion a souvent lieu dans le style élevé ou poétique. Dans le style usuel, elle s'applique de préférence au génitif pris dans le sens actif, et surtout au génitif possessif; *ex.* : der Tugend Lohn, la récompense de la vertu; des Kolumbus Entdeckung, la découverte de Colomb; des Nachbars Garten, le jardin du voisin; des Nachbars Karl, Charles, le fils du voisin.

Les génitifs dessen, deren, derer, du pronom démonstratif et du pronom relatif der, die, das, se placent toujours immédiatement avant le substantif dont ils sont régis.

Ex. : Dessen Leben war sehr merkwürdig, sa vie était très remarquable; der Fremde, dessen Namen ich vergessen habe, l'étranger dont j'ai oublié le nom. (Voy. § 107, II, 4°.)

§ 102. *L'adjectif et ses compléments.*

L'adjectif qualificatif, employé, soit comme attribut, soit comme épithète, est précédé de ses compléments.

Ex. Dieser Diener ist seinem Herrn treu ergeben, ce serviteur est fidèlement dévoué à son maître; et dieser seinem Herrn treu ergebene Diener, ce serviteur fidèlement dévoué à son maître.

Remarques. 1° L'adjectif voll est ordinairement suivi de son complément; *ex.* : voll Wein, plein de vin; voll Verstand, plein d'intelligence. Pour voll on emploie souvent voller: voller Kinder, plein d'enfants. Voll ou voller, suivi de son complément, ne peut pas

servir d'épithète à un substantif, et, par conséquent, reste invariable : ein Haus voll ou voller Kinder, une maison pleine d'enfants.

2° Genug, assez (*suffisamment*), se place toujours après l'adjectif qu'il détermine ; *ex.* : reich genug, assez riche (1).

Lorsque l'adjectif attributif a pour complément une préposition avec le cas qu'elle régit, on place ce complément soit avant, soit après l'adjectif.

Ex. Er ist dankbar gegen seinen Wohlthäter, il est reconnaissant envers son bienfaiteur; ou bien : gegen seinen Wohlthäter dankbar.

Remarque. Quand un complément de l'adjectif attributif est déterminé lui-même par une proposition incidente, on peut mettre cette proposition soit avant, soit après l'adjectif. On fait généralement suivre l'adjectif lorsque la proposition n'est pas d'une trop grande étendue, ou bien lorsque l'adjectif est précédé d'un autre complément: car en ce cas, s'il était placé avant la phrase incidante, cette phrase serait trop éloignée du mot auquel elle se rapporte. Ainsi on dit: Er ist dem Herrn ergeben, dem er schon seit so vielen Jahren dient, il est dévoué au maître qu'il sert déjà depuis tant d'années ; mais on dira aussi fort bien : Er ist seinem Herrn, der ihn nährt, ergeben, il est dévoué à son maître, qui le nourrit ; enfin : Er ist seinem Herrn, dem er schon seit so vielen Jahren dient treu ergeben, il est fidèlement dévoué, etc.

§ 103. *Le verbe attributif, le participe, l'infinitif, et leurs compléments.*

I. Le verbe attributif précède ses compléments dans la proposition indépendante; il se place après ses compléments dans la proposition subordonnée (voy. § 97).

Ex. : Ich liebe meine Mutter herzlich, j'aime ma mère de tout mon cœur ; et da ich meine Mutter herzlich liebe, comme j'aime, etc.

II. Le participe et l'infinitif se placent après leurs compléments.

---

(1) *Assez*, dans le sens de *passablement*, se rend par ziemlich, qui précède toujours l'adjectif : assez riche, ziemlich reich.

Ex. Ich habe meine Kameraden herzlich geliebt, j'ai aimé mes camarades de tout mon cœur; ich werde meine Kameraden herzlich lieben, j'aimerai mes camarades, etc.

REMARQUE. Lorsqu'un complément du verbe attributif dans la proposition subordonnée ou un complément d'un participe ou d'un infinitif est déterminé par une proposition incidente, on suit la même règle que pour l'adjectif attributif. *Ex.*: Als er die Nachricht erhielt, daß der Krieg in seinem Vaterlande ausgebrochen sei, etc., quand il reçut la nouvelle que la guerre avait éclaté dans sa patrie, etc. Mais on dira : Als er die Nachricht, daß der Krieg in seinem Vaterlande ausgebrochen sei, endlich bestätigt fand, quand il (trouva) vit enfin confirmée la nouvelle, etc. De même pour le participe ou l'infinitif : Ich habe Ihnen noch nicht Alles gesagt, was ich weiß, je ne vous ai pas encore dit tout ce que je sais; ich will Ihnen Alles, was ich weiß, offen sagen, je vous dirai franchement tout ce que je sais.

§ 104. *Place des prépositions* zu, um zu, ohne zu, statt ou anstatt zu, *accompagnant un infinitif.*

I. Zu, à, de, accompagnant un infinitif (voy. §§ 140 et 149), se place toujours immédiatement avant cet infinitif.

Ex. Ich bitte dich, deinem Freunde Nichts zu sagen, je te prie de ne rien dire à ton ami.

II. Um zu, pour; ohne zu, sans; statt, ou anstatt zu, au lieu de, accompagnant un infinitif, se construisent de la manière suivante: um, ohne, statt ou anstatt se placent au commencement du membre de phrase, et zu, comme il vient d'être dit, immédiatement devant l'infinitif.

Ex. Ich komme, um Ihnen Lebewohl zu sagen, je viens pour vous dire adieu.

 Heumann p

CHAPITRE XXXIV.

Construction de plusieurs compléments (d'un même mot) par rapport les uns aux autres. — Place de la particule séparable.

§ 105. *Construction de plusieurs compléments (d'un même mot) par rapport les uns aux autres.*

I. *Compléments d'un substantif.*

RÈGLE GÉNÉRALE. *Parmi les compléments d'un substantif, le plus général se place le premier.*

En conséquence :

1° L'adjectif déterminatif précède toujours l'adjectif qualificatif.

Ex. : Mein treuer Freund, mon fidèle ami.

2° Le génitif placé avant le substantif qui le régit (voy. § 101, II) précède toujours l'adjectif qualificatif.

Ex.: Des Nachbars ältester Sohn, le fils aîné du voisin.

II. *Compléments d'un verbe attributif (participe, infinitif), ou d'un adjectif qualificatif.*

RÈGLE GÉNÉRALE. *Parmi les compléments d'un verbe attributif (participe, infinitif) ou d'un adjectif qualificatif, le moins important se place le premier.*

En conséquence, les compléments d'un verbe attributif qui expriment un rapport ou une circonstance de personne, de temps, de lieu, précèdent les complements qui expriment une cause, une manière, un objet, un but. Les uns et les autres se succèdent généralement dans l'ordre où ils viennent d'être énumérés. Le pronom personnel non régi par une préposition se place avant tous les autres compléments du verbe attributif.

Ex.: Ich habe ihn gestern auf dem Spaziergange ernstlich an sein, Versprechen erinnert, je lui ai sérieusement rappelé sa promesse hier à la promenade [ihn (personne), gestern (temps), auf dem Spaziergange (lieu), ernstlich (manière), an sein Versprechen (objet ou but)].

Il en est de même pour les complements de l'adj. qualificatif.

Ex. : Ich bin Dir jetzt fünf Thaler schuldig (*litt.* je te suis

maintenant redevable de cinq écus), je te dois maintenant cinq écus ; dein Dir für diesen Dienst aufrichtig dankbarer Freund, ton ami qui t'est sincèrement reconnaissant pour ce service.

Heumann p. 11 § 106. *Place de la particule séparable.*

La particule séparable suit absolument les mêmes règles de construction que les compléments du verbe attributif, car elle n'est autre chose que le complément le plus important du verbe avec lequel elle forme un mot composé : c'est pourquoi on la sépare du verbe, pour la placer après tous les autres compléments de verbe, conformément à la règle générale. (Voy. § 105, II.)

Ex. : Mein Freund reiste heute mit seiner ganzen Familie plötzlich ab, mon ami partit aujourd'hui subitement avec toute sa famille.

Cette séparation ne peut pas avoir lieu lorsque la proposition est dépendante ou subordonnée, car le verbe est rejeté à la fin (voy. § 97), et se trouve par conséquent réuni à la particule.

Ex. : Da mein Freund plötzlich abreiste, comme mon ami partit subitement.

Par la même raison la particule ne doit pas se séparer lorsque le verbe attributif est dans un temps composé, car le participe et l'infinitif sont placés après leurs compléments (voy. § 103).

Ex. : Mein Freund ist plötzlich abgereist, ou wird noch heute abreisen, mon ami est parti subitement, *ou* partira encore aujourd'hui.

Remarque. Ainsi s'explique la règle suivant laquelle un verbe dans la composition duquel entre une particule séparable prend l'augment ge entre la particule et le verbe simple (voy. § 67) : abgereist. Pour la même raison, la préposition zu, qui doit toujours précéder immédiatement l'infinitif qu'elle régit (voy. § 104), est intercalée entre la particule et l'infinitif du verbe simple ; *ex.* : Mein Freund ist entschlossen, noch heute abzureisen, mon ami est décidé à partir encore aujourd'hui.

CHAPITRE XXXV.

ARTICLE.

Emploi de l'article. Cas où l'allemand, contrairement au français, emploie ou n'emploie pas l'article défini et l'article indéfini.

§ 107. *Cas où l'allemand, contrairement au français, emploie ou n'emploie pas l'article défini.*

I. On emploie l'article défini en allemand, tandis qu'on ne l'emploie pas en français, dans les cas suivants :

1° Devant les noms propres, pour en indiquer le cas :

Ex. : Die Eigenschaften des Alcibiades, les qualités d'Alcibiade.

Remarques. 1° Cette règle ne s'applique au nominatif et à l'accusatif des noms propres que dans l'intimité; *ex.* : Der Adolph ist ein fleißiger Junge, Adolphe est un garçon laborieux. Ich erwarte den German, j'attends Germain.

2° On dit de même der Vater, die Mutter, *papa, maman,* où Vater et Mutter sont de véritables noms propres.

2° Devant le nom d'un auteur, lorsqu'il sert à désigner ses œuvres.

Ex. : Er hat sich den Schiller gekauft, il s'est acheté Schiller (c'est-à-dire *les œuvres de Schiller*).

3° Devant les noms des saisons, des mois et des jours; on ne supprime que dans certains cas l'article en français.

Ex. : im Frühling, en printemps; im Mai, en mai; der Januar, janvier; am Dienstag, mardi.

4° Devant l'adjectif heilig, saint, suivi d'un nom propre.

Ex. : Der heilige Johannes, saint Jean.

5° Devant un nom abstrait au génitif.

Ex. : Worte des Trostes, des paroles de consolation.

Remarque. On dit im Zorne, en colère; zur Belohnung, pour récompense, etc., où l'article se trouve uni à une préposition.

II. On n'emploie pas l'article défini en allemand, tandis qu'on l'emploie en français, dans les cas suivants :

1° Devant un nom commun au pluriel, ou devant un nom de matière, lorsque ces noms sont pris dans un sens partitif. En français on se sert des articles *du, de la, de l', des.*

Ex. : Ich habe Bücher gekauft, j'ai acheté des livres. Hier ist Brod, Wein und Fleisch, voici du pain, du vin et de la viande.

2° Devant un nom abstrait pris dans un sens général.

Ex. : Glück macht Muth, la fortune donne du courage. Ordnung lehrt Euch Zeit gewinnen, l'ordre vous apprend à gagner du temps.

3° Devant un nom de titre qui précède un nom propre.

Ex. : König Friedrich, le roi Frédéric; Doktor N., le docteur N.

4° Devant un substantif précédé et déjà déterminé par un génitif.

Ex. : Des Menschen Wille, la volonté de l'homme; dessen Leben, la vie de celui-ci, sa vie; dessen Namen, dont le nom.

5° Devant les noms des pays, des parties du monde et des régions, non précédés d'un adjectif.

Ex. : Frankreich, la France, Deutschland, l'Allemagne; Europa, l'Europe; gegen Westen, vers l'ouest.

Il faut excepter ici les noms de pays féminins; *ex.* : die Schweiz, la Suisse; die Türkei, la Turquie, etc.; ainsi que les noms de pays composés avec Gau, district, qui sont masculins ou neutres : der ou das Rheingau, le Rhingau, et le seul neutre : das Elsaß, l'Alsace (voy. § 26).

6° Devant quelques noms de fêtes.

Ex. : Pfingsten, la Pentecôte; Allerheiligen, la Toussaint; Neujahr (la nouvelle année), le jour de l'an.

7° Après aller, tout.

Ex. : aller Wein, tout le vin; alle Bücher, tous les livres.

8° Lorsque deux ou plusieurs substantifs du même genre, du même cas et du même nombre, se suivent, auquel cas

l'on n'emploie ordinairement l'article défini que devant le premier de ces substantifs.

Ex. : der Adler, Sperber und Habicht sind Raubvögel, l'aigle, l'épervier et le vautour sont des oiseaux de proie.

Remarque. On supprime encore l'article défini dans certaines locutions, *p. ex.* : zu Bette gehen (*litt.* aller au lit), aller se coucher; zu Hause, à la maison, chez soi; nach Hause, à la maison (chez soi); von Hause, de chez soi; gen (pour gegen) Himmel, vers le ciel; vor Tag, avant le jour; vor Nacht, avant la nuit; gegen zwei Uhr, vers les deux heures; Karo neun, le neuf de carreau, etc.

§ 108. *Cas où l'allemand, contrairement au français, emploie ou n'emploie pas l'article indéfini.*

I. On emploie ordinairement l'article indéfini en allemand, tandis qu'on ne l'emploie pas en français, dans les cas suivants :

1° Devant les substantifs employés comme attributs et qui désignent l'état, la condition, ou la nationalité d'une personne.

Ex. : Mein Freund ist ein Arzt, mon ami est médecin. Ich bin ein Franzose, je suis Français.

2° Devant un substantif en apposition avec un autre substantif.

Ex. : Aeneas, ein Held des Alterthums, Enée, héros de l'antiquité; Wilhelm Tell, ein Schauspiel von Schiller, Guillaume Tell, drame de Schiller.

3° Devant un substantif qui désigne une partie physique ou une faculté morale d'un être animé, et accompagné d'un adjectif qui en indique une propriété particulière. En français on se sert souvent, dans ce cas, de l'article défini.

Ex. : Er hat einen breiten Rücken und kurze Beine, il a le dos large et les jambes courtes. Heinrich hat einen sanften, aber reizbaren Charakter, Henri a le caractère doux, mais irritable.

Remarque. Lorsque le substantif est au pluriel, on ne met

pas d'article en allemand; *ex.* : Elisa hat dunkle Augen, Elisa a les yeux foncés ou des yeux foncés.

II. On n'emploie pas, comme on le fait ordinairement en français, l'article indéfini devant un nom accompagné d'un adjectif et régi par une préposition, lorsqu'il sert à dépeindre l'état moral ou physique d'une personne ou l'état matériel d'une chose.

Ex. : Aus übertriebener Vorsicht, par une prudence exagérée; mit starker Stimme, d'une voix forte; von dunkler Farbe, d'une couleur foncée (1).

CHAPITRE XXXVI.

SUBSTANTIF.

Accord de deux substantifs en apposition. — Nom propre précédé d'un nom commun. — Nom de mesure et de quantité suivi d'un nom commun. — Pluriel des noms de mesure. — Régime du substantif.

§ 109. *Accord de deux substantifs en apposition.*

De deux substantifs en apposition, l'un est l'attribut de l'autre et s'accorde avec lui quant au cas et au nombre.

Ex. : Meines Bruders, des Arztes, de mon frère, le médecin; meinem Freunde, dem Maler, à mon ami le peintre.

Lorsque le substantif attributif est un nom de personne, il s'accorde, également pour le genre, avec l'autre substantif.

Ex. : Diana, die Jägerin, Diane, la chasseresse; die Sonne, die Himmelskönigin, le soleil, roi du ciel.

§ 110. *Nom propre précédé d'un nom commun.*

Les noms propres de personnes, de villes et de pays, etc., ainsi que les noms des mois, lorsqu'ils sont précédés d'un nom commun, tel que *nom, ville, pays, mois*, etc., restent in-

---

(1) Lorsqu'il est question d'une *chose*, on supprime également en français l'article indéfini après la préposition *de*; p. ex. : *une maison de belle apparence.*

variables. Mais il faut que les deux noms désignent le même objet.

Ex. : der Name Jakob, le nom de Jacob; der süße Name Mutter (1), le doux nom de mère; die Stadt Paris, la ville de Paris; das Königreich Baiern, le royaume de Bavière; der Monat Mai, le mois de mai; das Schloß Johannisberg, le château de Johannisberg (2).

§ 111. *Nom de mesure et de quantité joint à un nom commun.*

Un nom de mesure ou de quantité joint à un nom commun reste invariable, tandis que le nom commun prend le cas qui devrait appartenir à l'autre nom.

Ex. : von zwei Pfund Kirschen, de deux livres de cerises; mit vier Dutzend Austern, avec quatre douzaines d'huîtres; drei Fuß Höhe, trois pieds de hauteur; zwanzig Mann (Soldaten), vingt hommes de troupe (*litt.* de soldats).

Remarque. Lorsque le nom commun est précédé d'un adjectif, on le met au génitif; *ex.* : eine Flasche dieses Weines, une bouteille de ce vin; eine Menge schöner Kinder, une quantité de jolis enfants.

§ 112. *Pluriel des noms de mesure.*

Les noms de mesure qui sont féminins, comme : Elle, aune; Flasche, bouteille, ainsi que les termes des mesures de temps, qui expriment en même temps l'idée de la chose mesurée, comme : Tag, jour; Monat, mois, etc., prennent le signe du pluriel; mais les noms de mesure masculins ou neutres qui n'expriment pas en même temps l'idée de la chose mesurée, tels que Fuß, pied; Mann, homme; Buch, main (de papier); Faß, tonneau, etc., sont invariables au pluriel.

Ex. : zehn Ellen Tuch, dix aunes de drap; drei Tage Zeit,

(1) Mutter, mère, est considéré ici comme nom propre.
(2) Comparez le latin *Urbs Roma*.

trois jours de temps; zehn Fuß, dix pieds; tausend Mann, mille hommes; drei Buch (Papier), trois mains (de papier); zwei Faß (Wein), deux tonneaux (de vin).

§ 113. *Régime du substantif.*

1. Le régime ordinaire d'un substantif est au génitif, qui correspond à la préposition française *de*.

Ex. : Die Stärke des Löwen, la force du lion; der Tempel Jupiters, le temple de Jupiter.

Le génitif régime d'un substantif, remplacé par von.

Le génitif régi par un substantif est remplacé par la préposition von avec le datif, dans les cas suivants :

1° Lorsque le régime est un nom de pays (partie du monde, ville, etc.); cependant, dans le style élevé, on se sert aussi du génitif.

Ex. : Der König von Preußen, le roi de Prusse; die Entdeckung von Amerika, la découverte de l'Amérique; der Brand von Magdeburg, l'incendie de Magdebourg. Mais dans le style élevé on dit : Preußens König, die Entdeckung Amerika's, etc.

2° Toutes les fois que le génitif du régime ne serait pas suffisamment caractérisé.

Ex. : die Lage von Paris, la position de Paris (1), eine Reise von fünf Tagen, un voyage de cinq jours.

3° Pour exprimer le rang, la naissance, l'âge, la qualité d'une personne ou la propriété d'une chose.

Ex. : ein Mann von Stand(e), — von guter Familie, — von achtzig Jahren, — von Verstand, — un homme de qualité, — — de bonne famille, — de quatre-vingts ans, — d'esprit; ein Stoff von guter Farbe, une étoffe d'un bon teint.

---

(1) Remarquez les expressions suivantes : Pariser Handschuhe, des gants de Paris; Straßburger Bier, de la bière de Strasbourg, et autres semblables.

II. Un substantif dérivé d'un verbe neutre ou d'un adjectif régit la même préposition que le verbe neutre ou l'adjectif.

Ex. : die Furcht vor der Strafe, la crainte de la punition ; der Stolz auf Reichthum, l'orgueil de la richesse ; parce qu'on dit : sich vor Etwas fürchten, avoir peur de quelque chose, stolz auf Etwas sein, être fier de quelque chose.

Si le verbe neutre ou l'adjectif régissent un génitif ou un datif sans préposition, on fait précéder d'une préposition le régime du substantif dérivé.

Ex. : Die Scham über seine Thorheit, la honte de sa folie ; die Aehnlichkeit mit seinem Vater, la ressemblance avec son père, car on dit : sich einer Sache schämen, avoir honte d'une chose ; Einem ähnlich sein, être semblable à quelqu'un.

—

CHAPITRE XXXVII.

PRONOM ET ADJECTIF DÉTERMINATIFS.

Le pronom démonstratif derselbe employé à la place du pronom personnel ou de l'adjectif possessif. — L'adjectif démonstratif der employé pour derjenige. — Comparaison entre les pronoms relatifs der et welcher. — Le pronom relatif was employé pour welches ou das. — L'adjectif interrogatif welches employé comme attribut. — Adjectif possessif employé comme attribut. — Ihr, leur, employé pour la seconde personne. — Cas où les nombres cardinaux, employés en français, se rendent en allemand par des nombres ordinaux.

§ 114. *Le pronom démonstratif* derselbe *employé à la place du pronom personnel ou de l'adjectif possessif.*

I. Derselbe *employé pour* er.

Derselbe s'emploie très souvent comme un véritable pronom personnel à la place de er.

Ex.: Derselbe wohnt nicht mehr hier, il ne demeure plus ici.

Remarque. On emploie quelquefois solcher pour er, en parlant de *choses*; *ex.*: Diese Pistolen gefallen mir; wo haben Sie solche gekauft? ces pistolets me plaisent; où les avez-vous achetés?

S'il est question de deux personnes dans la même proposition, on emploie ordinairement le pronom personnel pour marquer la personne du sujet, et le démonstratif pour marquer celle du régime.

Ex. : Der Fremde sagte zu seinem Bedienten, daß er noch heute abreisen müsse, l'étranger dit à son domestique qu'il (l'étranger) était forcé de partir aujourd'hui même; daß derselbe noch heute abreisen müsse voudrait dire : qu'il (le domestique) avait à partir aujourd'hui même.

Remarques. 1° Quelquefois c'est pour éviter la répétition du même son, qu'on emploie derselbe à la place du pronom pers.; *ex.* : Als die gute Frau ihre treue Dienerin wiedersah, küßte sie dieselbe (pour sie sie), quand cette bonne femme revit sa fidèle servante, elle l'embrassa.

2° On emploie de même les génitifs dessen, deren, dans le sens de *en*, à la place du génitif du pronom personnel ou du génitif inusité de dieser, celui-ci; *ex.* : Er sammelt Gemälde, und er hat deren schon viele gekauft, il fait une collection de tableaux, et il en a déjà acheté beaucoup (deren pour ihrer ou dieser) (1).

II. *Génitif de* derselbe *employé pour* sein *ou* ihr, *son*.

De la même manière, on emploie le génitif du pronom démonstratif derselbe pour l'adjectif possessif sein ou ihr, *son*, afin d'éviter une amphibologie.

Ex. : Sie sprach viel von ihrer Freundinn, und erzählte die Leiden derselben, elle parla beaucoup de son amie et raconta les

(1) *En* s'emploie quelquefois avec l'ellipse d'un mot de quantité ; *ex.* : J'ai besoin d'encre, de plumes ; en avez-vous ? On le rend alors en allemand par l'accus. du sing. ou du plur. de welcher (pour etwelcher), *quelque* : Ich brauche Dinte, Federn. Haben Sie welche? (On dit de même was pour etwas, quelque chose, voy. § 39.)



souffrances de cette dernière; ihre Leiden voudrait dire *ses* propres souffrances.

§ 115. *L'adjectif démonstratif* der *employé pour* derjenige, *celui.*

1° On emploie toujours der pour derjenige devant un génitif. *Ex.* : Mein Pferd ist alt, das meines Freundes ist ganz jung, mon cheval est vieux, celui de mon frère est tout à fait jeune.

2° L'adjectif démonstratif der s'emploie encore dans le sens de derjenige, devant un substantif suivi d'un pronom relatif; il se rend alors par *ce* et souvent par le simple article défini; on préfère derjenige, ce, lorsqu'on veut fixer particulièrement l'attention sur la proposition relative.

Ex. : Ich kannte bereits die Person, die Sie mir empfohlen haben, je connaissais déjà la (*ou* cette) personne que vous m'avez recommandée; ich lobe mir die ou diejenigen Mütter, welche ihre Kinder nicht verzärteln, je loue ces mères qui ne gâtent pas leurs enfants.

Remarque. L'adjectif démonstratif *ce* est quelquefois emphatique. On le rend alors en allemand par jener, même devant une proposition relative; *ex.* : ce grand spectacle, jenes große Schauspiel. Cette main souveraine, qui tient du plus haut des cieux les rênes de tous les empires (*Bossuet*), jene Herrscherhand, die aus der Himmel höchster Höhe die Zügel aller Reiche lenkt.

§ 116. *Comparaison entre les pronoms relatifs* der *et* welcher.

Der s'emploie en général lorsqu'on *désigne* un objet, welcher lorsqu'on *qualifie* un objet.

Ex. : Der Baum, den ich gepflanzt habe, l'arbre que j'ai planté, et der Baum, welcher Früchte trägt, l'arbre qui porte des fruits (arbre fruitier); dans le premier exemple je désigne l'arbre, dans l'autre je le qualifie.

Malgré cette différence fondamentale qui existe entre der et welcher, l'usage les confond très souvent. Voici cependant

quelques cas particuliers où il faut se servir de der, et non de welcher :

1° Après un pronom personnel.

Ex. : Er, der älter ist, lui qui est plus âgé.

2° Après un pronom indéterminé.

Ex. : Jemand, der zu mir kam, quelqu'un ou une personne qui vint chez moi.

3° Après wer, qui ?

Ex. : Wer, der vernünftig ist, qui de raisonnable, quelle personne raisonnable (*litt.* qui, qui est raisonnable)?

4° Lorsque la proposition relative exprime plutôt une circonstance de cause, de temps, etc., qu'un rapport attributif.

Ex. : Mein Bruder, der krank ist, wird nicht kommen, mon frère, qui est malade, ne viendra pas (c'est-à-dire : mon frère ne viendra pas, parce qu'il est malade). Mein Bruder, welcher krank ist, wird nicht kommen, aurait un sens tout différent, savoir : mon frère, c'est-à-dire celui qui est malade, ne viendra pas.

5° Lorsque le pronom doit être au génitif. On ne peut jamais employer welches, welcher, comme génitifs du pronom relatif welcher; mais on se sert toujours de dessen, deren.

Ex. : Der Baum, dessen Früchte so schön sind, l'arbre dont les fruits sont si beaux; Männer, deren Namen unsterblich sind, des hommes dont les noms sont immortels.

Remarque. On emploie encore welcher, et non pas der, lorsque le pronom relatif est suivi d'un article défini dont la désinence est la même que celle du pronom ; car, en se servant de welcher, on évite la répétition immédiate du même mot ; *ex.* : die Mauer, welche die Stadt umgibt, la muraille qui entoure la ville, et non pas : die Mauer, die die Stadt umgibt.

§ 117. Was *employé pour* welches *ou* das.

Was, *ce qui, ce que,* s'emploie pour welches, ou das, *qui, que,* après un pronom neutre : das, dasjenige, dasselbe ; ou un adjec-

tif neutre pris substantivement, surtout un superlatif, comme das Beste, le meilleur; ainsi qu'un adjectif numéral indéterminé employé comme substantif: Nichts, Etwas, Alles, Manches, etc.

Ex. : Ich erzähle nur das, was ich weiß, je ne raconte que ce que je sais; ich erzähle das Neueste, was ich weiß, je raconte ce que je sais de plus nouveau; ich erzähle Nichts, was ich nicht genau weiß, je ne raconte rien que je ne sache exactement.

§ 118. *L'adjectif interrogatif* welches *employé comme attribut.*

Welches, au nominatif singulier du neutre, s'emploie souvent comme attribut, quel que soit le genre ou le nombre du sujet.

Ex. : Welches sind die besten Schriftsteller Deutschlands, quels sont les meilleurs écrivains de l'Allemagne? Welches ist deine Mutter, laquelle (de ces dames) est ta mère?

§ 119. *Adjectif possessif employé comme attribut.*

On emploie les adjectifs possessifs mein, dein, sein, etc., attributivement, et alors on les laisse invariables (voy. § 127).

Ex. : Dieser Garten ist mein, diese Gärten sind mein, ce jardin est à moi, ces jardins sont à moi.

Les adjectifs possessifs ainsi employés en allemand se rendent en français, dans le langage usuel, par des pronoms personnels précédés de la préposition *à*.

Remarque. Pour la troisième personne du pluriel, on se sert du pronom personnel au datif, au lieu de l'adjectif possessif; *ex.* : Dieser Garten ist ihnen ou Ihnen (§ 122), ce jardin est à eux *ou* à vous.

§ 120. Ihr, *leur, employé pour la seconde personne.*

On emploie dans le langage poli l'adjectif possessif ihr, *leur*, de la troisième personne, à la place de l'adjectif possessif de

la seconde personne, en s'adressant soit à une personne, soit à plusieurs. Ihr, dans ce cas, s'écrit avec une majuscule (voy. la note p. 31 ; voy. aussi § 122).

Ex. : Wie befindet sich Ihre Familie, comment se porte votre famille?

Remarques. 1° On met, en allemand, les adjectifs possessifs qui accompagnent un terme de parenté ou d'amitié devant les mots : Herr, sieur, monsieur ; Frau, dame, madame ; Fräulein, demoiselle, mademoiselle, au lieu de les faire suivre comme en français ; *ex.* : Ihr Herr Bruder, monsieur votre frère ; Ihre Fräulein Schwester, mademoiselle votre sœur.

On en fait autant pour l'article ; *ex.* : der Herr Direktor, monsieur le directeur.

2° Lorsqu'on s'adresse à une personne par les termes de *Monsieur*, *Madame*, *Mademoiselle*, employés seuls, on les rend en allemand par mein Herr, Madam, Fräulein (1). Si le nom propre est ajouté, on dit Herr, Madam ou Frau, Fräulein (Mamsell), suivis du nom propre. *Monsieur*, employé seul à la troisième personne, se rend par der ou dieser Herr.

§ 121. *Cas où les nombres cardinaux, employés en français, se rendent en allemand par des nombres ordinaux.*

1° Les nombres cardinaux qu'on emploie en français pour marquer le rang de succession des monarques du même nom et du même pays se rendent en allemand par des nombres ordinaux.

Ex. : Karl der zwölfte, Charles XII (on sous-entend en allemand : König desselben Namens, roi du même nom).

Ces nombres ordinaux doivent s'accorder avec le nom propre quant au genre, au cas et au nombre.

Ex. : Die Geschichte Karls des zwölften, l'histoire de Charles XII.

2° Les nombres cardinaux dont on se sert en français pour

---

(1) Mamsell ne s'emploie que pour désigner une demoiselle d'une condition inférieure.



marquer la date ou le quantième du mois se remplacent également en allemand par des nombres ordinaux qui précèdent le nom du mois, absolument comme des adjectifs qualificatifs.

Ex. : Er ist am fünften November abgereist, il est parti le cinq novembre (*litt.* le cinquième novembre, comme on dit en français *le premier novembre*).

Remarque. On emploie généralement am (pour an dem) si l'on veut indiquer la date d'un événement ou d'un fait quelconque; mais on se sert également de l'accusatif sans préposition, surtout pour la date des lettres; *ex.* : Göthe wurde am acht und zwanzigsten August des Jahres siebenzehnhundert neun und vierzig zu Frankfurt am Main geboren, Gœthe naquit à Francfort-sur-le-Mein, le 28 août 1749. Paris, den vierzehnten Mai ein tausend acht hundert und vierzehn (1), Paris, le 14 mai 1814.

—

CHAPITRE XXXVIII.

PRONOM PERSONNEL.

Emploi de la troisième personne du pronom personnel à la place de la seconde. — Pronom personnel suivi du pronom relatif. — Pronom personnel accompagné de selbst, *même*. — Emploi du pronom réfléchi sich. — Emploi du pronom es.

§ 122. *Emploi de la troisième personne du pronom personnel à la place de la seconde.*

Dans le langage poli, on se sert généralement aujourd'hui de la troisième personne du pluriel pour désigner la personne ou les personnes à qui l'on s'adresse (voy. la note p. 29).

Ex. : Wie befinden Sie sich, comment vous portez-vous (*litt.* comment se portent-ils)?

Remarque. On doit toujours écrire avec une majuscule les pronoms de la troisième personne employés pour la seconde. Dans le

(1) On écrit la date des lettres allemandes de la manière suivante : Paris *ou* Paris, den 14ten Mai 1814. (On emploie généralement des caractères français pour le nom du lieu d'où l'on écrit, de même que pour la signature.)



drame et la tragédie modernes on se sert souvent de la deuxième personne du pluriel Ihr, vous, au lieu de Sie.

§ 123. *Pronom personnel suivi du pronom relatif.*

Un pronom personnel de la première ou de la seconde personne, suivi d'un pronom relatif qui sert de sujet à sa proposition, se répète ordinairement après le relatif.

Ex.: Du, der Du nie zufrieden bist, toi qui n'es jamais content.

REMARQUE. Si l'on ne répète pas le pronom personnel, le verbe s'accorde avec le relatif, et se met en conséquence à la troisième personne; *ex.* : Du, der nie zufrieden ist (*litt.* toi, qui n'est jamais content).

Lorsque le pronom personnel est à la troisième personne, on ne le répète pas. Er, der es immer sagte, lui, qui le disait toujours. Mais lorsque la troisième personne du pluriel remplace la seconde du singulier (§ 122), on répète le pronom, et le relatif se met au singulier.

Ex. : Sie, der Sie so gut sind, vous, qui êtes si bon.

REMARQUE. Dans les propositions relatives précédées des expressions : ich bin es, du bist es, *c'est moi*, *c'est toi*, la répétition du pronom personnel n'a pas lieu, et le verbe d'une telle proposition sera toujours à la troisième personne du singulier ou du pluriel; *ex.* : Ich bin es, der schon wiederkommt, c'est moi qui reviens déjà; ihr seid es, die nicht wollen, c'est vous qui ne voulez pas.

§ 124. *Pronom personnel accompagné de* selbst.

Selbst (ou selber), *même*, est invariable et accompagne souvent un pronom personnel.

Ex. Du selbst, toi-même; wir selbst, nous-mêmes; sich selbst, à soi-même, soi-même, à lui-même, à elle-même, à eux-mêmes, etc.

On ne répète pas, comme cela se fait en français, le pronom personnel devant selbst.

Ex. : Du hast es selbst gewollt, tu l'as voulu toi-même.

Selbst se rapporte aussi à un substantif, sans qu'on ajoute, comme en français, un pronom personnel.

Ex. : Dein Freund ist selbst gekommen, ton ami est venu lui-même.

§ 125. *Emploi du pronom réfléchi* sich.

Le pronom réfléchi de la troisième personne sich, qui est à la fois le datif et l'accusatif des trois genres et des deux nombres (voy. § 31), s'emploie toutes les fois qu'il représente la même personne que le sujet de sa proposition. Aussi sich ne signifie-t-il pas seulement *se*, *à soi, soi*, mais encore : *à lui*, *lui; à elle, elle; à eux*, *eux; à elles*, *elles*.

Ex. : Er rühmt sich, il se vante. Er nahm Alles auf sich, il prit tout sur lui. Meine Schwester wird die Waise zu sich nehmen, ma sœur prendra cet orphelin chez elle. Sie wollen Niemand bei sich haben, ils ne veulent avoir personne chez eux.

Sich exprime également réciprocité.

Ex. : Sie schlagen sich, ils se battent.

Remarque. Lorsqu'il est nécessaire de distinguer le sens réfléchi du sens réciproque, on ajoute au pronom sich le pronom indéterminé et invariable einander, *l'un l'autre*; ou bien on emploie ce dernier sans sich; *ex.* : Sie schaden sich, ils se font du tort (à eux-mêmes); sie schaden sich einander, ou sie schaden einander, ils se font du tort l'un à l'autre *ou* les uns aux autres (mutuellement, réciproquement).

§ 126. *Emploi du pronom* es.

Le pronom personnel es est d'un usage très varié :

1° Es s'emploie comme pronom personnel au nominatif et à l'accusatif du neutre dans le sens de *il* (*lui*), *le*, *elle*, *la* (*l'* pour *le* et *la*).

Ex. : Es (*p. ex.* das Buch ou das Haus) gefällt mir, il (le livre) ou elle (la maison) me plaît; ich werde es kaufen, je l'achèterai.

Remarque. Pour le génitif et le datif, on se sert d'un démonstratif: dessen, desselben, demselben; le pronom personnel neutre régi par une préposition comme mit, von, an, etc., se rend par les ad-

verbes démonstratifs damit, davon, daran (voy. § 92, III); *ex*, : Ich bedarf dessen (desselben) nicht, je n'en ai pas besoin; ich denke immer daran, j'y pense toujours.

2° Es s'emploie ensuite pour représenter une chose ou une personne d'une manière indéterminée, sans distinction de genre ni de nombre. Il a alors un sens démonstratif et se rend par *ce* en français.

Ex. : Es sind Zigeuner, ce sont des bohémiens. Es ist *meine* Tochter, c'est ma fille.

3° Es sert de sujet grammatical à un verbe impersonnel et se traduit par *il*.

Ex. : Es regnet, il pleut.

4° Es sert de sujet grammatical à un verbe quelconque employé impersonnellement. On le rend alors ordinairement par *on*.

Ex. : Es klopft, on frappe; es heißt, on dit. Es wird getanzt, on danse (1). Es schläft sich hier gut, ou es läßt sich hier gut schlafen, on dort bien ici, ou il fait bon dormir ici, et autres semblables.

Remarque. Es est toujours supprimé, lorsqu'il sert de sujet grammatical à un verbe passif employé impersonnellement, soit dans une proposition indépendante dans laquelle il y aurait inversion du sujet et du verbe, soit dans une proposition subordonnée; *ex.* : Dort wird gesungen, là bas on chante; wenn gesungen wird, si l'on chante.

Il faut mentionner ici en particulier les verbes qui expriment un sentiment ou plus souvent une sensation, ainsi que ceux qui marquent l'existence ou le manque; ces verbes s'emploient ordinairement d'une manière impersonnelle.

Ex. : Es reut mich, je me repens (2). Es hungert mich, j'ai faim. Es friert mich ou es ist mir kalt, j'ai froid. Es ist ein Gott,

(1) Comparez : *sic itur ad astra.*
(2) Comparez : *me pœnitet; me pudet*, etc.

il existe un Dieu. Es giebt noch Riesen, il y a encore des géants. Es fehlt mir an Allem, je manque de tout.

Remarque. Es peut être supprimé, lorsqu'il sert de sujet grammatical à un verbe qui exprime un sentiment ou une sensation et qu'on emploie impersonnellement.

Ex. : Mich hungert, j'ai faim. Mir ist kalt, j'ai froid.

Pour que cette suppression puisse avoir lieu, il faut que le verbe employé impersonnellement soit précédé de son régime au datif et à l'accusatif : mich hungert; mir ist kalt. Mais cette suppression n'a pas toujours lieu; *ex.* : Dem Vater grauset's, le père est saisi d'effroi.

5° Es remplace le sujet, qu'on fait ressortir en le mettant après le verbe. Le verbe s'accorde alors avec le sujet dont il est suivi, et non avec es.

Ex. : Es ist ein Komet erschienen, une comète a paru (il a paru une comète); es kommen Soldaten, il vient des soldats. Cette inversion est bien plus fréquente en allemand qu'en français.

6° Es sert quelquefois d'attribut, ou plutôt il sert à indiquer quelque attribut sous-entendu.

Ex. : Dein Bruder ist's ('s pour es), c'est ton frère (sous-entendu : qui vient, qui frappe, qui t'appelle, qui l'a fait, etc.).

Remarque. On rend cette tournure en français par *c'est*, *ce sont*, etc.; en allemand le verbe s'accorde naturellement avec le sujet; *ex.* : Ich bin's, c'est moi (*litt.* je le suis).

7° Es sert aussi, d'une manière tout à fait particulière à la langue allemande, à indiquer et pour ainsi dire à annoncer une proposition qui représente un régime direct. Es a alors un sens démonstratif et ne se rend pas en français.

Ex. : Die That bewährt es, daß sie Wahrheit spricht, le fait prouve (ceci) qu'elle dit la vérité.

Remarque. On annonce de même un régime indirect au moyen des adverbes démonstratifs qui représentent le pronom personnel neutre es (ou le pronom démonstratif dieses, das) régi par une préposition (voy. § 92, III); *ex.* : Er strebt danach, Jedermann zu gefallen, il s'efforce de plaire à tout le monde. (Comparez § 133, Rem. 1°, et § 149, Rem. 2°)

CHAPITRE XXXIX.

ADJECTIF QUALIFICATIF.

Adjectif qualificatif employé comme attribut. — Comparatif formé avec l'adverbe mehr. — Superlatif relatif et superlatif absolu. — Régime des adjectifs : Adjectifs qui gouvernent le génitif. — Adjectifs qui gouvernent le datif. — Adjectifs qui gouvernent l'accusatif. — Adjectifs accompagnés d'une préposition avec son régime.

§ 127. *Adjectif employé comme attribut.*

L'adjectif employé comme attribut est invariable, c'est-à-dire qu'il ne prend aucune désinence, quels que soient le genre, le nombre ou le cas du substantif ou du pronom dont il est l'attribut.

Ex. : Die Luft ist rein, l'air est pur. Die Kinder sind lustig, les enfants sont gais. Das Unglück hat sie feig gemacht, le malheur les a rendus lâches.

§ 128. *Comparatif formé avec l'adverbe* mehr.

Lorsqu'on compare, non pas deux personnes ou deux choses, sous le rapport d'une même qualité (er ist beredter, als ich, *il est plus éloquent que moi*), mais deux qualités entre elles, qualités qui sont attribuées à la même personne ou à la même chose, on forme, au moyen de l'adverbe mehr, *plus*, le comparatif de l'un des deux adjectifs qui expriment ces qualités.

Ex. : Er ist mehr beredt, als klug, il est plus éloquent que prudent.

Remarque. La forme négative *pas plus.... que....*, appliquée à deux adjectifs, se rend aussi en allemand au moyen de l'adverbe

mehr, ou bien par eben so wenig, als (*litt.* aussi peu que); *ex.* : Er ist nicht mehr beredt, als klug, ou bien : er ist eben so wenig beredt, als klug, il n'est pas plus éloquent que prudent.

§ 129. *Superlatif relatif et superlatif absolu.*

I. *Superlatif relatif.* — La forme en (e)ste ou (e)ster est celle du superlatif relatif; quelquefois on le fait ressortir avec plus de force encore en le composant avec le génitif aller, *de tous, de toutes.*

Ex. : Die wichtigste Nachricht, la plus importante nouvelle (relativement aux autres nouvelles); die allerwichtigste Nachricht, la plus importante nouvelle de toutes.

II. *Superlatif absolu.* — La forme du positif précédé des adverbes höchst, äußerst, überaus, *extrêmement*, est celle du superlatif absolu.

Ex. : Ein höchst (äußerst, überaus) wichtige Nachricht, une nouvelle extrêmement importante.

On emploie assez souvent le superlatif relatif dans le sens du superlatif absolu; mais l'inverse n'a jamais lieu.

Ex. : Ich bin in der größten Verlegenheit, je suis dans le plus grand embarras, c'est-à-dire dans un extrême embarras.

Remarque I. Le superlatif absolu, dont on se sert en français dans les expressions de tendresse et d'étiquette, se rend en allemand presque toujours par le superlatif relatif; *ex.* : theuerste Eltern, (mes) très chers parents; gnädigster Herr, très gracieux seigneur.

Remarque II. Lorsque le superlatif ne se rapporte pas au sujet comparé à d'autres sujets, mais à une circonstance ordinairement de temps ou de lieu, on se sert de la forme adverbiale du superlatif relatif am — (e)sten (voy. § 89); *ex.* : Dein Besuch ist mir des Abends (*ou* hier) am angenehmsten, ta visite m'est le plus agréable le soir (*ou* ici). Le français fait cette distinction en ajoutant *le plus* à l'adjectif, sans faire accorder l'article avec le sujet de la proposition.

§ 130. *Régime des adjectifs.*

Les adjectifs gouvernent le génitif, le datif ou l'accusatif. Beaucoup d'adjectifs sont joints à leur régime au moyen d'une préposition.

I. *Adjectifs qui gouvernent le génitif.*

Les adjectifs qui gouvernent le génitif marquent en général une *possession* ou une *privation*, soit au physique, soit au moral (1).

Voici les principaux de ces adjectifs :

bewußt, ayant la conscience; unbewußt (2), n'ayant pas, etc.
eingedenk, ayant la mémoire; uneingedenk, etc.
gewahr, s'apercevant.
gewärtig, s'attendant; ungewärtig, etc.
gewohnt, accoutumé; ungewohnt, etc.
kundig, connaissant, expert; unkundig, etc.
los, libre, débarrassé.
mächtig (puissant), étant maître; unmächtig, etc.
müde, fatigué, las.
satt, rassasié.
schuldig, coupable.
sicher, sûr, certain.
theilhaftig, participant (à); untheilhaftig, etc.
verlustig, perdant, unverlustig, etc.
werth, digne; unwerth, etc.
würdig, digne; unwürdig, etc.
etc., etc.

---

(1) Nous prenons ici les termes de *possession* et de *privation* dans un sens très large. La possession comprend l'acquisition et, pour ainsi dire, l'occupation par les sens ou par l'intelligence : donc la perception, la mémoire, le savoir, la capacité, la plénitude, la participation, etc. La privation signifie le contraire.

(2) Bewußt et unbewußt gouvernent le datif de la personne et le *génitif* de la chose, absolument comme *conscius, inscius*, en latin : sich einer Sache bewußt sein, *sibi alicujus rei conscium esse*.

Ex. : Ich bin des Weges nicht kundig, je ne connais pas le chemin (*litt.* je ne suis pas connaissant du chemin).

Remarque. **1° Presque tous ces adjectifs gouvernent en français la préposition *de* : s'attendant, gewärtig; accoutumé, gewohnt, et participant, theilhaftig, se construisent avec *à*.**

2° Les adjectifs gewahr, gewohnt, los, müde, satt, etc., sont très souvent suivis de l'accusatif au lieu du génitif; *ex.*: Ich bin die Hitze gewohnt, je suis accoutumé à la chaleur. (Pour les adjectifs werth et schuldig, voy. § 132.)

§ 131. II. *Adjectifs qui gouvernent le datif.*

Les adjectifs qui gouvernent le datif marquent *attribution*, *attachement*, *propriété*, *convenance*, *utilité*, et tout ce qui tient à cet ordre d'idées, ou bien ils expriment les idées contraires.

Voici quelques uns de ces adjectifs :

ähnlich, semblable; unähnlich, dissemblable.
lieb, cher; unlieb, désagréable.
angenehm, agréable; unangenehm, désagréable.
bekannt, connu; unbekannt, inconnu.
bewußt, ayant la conscience (1); unbewußt, etc.
nah, proche.
nöthig, nécessaire; unnöthig, inutile.
nützlich, utile; unnütz, etc.
etc., etc.

Ex. : Der Affe ist dem Menschen ähnlich, le singe ressemble (*litt.* est semblable) à l'homme.

Remarque. **Les adjectifs qui régissent le datif en allemand gouvernent généralement en français la préposition *à*; proche, nahe se construit avec *de*.**

§ 132. III. *Adjectifs qui gouvernent l'accusatif.*

Les adjectifs qui gouvernent l'accusatif marquent une me-

---

(1) Voy. la note 2 de la page précédente.

sure, une *évaluation*, comme la grandeur, la hauteur, etc., la durée, l'âge, le poids, la valeur.

Voici les principaux de ces adjectifs :

alt, âgé.
breit, large.
dick, épais, gros.
groß, grand.
hoch, haut.
lang, long.
reich, riche.
schuldig, redevable.
schwer, lourd, pesant.
weit, (ample,) distant.
werth, ayant la valeur.
etc., etc.

Ex. : Mein Kind ist drei Monate alt, mon enfant est âgé de trois mois. Mein Stock ist einen Finger dick, ma canne a l'épaisseur d'un doigt (est épaisse, etc.).

Remarque. En français on joint encore la préposition *de* aux adjectifs de mesure.

§ 133. IV. *Adjectifs accompagnés d'une préposition avec son régime.*

I. Beaucoup d'adjectifs allemands sont accompagnés de prépositions qui ont généralement la valeur de la préposition française *de*.

Ex. : An Wünschen arm, an Freuden reich, pauvre de désirs, mais riche de joies. Er ist nicht häßlich von Gesicht, il n'est pas laid de visage. Du sollst mit mir zufrieden sein, tu seras content de moi (1).

II. La préposition zu correspond au français *à* (pour), après un petit nombre d'adjectifs, savoir : tauglich, apte ; geschickt, habile ; dienlich, propre ; reif, mûr ; nöthig, nécessaire ; genug, hinlänglich, suffisant, etc., ainsi que untauglich, impropre ; ungeschickt, (maladroit,) peu apte, etc.

Ex. : Müßiggang macht uns zur Arbeit untauglich, l'oisiveté nous rend impropres au travail.

---

(1) Ich bin es zufrieden, j'y consens.

REMARQUES. 1° Lorsqu'un infinitif précédé de zu, *de* ou *à*, sert de régime à un adjectif qui se construit ordinairement avec une préposition, on fait souvent précéder l'infinitif d'un adverbe démonstratif renfermant cette préposition, comme : damit, darauf, etc. (voy. § 94); *ex.* : Ich werde stolz darauf sein, um ein Geheimniß reicher mich zu wissen, je serai fier de me savoir plus riche d'un secret.

2° Plusieurs adjectifs peuvent, suivant leur acception, changer de régime; *ex.* : seines Lebens froh sein, se réjouir de sa vie, dans le sens de *jouir de sa vie*; über eine Sache froh sein, se réjouir d'une chose; mit Etwas froh sein, être heureux de quelque chose, etc.

—

CHAPITRE XL.

VERBE.

Cas où le verbe de la proposition ne s'accorde pas avec son sujet. — Emploi du subjonctif. — Les conjonctions wenn, als wenn, als ob, damit (daß), suivies du subjonctif. — Suppression des conjonctions daß, wenn et ob.

§ 134. *Cas où le verbe de la proposition ne s'accorde pas avec son sujet.*

1° Le verbe ne s'accorde pas avec le sujet grammatical es, *il*, occupant la place du vrai sujet, mais il s'accorde avec ce dernier, dont il est suivi (voy. § 126, 5°).

Ex. : Es kommen Fremde, il vient des étrangers.

2° L'étiquette autorise quelquefois le pluriel du verbe après le singulier du sujet.

Der Herr Graf haben befohlen, monsieur le comte a ordonné.

3° Dans les locutions usitées en arithmétique : *deux et deux font quatre*, et autres semblables, le sujet au pluriel est suivi, en allemand, du verbe au singulier.

Ex. : Zwei und zwei ist vier, deux et deux font quatre; dreimal zehn ist dreißig, trois fois dix font trente.

4° Lorsque deux ou plusieurs sujets au singulier désignent

des objets de même nature et presque synonymes, de sorte qu'ils n'éveillent dans notre pensée qu'une seule idée, pour ainsi dire, le verbe qui leur est commun se met au singulier.

Ex. : Ihm ist Haus und Hof verkauft worden, tous ses biens ont été vendus (*litt.* maison et cour lui ont été vendues).

5° Lorsque deux sujets sont liés entre eux par les conjonctions sowohl—als auch, *et—et ;* weder—noch, *ni—ni,* on emploie le singulier du verbe.

Ex. : Sowohl sein Vater, als seine Mutter ist abgereist, et son père et sa mère sont partis. Weder er, noch sein Freund ist gekommen, ni lui ni son ami ne sont venus.

Remarque. Lorsque deux ou plusieurs sujets du même verbe, liés par und, ne sont pas de la même personne, le verbe se met au pluriel, et s'accorde, pour la personne, avec le sujet de la première personne, de préférence à un sujet de la seconde ou de la troisième ; et avec un sujet de la seconde personne, de préférence à un sujet de la troisième.

Ex. : Ich und Du wissen das, moi et toi nous savons cela. Du und Dein Bruder wisset es, toi et ton frère, vous le savez.

§ 135. *Emploi du subjonctif.*

Règle générale. *On emploie en général le subjonctif lorsqu'on présente un fait comme existant dans l'*idée, *et non comme existant réellement.*

Ex. : Ich wünsche, daß mein Freund glücklich sei, je désire que mon ami soit heureux.

On emploie, en particulier, le subjonctif :

1° Dans les propositions qui contiennent une *opinion,* un *sentiment,* ou bien une *assertion*, une *déclaration*, et qui sont régies par un des verbes : meinen, être d'avis ; denken, penser ; glauben, croire ; sagen, dire ; erzählen, raconter ; behaupten, prétendre, etc., pourvu que ces verbes ne soient pas à la 1re personne.

Ex. : Er glaubt, ou bien er sagt, daß er krank sei, il croit *ou* il dit qu'il est malade.

REMARQUES. 1° On dira avec l'indicatif: Ich glaube (sage), daß er krank ist, je crois (dis) qu'il est malade, parce qu'ici le verbe est à la première personne.

2° On se sert également de l'indicatif lorsqu'un des verbes glauben, denken, sagen, etc., est employé négativement ou interrogativement, auquel cas l'on met le subjonctif en français; *ex.*: Ich glaube nicht, daß er krank ist, je ne crois pas qu'il *soit* malade. Glaubst Du, daß er krank ist, crois-tu qu'il *soit* malade?

3° Cependant lorsqu'un des verbes glauben, sagen, etc, est à un *temps passé*, quelle que soit la personne du verbe, il est suivi du subjonctif; *ex.*: Ich glaubte, daß es geschehen sei, je croyais que c'était fait. Du sagtest, daß er gelogen habe, tu disais qu'il avait menti.

2° Dans un grand nombre de cas où le français emploie également le subjonctif, comme, par exemple, dans une proposition régie par un verbe, un substantif ou un adjectif qui marque le *désir*, l'*espérance*, le *doute*, l'*attente*, la *crainte*, le *commandement* ou la *prière*, la *permission* ou la *défense*, la *faculté*, le *mérite* ou les idées contraires.

Ex.: Ich wünsche (befehle, verbiete, etc.), daß er sich entferne, je désire (ordonne, défends) qu'il s'éloigne. Die Furcht, daß Du krank seiest, etc., la crainte que tu ne sois malade, etc.

REMARQUES. 1° En français on emploie toujours, dans les phrases de ce genre, le subjonctif, tandis qu'en allemand on se sert souvent de l'indicatif pour faire ressortir un fait qui n'existe que dans l'*idée*, en l'énonçant comme existant *réellement*; *ex.*: Ich fürchte, daß er abreist, je crains qu'il ne parte; ich zweifle nicht, daß er kommt, je ne doute pas qu'il vienne.

2° On emploie également l'indicatif, contrairement au français, après les conjonctions obgleich, obschon, wenn gleich, quoique; nachdem, après que; ehe, bevor, avant que; bis, jusqu'à ce que; *ex.*: Obgleich er sehr schwach ist, arbeitet er doch den ganzen Tag, quoiqu'il soit bien faible, il travaille toute la journée.

§ 136. *Les conjonctions* wenn, als wenn, als ob, damit (daß), *suivies du subjonctif.*

I. Toutes les fois que les conjonctions conditionnelles *si*,

wenn; *comme si*, als wenn, als ob, sont suivies en français d'un imparfait ou d'un plus-que-parfait, on se sert, en allemand, de l'imparfait ou du plus-que-parfait du subjonctif.

Ex. : Wenn Du kämest, si tu venais; wenn Du gekommen wärest, si tu étais venu. Du schreist, als wenn (ob) ich taub wäre, tu cries comme si j'étais sourd.

II. On emploie également le subjonctif après la conjonction damit (daß), afin que, pour que, marquant le *but*, le *dessein*.

Ex.: Er leiht Keinem, damit er stets zu geben habe, il ne prête rien à personne, afin qu'il ait toujours quelque chose à donner.

REMARQUE. Cependant, en s'exprimant d'un ton affirmatif, on emploie souvent l'indicatif après damit; *ex.* : Damit Du siehst, wie sehr ich Recht habe, afin que tu voies combien j'ai raison.

§ 137. *Suppression des conjonctions* daß, wenn *et* ob.

I. On supprime souvent daß, *que*, dans les propositions subordonnées qui dépendent des verbes glauben, sagen, fürchten, hoffen, et autres semblables. Ces propositions suivent alors la construction des propositions principales (voy. § 99, IV).

Ex. : Ich glaube, ich bin krank, je crois *que* je suis malade; er glaubt, er sei krank, il se croit malade.

II. On supprime souvent la conjonction wenn, suivie d'un imparfait ou d'un plus-que-parfait du subjonctif; le verbe précédera alors le sujet, comme s'il y avait interrogation (voy. § 99, III).

Ex. : Käme er jetzt, s'il venait à présent; wärest Du gestern gekommen, si tu étais venu hier.

On supprime de même wenn ou ob après als, comme (voy. le même §).

Ex. : Er schreit, als wäre ich taub, il crie comme si j'étais sourd.

CHAPITRE XLI.

Imparfait et plus-que-parfait du subjonctif employés comme conditionnels. — Infinitif employé à la place du participe passé. — Participes et infinitifs français rendus en allemand par des propositions. — Auxiliaires du temps et auxiliaires du mode. Leur emploi.

§ 138. *Imparfait et plus-que-parfait du subjonctif employés comme conditionnels.*

Dans beaucoup de cas on se sert *indistinctement*, en allemand, de l'imparfait du subjonctif ou du conditionnel présent, de même que du plus-que-parfait du subjonctif ou du conditionnel passé.

Ex. : Ich ginge diesen Abend zu ihm, wenn ich die Zeit hätte, j'irais chez lui ce soir, si j'avais le temps. On pourrait dire également : Ich würde zu ihm gehen. — Er wäre nicht abgereist, ou er würde nicht abgereist sein, wenn er dies gewußt hätte, il ne serait pas parti s'il avait su cela.

Mais il existe plusieurs cas où *il faut* se servir de l'imparfait et du plus-que-parfait du subjonctif, et non des conditionnels proprement dits, savoir :

1° Lorsqu'on exprime d'une manière exclamative le *désir* ou la *répugnance*, la *douleur*, le *regret*, le *repentir*.

Ex. : Käme er doch bald, puisse-t-il venir bientôt! Hätte ich nimmer diesen Tag gesehen, puissé-je n'avoir jamais vu ce jour!

2° Lorsqu'on s'exprime d'une manière interrogative.

Ex. : Wäre er wirklich gekommen? serait-il réellement venu?

3° Lorsque la proposition commence par wenn, *si*, ou bien encore lorsque wenn, ob, *si*, sont supprimés (voy. §§ 136 et 137).

Ex. : Wenn Du an seiner Stelle wärest, ou wärest Du an seiner Stelle, so würdest Du besser handeln, si tu étais à sa place, tu agirais mieux que lui. Er spricht mit mir, als wenn (ob) er mich

nie gesehen hätte, ou als hätte er mich nie gesehen, il me parle comme s'il ne m'avait jamais vu.

Remarques. 1° Il faut toujours se servir du conditionnel composé avec würde pour le conditionnel français, lorsque la proposition contient un fait futur et sert de régime à un verbe au passé; *ex.* : J'espérais que tu m'écrirais, ich hoffte, daß Du mir schreiben würdest. Je pensais que tu serais de retour (revenu) plus tôt, ich dachte, Du würdest früher zurückgekommen sein. (Ich dachte, Du wärest früher zurückgekommen, se rapporterait au passé et voudrait dire : Je pensais que tu étais revenu plus tôt.)

2° L'*imparfait*, le *plus-que-parfait du subjonctif* et les *conditionnels* remplacent souvent le *parfait* ou le *futur du subjonctif*, surtout lorsque la forme du verbe, dans ces derniers temps, serait la même au subjonctif qu'à l'indicatif; *ex.* : Er sagte mir, er hätte (pour habe) alle Hoffnung aufgegeben, il me dit qu'il avait abandonné toute espérance. Er behauptete, nur ein seltenes Vergnügen könne bei den Menschen einen Werth haben, Kinder und Alte wüßten (pour wissen) nicht zu schätzen, was ihnen Gutes täglich begegne, il prétendait qu'un plaisir devait être rare pour être de quelque valeur aux yeux des hommes, que les enfants et les vieillards ne savaient pas apprécier le bien qui leur arrive tous les jours.

§ 139. *Infinitif employé à la place du participe passé.*

Lorsqu'un verbe accompagné d'un infinitif (sans zu) se trouve dans un temps composé passé, le participe passé de ce verbe est remplacé par l'infinitif présent.

Ex. : Ich habe ihn nicht finden können, je n'ai pas pu le trouver (können pour gekonnt). Ich hatte ihn schon singen hören, je l'avais déjà entendu chanter (hören pour gehört).

Les verbes dont il est question ici sont les suivants :

können, pouvoir.
sollen, devoir.
wollen, vouloir.
mögen, pouvoir ou vouloir.
müssen, devoir.
dürfen, pouvoir (avoir le droit).
lassen, laisser.
heißen, ordonner.
helfen, aider.
lehren, apprendre, enseigner.

lernen, apprendre.
hören, entendre.
sehen, voir.
fühlen, sentir.
machen, faire.

Remarque. Les sept derniers de ces verbes, surtout lehren, fühlen et machen, peuvent aussi être employés au participe; *ex.* : Er hat mich zeichnen gelehrt, ich habe zeichnen gelernt, il m'a appris à dessiner, j'ai appris à dessiner.

§ 140. *Participes et infinitifs français rendus en allemand par des propositions.*

I. Il faut très souvent, en allemand, rendre un participe français par une proposition, en se servant d'une conjonction appropriée au sens.

Ex. : Le temps étant si beau, nous irons nous promener, da das Wetter so schön ist, so wollen wir spazieren gehen.

Remarque. *En*, suivi du participe présent, se rend ordinairement par indem, pendant que (*dum*); *ex.* : Il monta lentement l'escalier en s'appuyant sur elle, indem er sich auf sie stützte, kam er die Treppe langsam herauf. Quelquefois on se sert d'un infinitif régi par une préposition; *ex.* : en parlant, im Sprechen; en écrivant cette lettre, beim Schreiben dieses Briefes. En ce cas la préposition se réunit toujours, par contraction, à l'article. (V. § 94, Rem.)

II. L'infinitif allemand ne peut être précédé que de la préposition zu, *de* ou *à*, ou bien de um zu, *pour*, *afin de;* ohne zu, *sans;* statt ou anstatt zu, *au lieu de.* Un infinitif français, précédé d'autres prépositions comme *après*, *avant de*, *à moins de*, doit être converti en proposition.

Ex. : Après m'avoir vu, il se calma; tournez : ***après qu'il m'eût vu***, etc., **nachdem er mich gesehen hatte, beruhigte er sich.**

Remarque. *Pour*, devant un infinitif, peut se résoudre quelquefois en *parce que*; *ex.* : Il a été puni pour avoir servi sa patrie, er ist gestraft worden, weil er seinem Vaterlande gedient hatte.

§ 141. *Auxiliaires du temps et auxiliaires du mode. Leur emploi.*

I. L'emploi des auxiliaires du temps haben, avoir; sein, être, et werden, devenir, a été expliqué, pour le besoin de la conjugaison des verbes, aux paragraphes 52, 53 et 55.

Le verbe werden n'est pas seulement un auxiliaire du temps: il sert également à former le verbe passif (voy. §§ 59 et 71).

Remarque. En français on se sert indistinctement du verbe *être* avec un participe passé, soit pour marquer le sens *passif*, soit pour exprimer un *état*; *p. ex.* : Le héros est blessé peut vouloir dire : *on blesse le héros* (*vulneratur*), ou bien : *il se trouve blessé*. En allemand on rendra le premier sens au moyen de l'auxiliaire werden, et le second au moyen de l'auxiliaire sein : Der Held wird verwundet et der Held ist verwundet.

II. Les auxiliaires du mode sont au nombre de six; savoir:
sollen, devoir (obligation).
müssen, devoir, falloir (nécessité, contrainte).
wollen, vouloir (volonté).
dürfen, pouvoir, pouvoir oser (droit, permission, possibilité);
nicht dürfen, n'avoir pas la permission, ne pas devoir.
können, pouvoir (faculté physique ou intellectuelle).
mögen, désirer, pouvoir ou vouloir (faculté morale, désir).

Ces auxiliaires, accompagnant l'infinitif d'un verbe, remplacent souvent l'un des modes de ce verbe, savoir :

1° Le subjonctif.

Ex. : Ich wünsche, daß dies der Fall sein möge (sei), je désire qu'il en soit ainsi. Ich besorgte, daß Du krank sein möchtest (wärest), je craignais que tu ne fusses malade. Er mag handeln (handle), wie er will, qu'il agisse comme il voudra. Wie arm er auch sein mag (sei), quelque pauvre qu'il soit.

2° Le conditionnel.

Ex. : Wollten Sie wohl die Güte haben, auriez-vous la bonté? Sollte er krank sein, serait-il malade?

3° L'impératif.

Ex. : Wir wollen essen, mangeons ! Er soll kommen, qu'il vienne !

Remarques. 1° Sollen et wollen remplacent quelquefois le verbe werden pour former le futur d'un verbe ; *ex.* : Was soll aus dem Allen werden, que *va* devenir (deviendra) tout cela ? Das Wetter will sich ändern, le temps *va* changer (changera). Er soll kommen, il viendra bien (je vous en réponds).

2° Sollen, suivi d'un infinitif, signifie aussi : *on dit que, on raconte que* ; *ex.* : Das neue Lustspiel soll sehr witzig sein, on dit que la nouvelle comédie est très spirituelle (1).

3° On emploie encore le verbe lassen, laisser, comme auxiliaire du mode, pour former la première personne du pluriel d'un impératif ; *ex.* : Laß, lasset, lassen Sie uns gehen, allons ! partons (*litt.* laisse, laissez-nous aller, partir).

CHAPITRE XLIII.

Régime des verbes : Verbes qui gouvernent le génitif. — Verbes qui gouvernent le datif. — Récapitulation des verbes qui gouvernent le datif en allemand, tandis qu'ils demandent, en français, un régime direct. — Verbes qui gouvernent l'accusatif. — Verbes accompagnés d'une préposition avec son régime. — Préposition von accompagnant un verbe passif. — Préposition zu avec son régime employé comme complément attributif. — Verbes qui, contrairement au français, demandent ou ne demandent pas que l'infinitif qui leur sert de complément soit précédé de la préposition *zu*, *de* ou *à*.

§ 142. *Régime des verbes.*

Les verbes gouvernent le génitif, le datif ou l'accusatif. Beaucoup de verbes sont accompagnés d'une préposition avec son régime.

I. *Verbes qui gouvernent le génitif.*

Les verbes qui gouvernent le génitif se classent ainsi qu'il suit :

---

(1) Sollen, employé de cette manière, se construit, comme en latin, *dicitur, traditur, fertur*.



1° En verbes *neutres* exprimant une *possession* ou une *privation*, dans l'acception la plus générale de ces termes (1).

Voici les principaux de ces verbes :

achten, faire attention, considérer.
bedürfen, avoir besoin (es bedarf, il faut).
begehren, avoir envië, avoir le désir.
brauchen, avoir besoin.
denken, se souvenir.
entbehren, être privé.
erwähnen, faire mention.
gedenken, se souvenir, faire mention.
genießen, jouir.
gewahren, s'apercevoir.
lachen, rire (se moquer).
schonen, épargner.
spotten, railler.
vergessen, oublier.
wahrnehmen, apercevoir.
etc., etc.

Ex. : Wir wollen der Beleidigung nicht gedenken, nous ne voulons pas nous souvenir de l'offense.

REMARQUE. Dans le langage ordinaire, la plupart de ces verbes, comme: achten, bedürfen, begehren, brauchen, entbehren, erwähnen, vergessen, wahrnehmen, préfèrent leur régime à l'accusatif; *ex.*: Ich habe seinen Namen völlig vergessen, j'ai entièrement oublié son nom.

Les verbes lachen et spotten se construisent de préférence avec la préposition über et l'accusatif; *ex.* : Ich habe über seine Scherze herzlich gelacht, j'ai ri de bon cœur de ses plaisanteries.

2° En verbes *pronominaux* (réfléchis) qui expriment un *sentiment*, un *acte* généralement *intérieur*.

Voici les principaux de ces verbes :

sich anmaßen, usurper.
» annehmen, s'intéresser.
» bedienen, se servir.
sich befleißen (befleißigen), s'appliquer.
» bemächtigen, s'emparer.

(1) On entend ici par *possession*, comme pour les adjectifs qui gouvernent le génitif, l'occupation morale ou intellectuelle, c'est-à-dire la perception, le souvenir, l'attention, la jouissance, etc., et par *privation*, le contraire.

sich besinnen, se souvenir.
» enthalten, s'abstenir.
» erbarmen, avoir pitié.
» erinnern, se souvenir.
» freuen, se réjouir.
» rühmen, se vanter.
sich schämen, avoir honte, rougir.
» überheben, se prévaloir.
» vermessen, se faire fort, s'enhardir.
» versehen, se douter.
etc., etc.

Ex. : Eure Jugend freut sich noch des Putzes, votre jeunesse se plaît encore à la parure (*litt.* se réjouit encore de la parure).

Il faut ajouter aux verbes qui précèdent le verbe *impersonnel* sich lohnen, valoir (*litt.* se récompenser).

Ex. : Lohnt sich's der Mühe zu hoffen ? vaut-il la peine d'espérer ?

Remarque. Les verbes sich erbarmen, sich freuen, sich schämen et sich wundern, se construisent aussi avec la préposition über et l'accusatif; *ex.* : Ich wundere mich über sein Schweigen, je m'étonne de son silence.

3° En verbes *actifs* qui signifient *accuser*, *convaincre*, *juger digne*, ou *absoudre*, *dispenser*, *priver*. Ces verbes gouvernent l'accusatif de la personne et le génitif de la *chose*.

En voici les principaux :

anklagen, accuser.
berauben, priver, dépouiller.
beschuldigen, accuser, imputer.
entbinden, délier.
entblößen, dépouiller.
entladen, décharger.
entsetzen, destituer.
entwöhnen, déshabituer.
lossprechen, absoudre.
überführen, convaincre (*p. ex.* d'un crime).
versichern, assurer.
würdigen, juger digne, honorer.
etc., etc.

Ex. . Man hat ihn des Diebstahls beschuldigt, er ist aber dessen nicht überführt worden, on l'a accusé de vol, mais il n'en a pas été convaincu.

Il faut ajouter à ces verbes les verbes *impersonnels* suivants :

> gelüsten, faire envie.
> jammern, faire de la peine, faire pitié.
> reuen, causer du repentir.

Ex. : Es jammert ihn des vergossenen Blutes, le sang versé lui fait de la peine.

Remarques. 1° Les verbes entbinden, entblößen, entladen, entsetzen, entwöhnen, lossprechen et versichern, se construisent aussi avec la préposition von et le datif; *ex.* : Er war von aller Hülfe entblößt, il était privé de tout secours.

2° La plupart des verbes qui gouvernent le génitif en allemand sont suivis, en français, de la préposition *de*, qui a généralement la valeur du génitif.

§ 143. II. *Verbes qui gouvernent le datif.*

Les verbes qui gouvernent le datif expriment l'idée d'une *communication*, d'une *attribution*, d'un *avantage*, d'une *approximation*, d'une *ressemblance* ou *égalité*, ou bien l'idée contraire d'une *soustraction*, d'un *désavantage*, d'un *éloignement*, d'une *dissemblance* ou *inégalité*. Ces verbes sont en particulier :

1° Des verbes simples *neutres*, tels que les suivants :

danken, remercier.
dienen, servir.
drohen, menacer.
fehlen, manquer.
fluchen, maudire.
folgen, suivre.
gefallen, plaire.
gehören, appartenir.
gehorchen, obéir.
gereichen (tendre), tourner (à) (1).
gleichen, ressembler.
helfen, aider, secourir.
mangeln, manquer.
nahen, approcher.
nützen, être utile.

(1) Das gereicht Ihnen zur Ehre, cela vous fait honneur (tibi honori est).

rathen, conseiller.
schaden, nuire.
scheinen, paraître.
schmeicheln, flatter.
trauen, se fier.
trotzen, braver.
wehren, défendre (*vetare*).
zürnen, être en colère (contre quelqu'un).
etc., etc.

Ex. : Traue dem nicht, der Dir schmeichelt, ne te fie pas à celui qui te flatte.

Il faut ajouter aux verbes qui précèdent les verbes impersonnels suivants :

es ahnet (mir), (je) pressens.
es dünkt, es däucht, il semble.
es grauet (mir), (je) m'effraie.
es ekelt, il répugne.
es schwindelt (mir), (j')éprouve un vertige.
es schaudert (mir), (je) frissonne.
es träumet (mir), (je) rêve.
es ist (mir) kalt, warm, wohl, wehe, etc., (j')ai froid, chaud; (je) suis bien, (je me) sens mal ; de même : es ist (mir) zu Muthe, (j')éprouve ; es ist (mir) angst, (je) suis inquiet ; es ist ou fällt leicht, schwer, il est facile, difficile.

Ex. Es ahnte mir, daß ihm ein Unglück begegnen würde, j'avais le pressentiment qu'il lui arriverait malheur.

Remarque. Le verbe zürnen se construit aussi avec auf et l'accusatif; *ex.* : Du mußt nicht auf ihn zürnen, tu ne dois pas être fâché contre lui. Le verbe es dünkt ou daücht prend également l'accusatif; *ex.* : Mich däuchte, alle Gefahr wäre vorüber, il me semblait que tout danger était passé.

2° Les verbes simples *actifs* qui gouvernent le *datif de la personne* et l'accusatif de la chose, tels que les suivants :

bringen, apporter.
geben, donner.
glauben, croire (quelqu'un).
kosten, coûter.
leihen, prêter.
leisten, rendre (un service).
melden, annoncer.
nehmen, prendre.
rathen, conseiller.
rauben, ravir.
reichen, tendre.
sagen, dire.
schenken, donner, faire présent.
zeigen, montrer.
etc., etc.

Ex. : Ich werde nie den Dienst vergessen, den er uns Allen geleistet hat, je n'oublierai jamais le service qu'il nous a rendu à nous tous.

Remarque. Le verbe kosten, coûter, flotte entre le datif et l'accusatif de la personne; *ex.* : Wie viel hat Sie die Reise nach der Schweiz gekostet? combien votre voyage en Suisse vous a-t-il coûté? Es würde Freiheit mir und Leben kosten, il m'en coûterait la liberté et la vie.

3° Un grand nombre de verbes composés qui contiennent un préfixe ou une préposition, comme er, ver, ent (emp), an, ab, auf, aus, bei, nach, vor, wider, zu, etc.

De ces verbes, les uns sont *neutres*, les autres *actifs*; ces derniers sont par conséquent accompagnés de l'accusatif de la *chose* à côté du datif de la *personne*.

En voici des exemples :

ankommen (venir à), prendre, saisir (quelqu'un) (*p. ex.* : l'envie me prend).
abschlagen, refuser.
anmuthen, ansinnen, prétendre, exiger (quelque chose de quelqu'un).
anwandeln (même signification que ankommen).
ansehen (Einem Etwas), s'apercevoir de quelque chose en regardant quelqu'un.
auftragen (Einem Etwas), charger (quelqu'un de quelque chose).
ausweichen, éviter.
befehlen, commander.
begegnen, rencontrer.
beistehen, assister.
empfehlen, recommander.
entgegnen, répondre.
erscheinen, apparaître.
nachahmen, imiter.
nachgehen, suivre.
verbinden, lier.
vergeben, pardonner.
vergleichen, comparer.
versichern, assurer, garantir.
verzeihen, pardonner.
widersprechen, contredire.
zuhören, écouter (quelqu'un).
zumuthen, exiger (de quelqu'un).
zusehen, voir faire quelqu'un, assister (à quelque chose).
etc., etc.

Ex. : Fluche nicht deinen Feinden, sondern vergib ihnen, ne maudis pas tes ennemis, mais pardonne-leur.

Il faut ajouter à la liste précédente des verbes composés les verbes *réfléchis* suivants :

Sich anmaßen, s'arroger.
Sich einbilden, s'imaginer.
Sich getrauen, oser.
Sich herausnehmen, prendre la licence (de).
Sich vornehmen, } se proposer.
Sich vorsetzen, }

Ces verbes demandent l'accusatif de la chose à côté du datif de la *personne* : sich est donc ici au datif; dans tous les autres verbes réfléchis, sich est à l'accusatif.

Ex. : Er nimmt sich jeden Augenblick etwas Neues vor, à chaque instant il se propose autre chose.

Remarques. 1° Les verbes qui marquent une *liaison* ou *combinaison*, comme verbinden, vereinen, vergleichen, vermählen, se construisent plus ordinairement avec la préposition mit et le datif; *ex.* : Wie kannst Du dich mit ihm vergleichen, comment peux-tu te comparer à lui? Les verbes ankommen et anwandeln flottent entre le datif et l'accusatif de leur régime; *ex.* : Die Lust kam mich (mir) an, l'envie me prit. Le verbe nachahmen demande le datif, si le régime désigne une personne, et l'accusatif, s'il désigne une chose; *ex.* : Der Affe ahmt dem Menschen nach, le singe imite l'homme ; er ahmt den Gesang der Vögel nach, il imite le chant des oiseaux.

2° On a vu que la plupart des verbes qui gouvernent le datif demandent en français la préposition *à*, qu'on doit considérer comme ayant généralement la même valeur que le datif.

§ 144. *Récapitulation des verbes qui gouvernent le datif en allemand, tandis qu'ils sont suivis en français d'un régime direct.*

En récapitulant les listes qui précèdent, on trouve les verbes suivants qui gouvernent le datif de la *personne* en allemand, tandis qu'ils sont suivis en français d'un régime direct :



ausweichen, éviter.
begegnen, rencontrer.
beistehen, assister.
beistimmen, applaudir.
danken, remercier.
dienen, servir.
drohen, menacer.
fluchen, maudire.
folgen, suivre.
glauben, croire.
helfen, aider, secourir.
leuchten, éclairer quelqu'un (*au propre*).
nachahmen, imiter.
rathen, conseiller.
schmeicheln, flatter.
trotzen, braver.
widersprechen, contredire.
zuvorkommen, prévenir.
zuhören, écouter.
zusehen, voir faire.

Ex. : Ich begegnete ihm, und konnte ihm nicht ausweichen, je l'ai rencontré et je n'ai pu l'éviter.

§ 145. III. *Verbes qui gouvernent l'accusatif.*

Gouvernent l'accusatif :

1° Les verbes *actifs*. Ils gouvernent tous l'accusatif, qui marque l'object direct de l'action exprimée par le verbe.

Ex. : Ich liebe meine Eltern, j'aime mes parents.

2° Les verbes *réfléchis*. A l'exception de ceux qui ont été énumérés au § 143, les verbes réfléchis sont tous considérés en allemand comme verbes *actifs* (voy. § 72). Le pronom réfléchi est l'accusatif qu'ils gouvernent.

Ex. : Ich habe mich sehr gefreut, je me suis bien réjoui.

3° Des verbes *neutres*. On ajoute au complément direct qu'on donne à un verbe neutre un adjectif ou une expression adverbiale qui marque l'*effet* de l'action dont l'idée est contenue dans le verbe neutre.

Ex. : Ich habe mich müde gearbeitet, je me suis fatigué en travaillant. Sieh, was für einen Dorn ich mir in den Fuß getreten habe, vois quelle épine je me suis enfoncée dans le pied en marchant (1).

---

(1) Il y a au fond du verbe neutre ainsi employé l'idée de *faire* ou *rendre* : c'est pourquoi on lui donne un régime direct.



REMARQUES. 1° Quelquefois on donne pour complément direct à un verbe neutre l'*idée abstraite* de l'action même qu'il exprime. Ce complément direct est ordinairement accompagné d'un adjectif; *ex.* : Ich habe einen wunderbaren Traum geträumt, j'ai eu (rêvé) un rêve bizarre. Wir haben einen heißen Kampf gekämpft, nous avons soutenu (combattu) un chaud combat (*pugnam pugnavimus*).

2° Il n'y a que très peu de verbes, *neutres* en français, qui soient actifs en allemand et gouvernent en conséquence l'accusatif. Ces verbes sont : ändern, changer (de); benützen, profiter (de); brauchen, avoir besoin (de); entbehren, se passer (de); ersetzen, suppléer (à); mißbrauchen, abuser (de); überleben, survivre (à); *ex.* : Ich will Ihre Güte nicht mißbrauchen, je ne veux pas abuser de votre bonté.

3° Il résulte de ce qui précède que l'accusatif allemand correspond généralement au régime direct des verbes français.

§ 146. IV. *Verbes accompagnés d'une préposition avec son régime.*

Beaucoup de verbes allemands se joignent à leur régime au moyen d'une préposition. La plupart de ces prépositions correspondent au français *de;* d'autres correspondent au français *à*.

Ex. : 1° Préposition *de* : Von dieser Sorge will ich Dich befreien, je veux te délivrer *de* ce souci. Haben Sie sich mit allem Nöthigen versehen, vous êtes-vous muni *de* tout ce qui est nécessaire? Er hat mich um eine bedeutende Summe betrogen, il m'a trompé *d'*une somme importante. Der Hase fürchtet sich vor dem Hunde, le lièvre a peur *du* chien. Er weint über das Kleinste, il pleure *de* la moindre chose. Ich zweifle nicht an seiner Aufrichtigkeit, je ne doute pas *de* sa sincérité. Dieses Werk besteht aus zwei Theilen, cet ouvrage se compose *de* deux parties, etc.

2° Préposition *à* : Ich sinne auf ein Mittel, je songe *à* un moyen. An wen denken Sie, *à* qui pensez-vous? Ich nehme Theil an Ihrem Unglücke, je prends part *à* votre malheur. Er strebt nach dem Throne, il aspire *au* trône. Begib Dich in Dein Schicksal, (rends) soumets-toi *à* ton sort. Ich kann mich zu diesem Schritte nicht entschließen, je ne puis me résoudre *à* cette démarche, etc.

REMARQUE. Beaucoup de verbes peuvent changer de régime en changeant de sens ; *ex.* : Ich freue mich der Vakanz, je me réjouis des vacances (je suis heureux en jouissant des vacances) ; ich freue mich über die Vakanz, je me réjouis des vacances (l'idée des vacances me cause du plaisir) ; ich freue mich auf die Vakanz, je me réjouis d'avance des (prochaines) vacances. Er hat mir geholfen, il m'a aidé ; was hilft es Dich, à quoi cela te sert-il ? Er sagte mir sein Geheimniß, il me dit (communiqua) son secret ; er sagte zu mir : « Komm recht bald wieder », il me dit (parla) : « Reviens bientôt », etc.

§ 147. *Préposition* von *accompagnant un verbe passif.*

Les verbes passifs se construisent avec la préposition von, qui correspond aux prépositions françaises *de* et *par*.

Ex. : Ich bin von Niemanden gesehen worden, je n'ai été vu de personne. Von wem ist das Schießpulver erfunden worden, par qui la poudre à canon a-t-elle été inventée ?

§ 148. *Préposition* zu *avec son régime employé comme complément attributif.*

Les verbes actifs qui signifient *faire, nommer* ou *proclamer*, *former* ou *transformer*, et qui sont ordinairement suivis en français d'un complément direct de la personne et d'un autre complément attributif, demandent en allemand, pour le premier complément, l'accusatif, et pour le dernier comp'ément, zu avec le datif. Ces verbes sont :

machen, faire.
ernennen, nommer.
wählen, erwählen, choisir, élire.
erklären, déclarer (dans le sens de *nommer, proclamer*).
ausrufen, proclamer.
bestellen, ordonner, constituer.
bilden, former.
verändern, verwandeln, changer, transformer, etc. (1).

---

(1) Verwandeln, transformer, changer, dans le sens propre de *métamorphoser en*, demande la préposition in ; *ex.* : Narcisse fut métamorphosé en fleur, Narziß wurde in eine Blume verwandelt.

Ex. : Der Minister hat ihn zum Professor der Geschichte ernannt, le ministre l'a nommé professeur d'histoire.

Remarques. 1° Lorsque ces mêmes verbes sont employés comme passifs, l'accusatif devient nominatif; mais l'autre complément avec zu est conservé. Les verbes neutres qui signifient *devenir, se transformer*, comme werden, devenir (se transformer); wachsen, heranwachsen, croître, grandir; gedeihen, prospérer; blühen, erblühen, fleurir (devenir, se transformer en croissant, en prospérant, en fleurissant), etc., se construisent de la même manière que les verbes passifs dont il vient d'être question. *Ex.* : Er ist vom Minister zum Geschichtsprofessor ernannt worden, il a été nommé par le ministre professeur d'histoire. Das Kind ist zum Jüngling aufgewachsen, l'enfant a grandi, il est devenu adolescent.

2° La préposition zu, jointe à ces verbes actifs, passifs ou neutres, se réunit toujours avec l'article défini en un seul mot : zum, zur (§ 91, Rem.), à moins que le régime de zu ne soit un nom de matière; *ex.* : Er wird zum Empörer, il devient rebelle. Die Kälte macht die Flüsse zu Eis, le froid glace les rivières (les transforme en glace).

§ 149. *Verbes qui, contrairement au français, demandent ou ne demandent pas que l'infinitif qui leur sert de compléments soit précédé de la préposition* zu, de *ou* à.

I. Plusieurs verbes qui, en français, gouvernent l'infinitif directement, demandent en allemand l'infinitif précédé de zu. Ces verbes sont :

wünschen, désirer, souhaiter.
wagen, oser.
hoffen, espérer.
würdigen, geruhen, daigner.
scheinen, paraître, sembler.
wissen, savoir.
glauben, croire.
denken, meinen, penser, avoir l'intention.
behaupten, prétendre.
rechnen, compter, et quelques autres d'une signification analogue.

Ex. : Es glaubt der Mensch, sein Leben zu leiten, sich selbst zu führen, l'homme croit diriger sa vie, se conduire lui-même.

II. D'autres verbes, en petit nombre, qui demandent en fran-

çais la préposition *de* ou *à* avec l'infinitif, gouvernent, en allemand, l'infinitif sans l'intermédiaire de zu. Ces verbes sont :

heißen, ordonner (de).
lehren, apprendre (à), enseigner (de) (*docere*).
lernen, apprendre (à) (*discere*).

Ex. : Das Leben lehrt uns weniger mit uns und Andern strenge sein, la vie nous apprend à être moins sévères pour nous et pour les autres.

Remarques. 1° Le verbe lassen, qui signifie *laisser* et plus souvent *faire* (faire quelque chose), régit un accusatif avec l'infinitif; tandis qu'en français on se sert du régime indirect, équivalent au datif, toutes les fois que l'infinitif est accompagné d'un régime direct; *ex.* : Ich lasse ihn kommen, je le fais (laisse) venir. Ich lasse ihn ein Gedicht lernen, je lui fais (laisse) apprendre un poème.

2° Lorsqu'un verbe qui se construit ordinairement avec une préposition et son régime est accompagné d'un infinitif avec zu, on place souvent devant l'infinitif l'adverbe démonstratif qui renferme cette préposition : dazu, damit, etc. (voy. § 94 III.); *ex.* : Wer denkt daran, deiner Neigung Gewalt anzuthun, qui songe à faire violence à tes goûts?

CHAPITRE XLIII.

ADVERBE ET PRÉPOSITION.

Adverbes de lieu employés d'une manière elliptique. — Classification des prépositions suivant le cas qu'elles régissent. — Prépositions qui régissent le génitif. — Prépositions qui régissent le datif. — Prépositions qui régissent l'accusatif. — Prépositions qui régissent tantôt le datif, tantôt l'accusatif. — Prépositions employées d'une manière elliptique.

§ 150. *Adverbes de lieu employés d'une manière elliptique.*

Les adverbes de lieu s'emploient souvent avec l'ellipse du verbe de mouvement auquel ils appartiennent comme particules. Cette ellipse a lieu :

1° Dans les propositions qui expriment un ordre; dans ces propositions il y a ellipse du sujet et du verbe.

Ex. Herein! entrez! pour treten Sie herein. Lichter herbei! apportez des lumières! pour bringet Lichter herbei.

2° Dans les temps passés d'un verbe neutre dont l'auxiliaire est ſein. On supprime alors le participe passé du verbe neutre, qui est ordinairement gehen.

Ex. : Er ist hinauf (sous-entendu gegangen), il est monté. Er war fort (sous-entendu gegangen), il était parti.

3° Avec un auxiliaire du mode (§ 141, II). On supprime l'infinitif du verbe de mouvement (ordinairement gehen) régi par cet auxiliaire.

Ex. : Ich muß hinaus (sous-entendu gehen), il faut que je sorte. Er will fort (gehen), il veut partir.

§ 151. *Classification des prépositions suivant le cas qu'elles régissent.*

Les prépositions allemandes se divisent en quatre classes, suivant le cas qu'elles régissent.

La première classe comprend les prépositions qui régissent le génitif. Trois, parmi ces prépositions, gouvernent aussi le datif.

La deuxième classe comprend les prépositions qui régissent le datif.

La troisième classe comprend les prépositions qui régissent l'accusatif.

La quatrième classe comprend les prépositions qui régissent tantôt le datif, tantôt l'accusatif, suivant le rapport qu'elles expriment.

§ 152. *Prépositions qui régissent le génitif.*

Les prépositions qui régissent le génitif ne sont autre chose que des substantifs, ou bien des adjectifs ou participes employés substantivement. C'est pourquoi elles régissent le génitif. (Voy. § 91.)

diesseits ou **diesseit**, de ce côté, en deçà (de).
jenseits ou **jenseit**, de l'autre côté, au delà (de).
gemäß, conformément (à), selon (*se met ordinairement après son régime*).
halb, **halben**, **halber**, par rapport (à), à cause (de) (*se mettent après leur régime*) (1).
  außerhalb, hors (de).
  innerhalb, dans l'intérieur (de), dans l'espace (de).
  oberhalb, au dessus (de).
  unterhalb, au dessous (de).
kraft, en vertu (de).
längs, le long (de).
laut, d'après la lettre, le texte (de), conformément (à).
mittelst, moyennant.
  vermittelst, moyennant.
statt, au lieu (de).
  anstatt ou **an—Statt**, au lieu (de) (*le régime après anstatt, et entre* an *et* Statt).
trotz, en dépit (de), malgré.
um—willen, pour l'amour (de) [*le régime se place entre* um *et* willen (1)].
unfern, non loin (de).
ungeachtet, malgré (*peut se mettre après son régime*).
unweit, non loin (de).
vermöge, en vertu (de).
während, durant, pendant.
wegen, par rapport (à), à cause (de) (*peut se mettre après son régime*) (1).
zufolge, en conséquence (de) conformément (à) (*peut se mettre après son régime*).

Ex. : Das Dorf liegt jenseits des Flusses, le village est situé au delà du fleuve.

REMARQUE. Trois de ces prépositions gouvernent également le datif, savoir : längs, trotz, et zufolge. Quant aux deux premières, elles gouvernent indistinctement le génitif et le datif; *p. ex.* : längs des Weges et längs dem Wege, le long du chemin ; trotz seines Befehles et trotz seinem Befehle, malgré son ordre. La troisième gouverne le génitif lorsqu'elle précède son régime, et le datif lorsqu'elle le suit ; *p. ex.* : zufolge dieses Berichtes ou diesem Berichte zufolge, conformément à ce rapport.

(1) Lorsque halben (halber), wegen, um — willen, ont pour régime un pronom personnel, on les ajoute à ce pronom, dont la consonne finale est remplacée par t : meinethalben, um ihretwillen, etc. Unser et euer intercalent le t : unsertwegen, euertwegen, ou bien aussi unsretwegen, euretwegen.

§ 153. *Prépositions qui régissent le datif.*

aus, hors (de), de, par (*ex*).
außer, hors (de), hormis, excepté, outre.
bei, auprès (de), chez (*penes, per*).
binnen, dans l'espace (de) (*en parlant du temps*).
entgegen, à la rencontre (de), au devant (de) (*se met après son régime*).
gegenüber, vis-à-vis (de) (*se met ordinairement après son régime*).
mit, avec.
nach, après, vers, en, d'après, selon (*post, secundum*).
(*Dans le sens de* d'après, selon, *il peut suivre son régime.*)
nächst, tout près (de).
nebst, avec (en compagnie de).
ob, sur, à cause (de) (*vieilli*).
sammt (ensemble avec), avec.
seit, depuis.
von, de, par (*avec un verbe passif*) (*a* ou *ab*).
zu, à, vers, chez (*ad*) (de **ou** à *devant un infinitif*).
zuwider, contrairement (à), contre, malgré (*se met ordinairement après son régime*).

Ex. : Er steigt von dem Baume, il descend de l'arbre.

Remarque. On dit avec l'accusatif : eine Sache außer allen Zweifel setzen, mettre une chose hors de doute; et avec le génitif : außer Landes, hors du pays.

§ 154. *Prépositions qui régissent l'accusatif.*

durch, à travers, par (*per*). (*Dans le sens adverbial de* hindurch, à travers, *il peut suivre son régime.*)
für, pour (*pro*).
gegen (gen), contre, vers, envers, à l'égard de.
ohne, sans.
[sonder, sans (*peu usité aujourd'hui*)].
um, autour (de), pour, à (*circa*).
wider, contre (*adversus, in*).

Ex.: Ich will nicht gegen Dich fechten, je ne veux pas combattre contre toi.

REMARQUE. A la liste des prépositions qui régissent l'accusatif on peut encore joindre les adverbes bis, jusque (*usque*); hindurch, à travers, et entlang, le long de. Bis est ordinairement suivi d'une préposition avec son régime, telle que an, zu, nach, etc. On emploie bis seul et comme une véritable préposition devant un nom propre de lieu, un nom de fête servant à marquer une époque, ou un adverbe de temps ou de lieu; *ex.:* bis an's Thor, jusqu'à *la* porte; bis Frankfurt, jusqu'à Francfort; bis Ostern, jusqu'à Pâques; bis morgen, jusqu'à demain; bis hieher, jusqu'ici. Hindurch se place toujours après son régime; entlang aussi se place ordinairement après le sien; lorsque entlang précède son régime, il gouverne le génitif, *ex.:* den Strom entlang et entlang des Stromes, le long du fleuve. Gen ne s'emploie que fort rarement, et en poésie, à la place de gegen. On trouve surtout gen Himmel pour gegen den Himmel, vers le ciel; gen Norden, Osten, etc.. vers le nord, l'est, etc. Sonder n'est guère usité qu'en poésie et dans certaines locutions seulement; *ex.:* sonder Gleichen, sans pareil; sonder Zweifel, sans doute, etc.

§ 155. *Prépositions qui régissent tantôt le datif, tantôt l'accusatif.*

Les prépositions suivantes régissent l'accusatif lorsqu'elles expriment *le but d'un mouvement*, soit du corps, soit de l'esprit; autrement elles régissent le datif :

an, près de, sur, à (*ad*).
auf, sur (*super*, *in*).
hinter, derrière.
in, dans, en, à (*in*).
neben, à côté (de).
über, par dessus, au dessus (de), sur, de (*trans*, *super*, *de*).
unter, au dessous (de), sous, parmi, entre (*infra*, *sub*, *inter*, *in*).
vor, devant, avant, par, de (*coram*, *ante*, *præ*, *per*).
zwischen, entre.

Ex.: Er geht in die Kirche, il va à l'église; er betet in der Kirche, il prie dans l'église. Ich denke an meine Familie, je pense à ma famille; meine Vaterstadt liegt an dem Rheine ou am Rhein, ma ville natale est située sur le Rhin.

§ 156. *Prépositions employées d'une manière elliptique.*

Les prépositions devenues particules s'emploient souvent, de même que les adverbes (voy. § 150), d'une manière elliptique; on sous-entend le verbe avec lequel elles sont composées.

Ex. : Das Licht ist aus, sous-entendu gebrannt, la lumière est éteinte; das Stück ist aus, sous-entendu gespielt, la pièce est jouée; er ist aus, sous-entendu gegangen, il est sorti; er will mit, sous-entendu gehen, il veut venir avec (nous); das Jahr ist um, sous-entendu gelaufen, l'année est révolue.

Remarque. Ainsi s'explique l'emploi de certaines prépositions et de certains adverbes de lieu après une autre préposition et son régime; *p. ex.:* von Anfang an, à partir du commencement; von Kindheit auf, dès l'enfance; von England aus, depuis l'Angleterre; von Norden her, du nord; nach der Heimath zu, vers la patrie; nach dem Gebirge hin, vers la montagne; um den Brunnen her, autour de la fontaine. Toutes ces expressions sont elliptiques; il faut sous-entendre stehend, gehend, kommend, se tenant, allant, venant.

CHAPITRE XLIV.

CONJONCTION ET INTERJECTION.

Influence des conjonctions sur la place du verbe de la proposition : Conjonctions qui ne changent pas la place appartenant au verbe de la proposition. — Conjonctions qui demandent que le verbe précède le sujet. — Conjonctions qui rejettent le verbe à la fin de la proposition. — Emploi des interjections.

§ 157. *Influence des conjonctions sur la place du verbe de la proposition.*

Les conjonctions déterminent la place du verbe dans la proposition qu'elles joignent à une autre proposition. On divise, sous ce rapport, les conjonctions en trois catégories :

I. *Conjonctions qui ne changent pas la place appartenant au verbe de la proposition.*

Ce sont les conjonctions *proprement dites*, qui *coordonnent* deux propositions entre elles. Il y en a six, savoir : aber mais ; allein, seulement, mais ; denn, car ; oder, ou ; sondern, mais, und, et (voy. § 92).

Ex. : Die Sinne trügen nicht, aber das Urtheil trügt, ce ne sont pas nos sens qui nous trompent, mais notre jugement est trompeur.

§ 158. II. *Conjonctions qui demandent que le verbe précède le sujet.*

Ce sont les conjonctions *adverbiales*, qui *coordonnent* également deux propositions entre elles. Ces conjonctions sont de vrais adverbes, soit de *temps*, comme erstlich, d'abord; dann, alsdann, alors, ensuite; ferner, puis; endlich, enfin ; soit de *mode*, comme weder — noch, ni — ni; doch, pourtant; indessen, cependant; zwar, à la vérité, etc.; soit enfin des adverbes ordinairement composés d'une préposition et d'un démonstratif, et qui marquent une *conséquence*, comme darum (drum), pour cela, c'est pourquoi; deßwegen, à cause de cela; also, ainsi; folglich, en conséquence, etc. (voy. § 92).

Ex.. Doch fühl ich's wohl, was ich an ihm verlor, cependant je sens bien tout ce que j'ai perdu en lui.

§ 159. III. *Conjonctions qui rejettent le verbe à la fin de la proposition.*

Ce sont toutes les conjonctions qui *subordonnent* une proposition à une autre et que nous avons appelées *conjonctions relatives* (voy. § 92), comme wenn, si; ob, si; daß, que; als, lorsque, etc. Elles correspondent aux conjonctions françaises *si*, *comme*, *quand*, et, pour la plupart du temps, à la conjonction *que* et à ses composés : *puisque*, *avant que*, etc. (voy. p. 92, note 2). (Voir § 137 pour ce qui concerne la suppression de daß, wenn et ob.)

Ex. : Karl der Fünfte erkannte vollkommen, daß Handel die Stärke der Nation war, Charles-Quint reconnut parfaitement que le commerce faisait la force de la nation.

§ 160. *Emploi des interjections.*

Les interjections (§ 93) sont ordinairement suivies d'un nominatif, quelquefois aussi d'un génitif, rarement d'un accusatif; *ex.* : O, der Thor! oh! l'insensé! Ach, welch ein Unglück ah! quel malheur! O, der glücklichen Botschaft! oh! l'heureuse nouvelle! O, mich Armen! malheureux que je suis (1)!

Les mots employés comme interjections, comme Wohl Heil! Wehe! sont généralement suivis du datif; *ex.* : Wohl mir! que je suis heureux (*litt.* bien à moi)! Weh dem Verräther (2)! malheur au traître! Heil Dir! salut à toi!

Pfui, fi! se construit avec über et l'accusatif; *ex.* : Pfui über das Ungeheuer! fi, le monstre!

Tous ces régimes s'expliquent par des ellipses.

CHAPITRE XLV.

ORTHOGRAPHE, PONCTUATION, ACCENT TONIQUE.

Emploi de la voyelle y, des voyelles doubles aa, oo, ee, et des consonnes ſ, s, ſt, ß, ſſ. — Emploi des majuscules. — Séparation des syllabes. — Trait d'union. — Apostrophe. — Ponctuation. — Accent tonique de la phrase.

§ 161. *Emploi de la voyelle* y, *des voyelles doubles* aa, oo, ee, *et des consonnes* ſ, s, ſt, ß, ſſ.

y.

On ne se sert de la voyelle y que dans les mots d'origine grecque; dans les mots d'origine allemande on emploie au-

---

(1) *O me infelicem!*
(2) Comparez *Væ tibi!*

jourd'hui généralement la voyelle i : ſein, son; ſein, être; Phyſik, physique (φύσις, nature).

aa, oo, ee.

Les voyelles a, o et e, sont les seules qui puissent être redoublées : Saal, salle; Boot, nacelle; See, lac. On supprime un a et un o lorsqu'il y a adoucissement, de même que l'on supprime l'un des deux e devant un autre e appartenant à la désinence : Säle, Böte, Sees.

ſ, s, ſt, ß, ſſ.

L'ſ se met au commencement et au milieu des mots; à la fin des mots, elle est remplacée par s : Sieg, victoire; böſe (ou bös), méchant; das Haus, la maison; des Hauſes, de la maison.

St (ſt) remplace ſt; mais il ne remplace pas st : ſterben, mourir; biſt, es; ſechste, sixième; Donnerstag, jeudi. Pour lieſet, gereiſet, et autres semblables, on écrit mieux lieſ't, gereiſ't, que lieſt et gereiſt.

ß ne se trouve jamais au commencement d'un mot; mais il se place au milieu après une voyelle longue (voy. § 3) : Größe, grandeur; Buße, pénitence; et à la fin des mots après une voyelle longue ou brève : Fleiß, application; Haß, haine. Si la voyelle qui précède est brève, ß remplace toujours ſſ à la fin du mot ou devant une consonne : Fluß, fleuve; mußte, devais; mais on écrit Fluſſes et müſſen.

ſſ ne s'emploie qu'au milieu des mots et après une voyelle brève (§ 3) : küſſen, embrasser; zeriſſen, déchiré (de zerreißen).

§ 162. *Emploi des majuscules.*

En allemand on emploie des majuscules non seulement, comme en français, au commencement des phrases et des vers et en tête des noms propres, mais encore :

1° En tête des substantifs et de tous les mots employés comme substantifs; *ex.* : der Vogel, l'oiseau; das Waſſer, l'eau;

der Weise, le sage; das Schöne, le beau; das Tanzen (le danser), la danse; das Aber, le mais; das Mein und Dein, le mien et le tien, etc.

La même règle s'applique aux pronoms indéfinis : Jedermann, chacun; Jemand, quelqu'un; Niemand, personne; ainsi qu'aux noms de nombre indéterminés employés substantivement; *ex.* : Alles, tout; Etwas, quelque chose, et Nichts, rien; Alle, tous; Viele, beaucoup; Mancher, maint homme.

2° En tête des mots qui désignent la personne à laquelle on s'adresse, comme Du, tu; Ihr, vous; Dein Bruder, ton frère; Höchstdieselben, Votre Altesse; Ew. (1) Excellenz, Votre excellence; Gnädiger Herr, monseigneur; surtout aux pronoms personnels et aux adjectifs ou pronoms possessifs de la troisième personne du pluriel, employés par politesse pour la seconde personne du singulier ou du pluriel; *ex.* : Wie befinden Sie sich, comment vous portez-vous? (Voy. les notes des pages 28 et 30.)

3° En tête des adjectifs formés de noms propres, *ex.* : die Kantische Philosophie, la philosophie de Kant.

§ 163. *Séparation des syllabes.*

I. La séparation des syllabes dans les mots simples à la fin d'une ligne est déterminée par la prononciation, et non pas par l'étymologie; *ex.* : spie-lest, joues; gü-tig, bon; fan-gen, prendre; tu-gend-haf-ter, vertueux. (D'après l'étymologie, il faudrait écrire : spiel-est, güt-ig, fang-en, tug-end-haft-er.)

Ainsi, dans les mots simples, on ajoute à la voyelle qu'on doit séparer la consonne dont elle est précédée. Ce qui fait que l'on sépare les doubles consonnes; *ex.* : im-mer, toujours; Ap-fel, pomme; Städ-te, villes.

Cependant les doubles consonnes ch, sch, ph, th, et ß, qui ne forment chacune qu'un seul son, sont inséparables; on doit donc les joindre à la voyelle dont elles sont suivies; *ex.* : Bü-cher, livres; ra-then, conseiller. La même règle s'applique à pf : käm-pfen, combattre; em-pfinden, éprouver.

(1) Ew. est une abréviation de Ewer, forme ancienne de Euer.

Pour ck et tz, on écrit, en séparant, kk et zz, Blik-ke, regards; Säz-ze, phrases. Mais plus souvent on ajoute ck et tz à la voyelle qui suit: Bli-cke, Sä-tze.

II. La séparation des syllabes, dans les mots composés, se règle, pour ce qui concerne les différents éléments du mot, d'après son étymologie. Ainsi on écrit: vor-aus, en avant; ver-übeln, prendre en mal; ab-ändern, changer, modifier.

§ 164. *Trait d'union.*

On se sert du trait d'union (-):

1° Pour la séparation des syllabes; *ex.*: freund-lich, aimable.

2° Pour remplacer la partie commune de deux mots composés. Cette partie que l'on sous-entend est toujours la partie déterminée du premier mot composé; *ex.*: Die Ab- und Zunahme, le décroissement et l'accroissement; auf- und niedergehen, se promener çà et là.

Le trait d'union s'emploie encore, sans être de rigueur: 1° dans les mots composés de deux mots étrangers ou d'un mot étranger et d'un mot allemand, comme Kriminal-Justiz, justice criminelle; Militär-Schule, école militaire; 2° dans un mot dans la composition duquel entre un nom propre: Neu-Holland, la Nouvelle-Hollande; 3° dans un mot composé de deux substantifs en apposition: Fürst-Bischof, prince-évêque.

§ 165. *Apostrophe.*

I. L'apostrophe tient lieu de la voyelle e, moins souvent de la voyelle i, lorsqu'on retranche ces voyelles, soit pour réunir, par contraction, deux syllabes en une seule, soit simplement pour retrancher une syllabe; *ex.*: Er nahm's, il le prit; folg' ihm, suis-le; wie geht's, comment cela va-t-il? et même 's geht, cela va (pour er nahm es, folge ihm, wie geht es, es geht); ein heil'-

ger Mann, un saint homme; eine argwöhn'sche Natur, une nature méfiante (pour heiliger, argwöhnische).

Remarque. **Dans les contractions ordinaires autorisées ou consacrées par la grammaire, comme dans toute suppression de la voyelle e, commandée par l'euphonie, on ne se sert pas de l'apostrophe;** *ex.*: **Er liebt, il aime; sprecht, parlez; geliebt, aimé; aus Stolz, par orgueil; unsre, notre; der unsrige, le nôtre; eitler, plus vaniteux (pour liebet, sprechet, geliebet, Stolze, unsere, unserige, eiteler); excepté après s: lies't, gereis't (voy. § 161, s, s, etc.).**

II. L'apostrophe s'emploie encore, sans être de rigueur, dans les génitifs des noms propres: Karl's (Karls), de Charles; Deutschland's (Deutschlands); ainsi que dans les contractions des prépositions avec l'article neutre: an's (ans) Fenster, à la fenêtre; et dans la locution: um's (ums) Himmels willen, pour l'amour du Ciel.

§ 166. *Ponctuation.*

Les principes de la ponctuation sont généralement les mêmes en allemand et en français. Il n'y a que l'emploi de la *virgule* (,) et du *trait de réflexion* (—) qui présente des différences essentielles entre les deux langues:

I. On se sert de la virgule, en allemand, pour toute proposition subordonnée, si intime qu'en soit la liaison avec la proposition dont elle dépend. On placera, par exemple, la virgule devant une proposition relative qu'on ne pourrait retrancher sans laisser le sens incomplet, ou devant une proposition qui sert de régime à un verbe.

Ex.: **Bill'ge Furcht erwecket sich ein Volk, das mit dem Schwerte in der Hand sich mäßigt**, un peuple qui, le glaive à la main, sait se modérer, éveille une crainte légitime. On écrira de même: Geschehe denn, was muß, arrive ce qui doit arriver. **Er wünscht, daß ich bleibe,** il désire que je reste.

Remarque. On sépare également par des virgules toute espèce de proposition abrégée, par exemple le second membre d'une comparaison, ainsi qu'un infinitif précédé de la préposition zu et représentant une proposition; *ex.* : Das Mittel ist fast so schlimm, als die Gefahr, le remède est presque aussi grave que le danger. Ich bat ihn, recht bald wieder zu kommen, je l'ai prié de revenir bientôt.

II. On se sert du trait de réflexion (—) principalement dans les cas suivants:

1° Au lieu d'une parenthèse, lorsque la phrase est coupée par une proposition incidente.

Ex. : Die Beschämung gönnt' ich ihr, daß sie mit eignen Augen — denn der Neid hat scharfe Augen — überzeugt sich sähe, etc.., je lui souhaiterais cette humiliation, que par ses propres yeux, car l'envie a des yeux pénétrants, elle fût convaincue, etc.

2° Pour marquer la transition à un autre sujet, ou bien pour indiquer que le sens n'est pas achevé, que la personne qui parle hésite, est dans le doute.

Ex.: Komme, trockne Deine Thränen; sie entstellen Dein holdes Auge. — Was ich sagen wollte? etc., viens, essuie tes larmes; elles altèrent ton doux regard....... Que voulais-je donc dire? etc. Ich soll das Urtheil vollziehen lassen — soll es nicht vollziehen lassen — Gott! weiß ich, was ich soll? d'abord, je dois faire exécuter l'arrêt... puis, je ne dois point le faire exécuter... Dieu! sais-je ce que je dois faire?

On voit, par ces exemples, que le trait de réflexion tient la place des points suspensifs (.....).

§ 167. *Accent tonique de la phrase.*

L'accent tonique de la phrase consiste dans la prononciation plus caractérisée de certains mots d'une phrase par rapport à d'autres mots d'une importance secondaire.

I. Les substantifs, les verbes, les adjectifs et adverbes qualificatifs, c'est-à-dire les mots qui expriment des idées (ou ima-

ges) (1) sont accentués, tandis que les articles, les adjectifs ou adverbes déterminatifs, les prépositions, les conjonctions, c'est-à-dire en général les mots qui n'expriment que des rapports entre les idées, ou une simple circonstance de lieu, de temps, etc., sont prononcés, sans intonation, d'une voix faible et rapide.

Ex. : Mein Freund hat mir einen sehr kalten Brief geschrieben, mon ami m'a écrit une lettre très froide. Dans cette proposition, les mots Freund, kalten, Brief, geschrieben, qui expriment des idées, sont accentués, tandis que les mots mein, hat, mir, einen, sehr, qui n'expriment que des rapports, se prononcent rapidement et sans la moindre intonation.

II. De deux mots exprimant des idées, le mot déterminant, soit qualificatif, soit attributif, soit adverbial, est accentué par rapport au mot déterminé.

Ex. : mein treuer Freund, mon fidèle ami; mein Freund ist treu, mon ami est fidèle; mein Freund handelt treu, ou mit Treue, mon ami agit fidèlement *ou* avec fidélité.

C'est ce principe qui règle l'accentuation des mots composés (voy. § 4).

Remarque. De même que dans un mot de deux ou de plusieurs syllabes, simple ou composé, l'accent tonique fait ressortir la syllabe la plus importante (§ 4), de même dans une proposition il y aura toujours un mot dont l'esprit sera le plus frappé, et qui, par conséquent, dominera tous les autres Ainsi, dans l'exemple cité plus haut, mein Freund hat mir einen sehr kalten Brief geschrieben, grâce à l'accent tonique, le mot kalten domine dans la proposition.

---

(1) Idée, du grec ἰδέα, *image*.

FIN.

2310. — Paris, imprimerie Guiraudet et Jouaust, 338, rue Saint-Honoré.

On ne sépare pas le préfixe à la participe — ou à l'infinitif

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

[illegible] Librairie.

[illegible]maire allemand, [illegible] ouvrage autorisé [illegible] publique, [illegible] et corrigée. [illegible] broché,

Cours de thèmes allemands [illegible] pouvant [illegible] appliqués à toutes [illegible] allemandes; ouvrage divisé en trois [illegible] dantes aux trois années d'études fixées par le [illegible] officiel [illegible] revue et corrigée. 1 vol. in-12, broché,

[illegible]

Leçons de langue allemande, comprenant : [illegible] Abrégé de grammaire; [illegible] un Cours de [illegible] auteurs allemands, avec des notes explicatives et [illegible] renvois à la partie grammaticale. 1 vol. in-[illegible]. Prix broché, [illegible]

[illegible]